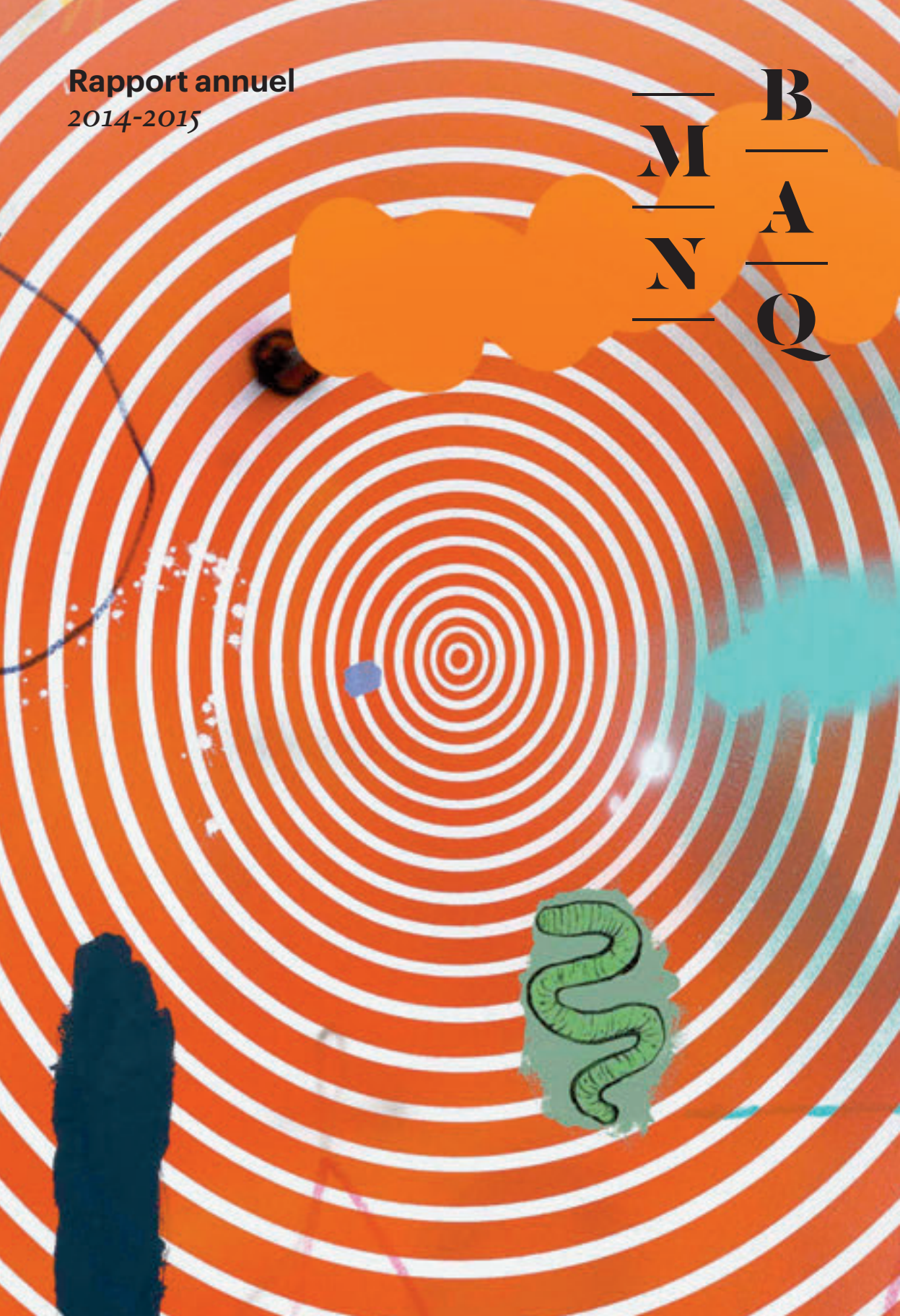


Rapport annuel
2014-2015

— B
M —
— A —
N —
— Q



Madame Hélène David
Ministre de la Culture
et des Communications
et ministre responsable de la Protection
et de la Promotion de la langue française
225, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5G5

Madame la Ministre,

Conformément à l'article 33 de la Loi sur les musées nationaux, j'ai le plaisir de vous présenter, au nom des membres du conseil d'administration du Musée national des beaux-arts du Québec, le rapport annuel ainsi que les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2015.

Veillez agréer, Madame la Ministre,
l'expression de mes sentiments très distingués.

Le président du conseil d'administration,
Pierre Lassonde, CM, OQ

Claude Millette
*10 Pieds cubes rouges
par seconde*, 2013
Acier peint et acier inoxydable,
350 × 140 × 140 cm
Don de l'artiste (2014.150)



Rapport annuel

2014-2015

05	Membres du conseil d'administration du Musée
06	Mot du président
10	L'agrandissement du Musée
16	Mot de la directrice et conservatrice en chef
20	Les collections et la recherche
40	Le Plan culturel numérique du Québec
42	Les expositions et la médiation
62	La Fondation du Musée

REVUE DE L'ANNÉE 2014-2015

66	Statistiques clés
67	Fréquentation des activités éducatives et culturelles
68	Synthèse des collections
70	Membres des comités consultatifs d'acquisition
71	Les acquisitions
79	Les expositions
80	Les publications
81	Les partenaires
82	Les donateurs
84	Le personnel
87	Organigramme
88	Revue financière

91	ÉTATS FINANCIERS
	POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

123	Suivi des politiques gouvernementales
128	Développement durable
133	Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics du Musée national des beaux-arts du Québec

« Le Musée national des beaux-arts du Québec a pour fonctions de faire connaître, de promouvoir et de conserver l'art québécois de toutes les périodes, de l'art ancien à l'art actuel, et d'assurer une présence de l'art international par des acquisitions, des expositions et d'autres activités d'animation. »

Membres du conseil d'administration du Musée

PRÉSIDENT

Pierre Lassonde, CM, OQ

Président

Franco-Nevada Corporation

VICE-PRÉSIDENT

M^e Claude Côté*

Avocat

Beauvais Truchon & Associés

Sandra Chartrand*

Présidente

Fondation Sandra et Alain Bouchard

Christiane Germain, CM, CQ

Coprésidente

Groupe Germain Hôtels

Sylvain Langis*

Président

Soplan Capital inc.

Louis Paquet

Vice-président

Financière Banque Nationale

Louise Turgeon, CPA, CA*

Vice-présidente à la vérification interne

Mouvement Desjardins

D^{re} Diane Vachon

Administratrice de sociétés

* Membres du comité d'audit

Mot du président



Le président
du conseil d'administration du Musée,
M. Pierre Lassonde.

Bâtir l'avenir

Le Musée national des beaux-arts du Québec conduit le plus grand chantier culturel actuellement en cours au Québec et l'un des plus ambitieux au Canada. En octobre 2014, les médias ont pu témoigner de l'avancement de la construction du pavillon Pierre Lassonde. Devant sa structure d'acier aussi puissante que celle d'un pont et son majestueux escalier intérieur, nous avons déjà pu constater *de visu* la qualité de ce bâtiment d'exception. Notre enthousiasme a été partagé par de nombreuses personnalités, aussi bien notre ministre, M^{me} Hélène David, et son homologue au Canada, l'honorable Shelly Glover, que le maire de Québec, M. Régis Labeaume, nos généreux donateurs et les membres du conseil d'administration du Musée. L'année 2016 marquera l'ouverture du pavillon Pierre Lassonde, le plus important investissement des dernières années dans le secteur culturel au Québec, et une stratégie d'inauguration rassembleuse sera mise en œuvre pour maximiser l'impact de ce moment unique tant au Québec qu'à l'international.

Je tiens à saluer la collaboration essentielle du comité directeur de l'agrandissement – le ministère de la Culture et des Communications, la Société québécoise des infrastructures et la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec – de même que la contribution exceptionnelle du directeur de l'agrandissement, M. Richard Hébert, et de notre directrice et conservatrice en chef, M^{me} Line Ouellet, qui gère ce grand projet. Je souligne également le travail remarquable de la firme Provencher Roy, et en particulier de M. Matthieu Geoffrion, qui a la responsabilité de la surveillance du chantier en coopération avec le bureau new-yorkais d'OMA, sous la direction de Shohei Shigematsu. Avec en moyenne 80 travailleurs par jour sur le chantier, nous pouvons compter sur l'expertise de l'entrepreneur EBC et de ses nombreux sous-traitants pour mener à bien ces travaux d'envergure.



CI-DESSUS ET PAGE SUIVANTE
Deux vues inédites, de jour et de nuit,
de l'entrée, du grand hall vitré et du
spectaculaire porte-à-faux du futur
pavillon Pierre Lassonde.

À ce chantier très actif s'en est ajouté cette année un second, conduit par la Ville de Québec sur la Grande Allée, entre l'avenue Taché, près de l'Hôtel Le Concorde, et l'avenue des Érables. Outre les infrastructures, c'est tout le design urbain de l'artère devant le nouveau pavillon qui a été revu pour en faire un axe piétonnier de la qualité du segment qu'on retrouve sur la colline Parlementaire. Cet investissement de la Ville permettra de concrétiser un volet important de notre plan stratégique : favoriser l'implantation d'un quartier des arts aux alentours du Musée. En effet, ce nouvel aménagement invite les touristes et les piétons qui déambulent sur la Grande Allée à franchir la limite de la colline Parlementaire pour se rendre jusqu'à l'avenue Cartier, puis au Musée.

Grâce à l'implication de nombreux partenaires, dont la Société de développement commercial du quartier Montcalm, la Ville de Québec, l'Office du tourisme de Québec, la Commission de la capitale nationale, le ministère du Tourisme du Québec et le Musée lui-même, l'avenue Cartier a elle aussi été transformée, cette fois par un projet d'illumination. *Lumière sur l'art* offre ainsi, sur 34 luminaires géants, des œuvres hautes en couleur de deux grands artistes à l'honneur dans les salles d'exposition du Musée : Fernand Leduc et Alfred Pellan. Une initiative qui se prolongera durant cinq



ans et qui donnera lieu à une nouvelle présentation d'œuvres chaque année.

Nous sommes par ailleurs dans un contexte gouvernemental de recherche d'équilibre budgétaire et, à cet égard, le Musée a également été exemplaire. L'institution termine en effet l'année sans déficit, et ce, malgré une nouvelle réduction de la subvention de fonctionnement du ministère de la Culture et des Communications et une baisse de revenus liée à la fermeture, pendant plus de quatre mois, de la Grande Allée, voie d'accès au Musée. Nous avons procédé à une gestion rigoureuse de nos dépenses de fonctionnement et de traitements, afin de rationaliser et d'optimiser l'ensemble de nos opérations en cohérence avec la volonté de contrôle des finances publiques du gouvernement. Nous voulons, pour reprendre les mots du ministre des Finances, M. Carlos J. Leitão, dans son discours sur le budget 2015-2016, « bâtir l'avenir plutôt que le subir ». En ce sens, nous avons bon espoir que le Musée, avec l'ouverture de son nouveau pavillon de classe internationale consacré à l'art québécois, contribuera plus que jamais à « faire rayonner le Québec partout sur la planète », comme le soulignait M. Leitão à la même occasion.

Un projet d'agrandissement de 103,4 millions de dollars et un contexte budgétaire exigeant n'ont pas empêché le



Le parcours *Lumière sur l'art* a permis d'afficher des œuvres d'Alfred Pellan et de Fernand Leduc sur 34 luminaires géants tout au long de l'avenue Cartier, au cœur du Quartier des arts.

Musée de réaliser une programmation variée et des acquisitions remarquables répondant à son mandat unique de musée national de l'art du Québec. Je félicite la dynamique équipe de direction, M^{me} Anne Eschapasse, directrice des expositions et de la médiation, M. Jean-François Fusey, directeur de l'administration et des communications, et M^{me} Annie Talbot, directrice du développement et de la commercialisation. M^{me} Talbot est aussi la directrice générale de la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec, dont la présidence est assurée par M. John R. Porter. La campagne majeure de financement de la Fondation a maintenant atteint 85 % de son objectif de 32,6 millions de dollars.

J'aimerais remercier, en terminant, les membres du conseil d'administration du Musée, et notamment son vice-président, M^e Claude Côté, pour leur disponibilité et leur dévouement. Sans eux, il n'aurait pas été possible de mener cet imposant projet, qui entrera bientôt dans sa phase finale. Sa réalisation aura été le fruit d'une somme extraordinaire de compétences, de talents et de générosité.

Pierre Lassonde, CM, OQ
Président du conseil d'administration

L'agrandissement du Musée

Pour mieux remplir sa mission et mettre en valeur une proportion plus importante de ses collections, le Musée a amorcé en 2012 la construction d'un nouveau pavillon, qui sera inauguré en 2016. Érigé au coût de 103,4 millions de dollars, le pavillon Pierre Lassonde est une réalisation de la firme OMA (Office for Metropolitan Architecture), de Rotterdam, en partenariat avec l'équipe québécoise de Provencher Roy et Associés, architectes. Ce nouvel édifice constituera une formidable vitrine pour la collection nationale d'art du Québec de 1960 à aujourd'hui et un cadre incomparable pour la programmation d'expositions temporaires consacrées à l'art québécois, canadien et international. L'agrandissement du Musée est aussi l'occasion de doter la capitale d'un bâtiment identitaire au design unique et d'offrir à ses résidents comme à ses visiteurs un complexe muséal d'exception mariant l'art, l'architecture et la nature.



Le chantier du nouveau pavillon
en novembre 2014.

Le pavillon Pierre Lassonde, une infrastructure culturelle majeure située sur la Grande Allée, l'une des plus prestigieuses artères de Québec.







Avec quelque 15 000 mètres carrés de superficie, les vastes espaces du nouveau pavillon permettront de présenter de grandes expositions de calibre international et de nombreuses activités d'animation.

L'escalier monumental s'élève sur trois étages, telle une ample spirale qui rappelle les œuvres du célèbre artiste italien Piranèse.



Mot de la directrice et conservatrice en chef



La directrice
et conservatrice en chef du Musée,
M^{me} Line Ouellet.

Un musée en évolution

L'année 2014-2015 a marqué le premier anniversaire de la mise en chantier du pavillon Pierre Lassonde, maintenant construit à 65 %. Avec 8 500 mètres cubes de béton, 1 100 tonnes métriques d'acier, plus de 80 ouvriers en moyenne par jour et près de 20 sous-traitants, le plus grand chantier culturel du Québec est présentement bien visible, avec son porte-à-faux de 20 mètres qui surplombe la Grande Allée.

Les 15 000 mètres carrés de surface que ce pavillon ajoutera au Musée national des beaux-arts du Québec sont au cœur des plans de travail de ses formidables équipes, des collections à la commercialisation, en passant par les expositions, la médiation et les communications. Ce chantier intellectuel et stratégique vise à faire du nouveau MNBAQ le lieu de référence pour l'art du Québec, mais aussi un endroit convivial où l'on vient bruncher le dimanche, participer à un atelier en famille, bouquiner à la boutique, assister à une conférence ou prendre un verre entre amis. Bref, un musée vivant, un musée où il fait bon vivre. Tout ce travail de préparation est invisible, mais non moins réel, et il permettra d'incarner cette vision dans l'offre de l'institution.

Le Quartier des arts, l'une des priorités stratégiques du Musée, a vu se concrétiser deux projets majeurs cette année : un nouvel aménagement urbain sur la Grande Allée, auquel s'intégrera la place du Musée devant le pavillon Pierre Lassonde, et un parcours de luminaires affichant des œuvres d'Alfred Pellan et de Fernand Leduc sur l'avenue Cartier, une artère commerçante animée située tout près du complexe muséal.

Autre tournant important en cours : le virage numérique. Avec l'annonce du Plan culturel numérique du Québec, faite en nos murs par le premier ministre Philippe Couillard et la ministre de la Culture et des Communications, M^{me} Hélène David, le 29 septembre 2014, le Musée pourra poursuivre le développement amorcé l'an dernier avec la mise en ligne de son nouveau site Web. Nous bénéficions d'une édimestre et



Les invitées d'honneur au vernissage de l'exposition *Morrice et Lyman en compagnie de Matisse*. De gauche à droite : la ministre de la Culture et des Communications, M^{me} Hélène David, la directrice et conservatrice en chef du Musée, M^{me} Line Ouellet, la directrice et conservatrice en chef du Musée des beaux-arts de Montréal, M^{me} Nathalie Bondil, et la directrice générale et chef de la direction de la Collection McMichael d'art canadien, M^{me} Victoria Dickenson.

gestionnaire de communauté dynamique, qui renvoie à notre site – véritable mine d'informations sur l'art du Québec et nos multiples activités – les 25 065 personnes sur Facebook et 4 626 abonnés Twitter qui suivent le Musée, soit une augmentation de près de 40 % par rapport à 2013-2014 pour chacun de ces réseaux sociaux. Ceci n'est que le début des nombreuses réalisations que rendent possibles les investissements du nouveau plan gouvernemental, dont l'objectif principal est d'assurer la présence de l'art québécois sur la Toile.

Une tâche très exigeante pour l'ensemble de nos équipes aura été cette année la réorganisation des ressources en vue d'atteindre l'équilibre budgétaire malgré les coupes récurrentes pratiquées dans la subvention de fonctionnement du Musée par le gouvernement du Québec. Cet exercice de rationalisation et d'optimisation des dépenses de l'institution a permis de terminer l'année avec un surplus et d'établir des conditions favorables au contrôle des charges. Le Musée a procédé en 2014-2015 à une modification de ses méthodes comptables afin de respecter la Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts. N'eût été cette modification, l'excédent financier de l'exercice aurait été de 204 947 \$ au lieu de 1 062 601 \$. Cet écart de 857 654 \$ n'a toutefois aucun impact sur la trésorerie de l'institution. Je salue le travail considérable de l'équipe de l'administration, dirigée par M. Jean-François Fusey, pour en arriver à ce résultat. Le cadre budgétaire et financier actuel fait que la génération de revenus



Afin de souligner le don, par M^{me} Yseult Riopelle, d'une encre exceptionnelle de plus de 4,5 mètres de long réalisée par son père en 1976, le Musée présentait l'événement *Autour de Jean Paul Riopelle* en décembre 2014.

autonomes sera plus que jamais un enjeu dans les prochaines années. Je remercie M^{me} Annie Talbot, directrice générale de la Fondation du Musée, de nous accompagner dans ce défi et d'avoir posé au cours du dernier exercice les bases nécessaires à la consolidation de la Direction du développement et de la commercialisation.

Une fois de plus, le Musée a connu cette année l'animation d'une fourmilière. En effet, pas moins de 26 600 personnes ont fréquenté nos activités éducatives pour les familles et les jeunes, plus de 22 000 enfants et étudiants ont pris part à quelque 780 visites de groupes scolaires et près de 6 400 participants ont assisté à nos activités culturelles – conférences, rencontres, théâtre ou concerts. Merci à l'énergique équipe de la médiation, qui s'est jointe l'automne dernier à celle des expositions, sous la direction de M^{me} Anne Eschapasse, en prévision de la deuxième phase du redéploiement des collections dans le pavillon Pierre Lassonde. Les expositions ont pour leur part satisfait un large spectre de visiteurs en s'intéressant tour à tour à l'art moderne canadien et européen avec *Morrice et Lyman en compagnie de Matisse*, à la miniature indienne avec *Inde* et à la photographie de Lida Moser ou de Bryan Adams avec la Saison photo.

La collection du Musée, qui compte maintenant plus de 38 600 œuvres, ne cesse de s'enrichir. C'est l'âme de l'institution et notre équipe de conservateurs passionnés la fait vibrer au diapason des nombreuses acquisitions. Je tiens à souligner le



Au terme d'une fructueuse carrière de près de 30 ans, le conservateur de l'art ancien du Musée, M. Mario Béland, a reçu en 2014 le prix Carrière de la Société des musées québécois pour son apport exceptionnel à l'avancement de la muséologie québécoise.

départ à la retraite, en 2014-2015, de M. Mario Béland, conservateur de l'art ancien pendant 29 ans et éminent spécialiste de l'art du Québec, et de M^{me} Michèle Grandbois, conservatrice de l'art moderne durant 26 ans et elle aussi une sommité dans son domaine. M^{me} Anne-Marie Bouchard a intégré l'équipe de conservateurs du Musée pour couvrir la période de 1900 à 1949.

Signalons que deux de nos conservateurs ont été honorés cette année par de prestigieuses distinctions : Mario Béland a obtenu le prix Carrière de la Société des musées québécois pour son importante contribution à la connaissance de l'art du Québec, alors que Bernard Lamarche, notre conservateur de l'art actuel, a reçu le prix de la Meilleure exposition en musée, galerie universitaire ou fondation – Toutes catégories confondues au Gala des arts visuels 2014 pour l'exposition *Les matins infidèles. L'art du protocole*, présentée l'an dernier. Ces récompenses font rayonner le Musée et tous ses artisans, et nous en sommes très fiers.

Je terminerai en citant ce beau passage de saint François d'Assise qui traduit bien l'esprit qui nous inspire au Musée : « Commence par faire le nécessaire, puis fais ce qu'il est possible de faire, et tu réaliseras l'impossible sans t'en apercevoir. »

Line Ouellet

Directrice et conservatrice en chef

Les collections et la recherche





Les collections et la recherche

DOUBLE PAGE PRÉCÉDENTE

Deux pièces de la collection Prêt d'œuvres d'art présentées au siège social de l'entreprise Aimia, à Montréal : *Sans titre n° 1* (2002) d'Alexandre David et *Poêle à bois* (1997) de BGL.

Le grand redéploiement des collections du Musée a constitué le chantier principal de la Direction des collections et de la recherche en 2014-2015. Après avoir achevé la première phase de cette opération en février 2014 avec l'inauguration de *Quatre figures de l'art moderne au Québec*, qui consacre quatre salles du pavillon Charles-Baillairgé aux artistes Jean Paul Lemieux, Alfred Pellan, Fernand Leduc et Jean Paul Riopelle, nous avons abordé cette année la seconde phase du redéploiement en élaborant les concepts et les listes d'œuvres des quatre expositions destinées au nouveau pavillon Pierre Lassonde, en construction. Ces expositions mettront en valeur les collections contemporaines du Musée, y compris l'art inuit, les arts décoratifs et le design.

Deux importants chantiers de recherche se sont conclus au cours de l'année. D'abord, la formidable étude sur James W. Morrice et John Lyman (dont le Musée est dépositaire d'une grande partie du legs) et leurs affinités avec Henri Matisse, qui a donné lieu à un catalogue en français et en anglais, ainsi qu'à une exposition présentée en nos murs, mais aussi à la Collection McMichael d'art canadien, en Ontario. Ce vaste projet scientifique a été conduit par la conservatrice de l'art moderne, M^{me} Michèle Grandbois, dont nous désirons souligner l'apport remarquable au Musée. Par ailleurs, celle qui lui a succédé, M^{me} Anne-Marie Bouchard, a livré lors de la Saison photo, lancée en février 2015, les premiers travaux approfondis sur le séjour québécois de la photographe américaine Lida Moser dans les années 1950.

Le développement des collections demeure une priorité pour le Musée et 322 œuvres sont venues enrichir cette année sa collection permanente et sa collection d'étude, alors que 26 autres faisaient leur entrée dans la collection Prêt d'œuvres d'art. Soulignons, parmi les acquisitions, les importantes donations de photographies anciennes par des collectionneurs privés (104 photographies par Pierre Lahoud et 85 par Yves Beauregard) réalisées à l'initiative du conservateur de l'art

ancien de 1850 à 1900, M. Mario Béland. Celles-ci s'ajoutent à un ensemble de 4 573 photographies acquises et patiemment documentées au fil des ans par notre conservateur.

La collection Prêt d'œuvres d'art (CPOA) du Musée national des beaux-arts du Québec est l'un des rares leviers pour soutenir l'art actuel au Québec. Par sa mission, qui consiste à acquérir et à diffuser des œuvres d'art, tout en constituant une collection inédite, elle offre une merveilleuse reconnaissance aux artistes, aux galeries d'art et au milieu des arts visuels actuels québécois. Depuis sa création en 1982 et jusqu'à tout récemment, la CPOA ouvrait les portes de sa réserve exclusivement aux ministères et organismes du gouvernement du Québec. C'est ainsi qu'elle aura loué et diffusé 682 œuvres dans les édifices gouvernementaux en 2014-2015. Mais pour une première fois cette année, le programme de location d'œuvres d'art était accessible aux entreprises et deux d'entre elles se sont déjà prévaluées de ce service, louant au total 78 œuvres.

Le secteur de la gestion des collections rend possible la diffusion du riche patrimoine dont le Musée a la garde. Cette diffusion, qui passe bien sûr par les expositions et les publications de l'institution, s'est aussi concrétisée durant la dernière année par le prêt de 146 œuvres pour des expositions, le traitement de 782 demandes de renseignements ou de recherche et la consultation de 6 176 documents conservés par le Musée (archives, dossiers biographiques, dossiers d'œuvres, publications, etc.). De plus, 8 828 usagers ont consulté les pages de notre site Web consacrées à nos ressources documentaires.

Le Web est également une voie d'accès privilégiée aux collections du Musée. Ainsi, la collection permanente est entièrement numérisée et l'ensemble du catalogue est disponible en ligne, malheureusement sans les images pour les œuvres qui n'appartiennent pas au domaine public, un enjeu majeur dont le ministère de la Culture et des Communications traite actuellement avec les sociétés de gestion des droits des artistes. Dans le cadre du Plan culturel numérique du Québec, le Musée vient par ailleurs de numériser une sélection de 300 négatifs sur verre du fonds Edgar Gariépy, que le public pourra prochainement découvrir en ligne.

Vous trouverez dans cette section les acquisitions coups de cœur de nos conservateurs, que nous tenons à remercier. Notre reconnaissance va aussi à tous nos généreux donateurs, grâce à qui la collection du Musée continue de grandir pour rendre justice au dynamisme des artistes et à la qualité de l'art du Québec.



Joseph Constantine Stadler,
d'après George Heriot
*La Ville de Québec vue de la rive nord
de la rivière Saint-Charles*, 1805
Aquatinte et rehauts d'aquarelle
37,5 x 53,7 cm
Don de Réjean Cantin (2014.123)

Cette superbe aquatinte, gravée en 1805 d'après un dessin original du peintre topographe britannique George Heriot, est l'un des plus beaux exemples de diffusion pour cet artiste d'un dessin inspiré du concept de « pittoresque ». Bordée de

chaque côté de bouquets d'arbres matures et, au premier plan, d'une verdoyante scène pastorale – les pâturages et les bâtiments de la Vacherie, propriété de la succession du politicien David Lynd –, la ville de Québec se dessine à l'arrière-plan.



Louis-Prudent Vallée
L'Édifice de la douane, Québec, vers 1875
 Épreuve à l'albumine argentique
 17,8 × 22,6 cm
 Don de Pierre Lahoud (2014.75)

La donation Lahoud a permis l'entrée dans la collection nationale de près d'une centaine de clichés remarquables du photographe Louis-Prudent Vallée, de Québec. Les sujets sont variés, allant de panoramas de la ville pris du fleuve, de Lévis, de Sillery, de la rivière Saint-Charles ou de Mount Pleasant jusqu'à des vues de sites populaires des alentours,

comme les chutes de La Jeune-Lorette, la rivière Montmorency, le chemin Royal à Beauport, les églises de Cap-Rouge ou de Sainte-Anne-de-Beaupré, sans compter Tadoussac. Certaines photographies constituent des documents ethnographiques tout à fait uniques, témoignant de la vie quotidienne aussi bien que de la vie économique et sociale.



Artiste inconnu

Coiffeuse néo-Renaissance, vers 1880

Érable piqué, marbre et verre

263 × 149 × 54 cm

Don de Jean-Claude De l'Orme (2014.223)

Cette coiffeuse en érable piqué ou moucheté, élément le plus spectaculaire d'un ensemble de chambre à coucher, se distingue par ses dimensions imposantes et par sa composition très architecturée évoquant le style néo-Renaissance, en vogue dans le dernier tiers du xix^e siècle. La base est formée de trois tiroirs, alors que, dans la partie médiane, deux niches

ouvertes encadrent un haut miroir rectangulaire. Bien que le meuble soit très orné, son architecture ne disparaît pas sous le décor et demeure équilibrée et cohérente. Le couronnement, composé de divers éléments sculptés (volutes, rosettes, feuilles et feuillage en rinceau) assemblés par des chevilles de bois, est particulièrement sophistiqué.



John Charles Pinhey
Une martyre chrétienne, 1889
 Huile sur toile, 115,5 × 80,5 cm
 Don de Juanita Snelgrove (2014.228)

La thématique du martyr chrétien tient une place importante dans la peinture académique durant tout le xix^e siècle, comme en font foi plusieurs tableaux dispersés sur le continent européen. Le Musée conserve très peu de compositions associées à ce genre artistique et, jusqu'à maintenant, John Charles Pinhey, qui a fait carrière au Québec, n'était pas représenté dans la collection. Pour sa

Martyre chrétienne, le peintre, formé par le Français Jean-Léon Gérôme, ne privilégie pas l'érotisme omniprésent dans bon nombre de toiles académiques, ni l'aspect spectaculaire des souffrances du personnage. Il choisit plutôt de se concentrer sur l'impact psychologique de la mise à mort imminente de la jeune convertie, résignée et confiante d'accéder au paradis promis.



Edmond Dyonnet
Indien de Caughnawaga, vers 1920
 Huile sur toile, 46,5 x 41 cm
 Don de Marthe Laflamme et
 Claude Gingras (2014.229)

La vogue importante du portrait d'autochtone durant le premier quart du xx^e siècle témoigne d'un intérêt culturel étendu pour les questionnements sur les origines nationales et les types humains, questionnements liés en partie au régionalisme. De fait, de nombreux artistes visitent la réserve de Caughnawaga, aujourd'hui Kahnawake, à proximité de

Montréal, et produisent des études de têtes d'autochtones. Moins classique que les portraits de commande bourgeois dans lesquels Edmond Dyonnet excelle, *l'Indien de Caughnawaga* se caractérise par son rendu plus naturaliste, alors même que le peintre est connu comme un pourfendeur des esthétiques modernistes européennes.



Marc-Aurèle Fortin
Paysage à Saint-Jean, île d'Orléans,
 vers 1945
 Huile sur panneau de fibre de bois
 41 x 31 cm
 Don d'Alain-Marie Tremblay (2014.241)

Cette huile sur panneau est à l'évidence une esquisse faite en plein air. Les traits ébauchés rapidement donnent à l'œuvre un rendu très détendu, assez peu commun dans la production de l'artiste. Période singulière dans l'évolution de la pratique de Fortin, le milieu des années 1940 représente un moment d'oscillation entre les techniques de la manière noire, de la

manière grise et de la caséine, qui, toutes, ont un impact particulier sur la luminosité de ses tableaux. *Paysage à Saint-Jean, île d'Orléans* laisse voir une méthode de travail proche de celle des Fauves, avec ses aplats de couleur contrastés, ses traits repassés plusieurs fois, son cadrage très resserré et l'amplitude réduite de sa palette de couleurs.



Aisa Tuluga
Masques, 1962
 Gravure sur pierre, 11/30
 31 × 35,5 cm
 Don de Jean-Guy Moisan (2014.165)

Cette œuvre d'Aisa Tuluga fait partie d'un lot de douze estampes réunies depuis plus de 40 ans et qui témoignent de façon éloquente des débuts de l'estampe inuite dans le Grand Nord québécois. Elles ont été créées par une dizaine d'artistes issus d'un groupe de 31 graveurs rassemblés dans le cadre d'un projet expérimental mis en branle en 1961 dans le village

de Puvirnituq, au Nunavik. Parmi les autres auteurs de ces estampes figure notamment Kanayook, qui dirigea l'atelier de gravure sur pierre à partir de 1964. L'ensemble comprend six œuvres réalisées au pochoir, cinq gravures sur pierre et une gravure sur plaque en fibre de verre sur cire.



Betty Goodwin
Figure Lying on a Bench, 1988
 Huile, pastel à l'huile, graphite et métal
 sur pellicule de polyester montée sur toile
 210,5 x 143 cm
 Don de Paul Mailhot (2014.239)

Figure dominante de l'art contemporain, tant au Québec qu'à l'échelle nationale, Betty Goodwin s'impose par une esthétique singulière défiant les préceptes modernistes à la faveur d'une iconographie expressionniste centrée sur la figure humaine. Le corps, fragile et vulnérable, constitue le sujet principal de ce grand dessin appartenant à la série des

Seated Figures, l'une des plus sombres et des plus tragiques que l'artiste ait réalisées au cours de sa carrière. Un individu, apparemment mort ou grièvement blessé, repose sur un banc, sous un luminaire typique des salles d'interrogatoire. Une lourde barre de métal, qui contraste avec la finesse du support de l'œuvre, accentue le caractère dramatique de la scène.



Rafael Lozano-Hemmer
Surface Tension, 1992
 Système de surveillance informatisé
 et logiciel conçu pour l'œuvre, E.A.
 Dimensions variables
 Don anonyme (2014.237)

Reconnu mondialement pour ses installations interactives au croisement de l'architecture et de la performance, Rafael Lozano-Hemmer utilise des technologies comme la robotique, la surveillance par ordinateur et les réseaux télématiques. Avec son œil démesuré qui poursuit les visiteurs ayant croisé sa trajectoire, *Surface Tension*, œuvre fondatrice de

la production de l'artiste, convoque des réflexions sur les enjeux liés aux systèmes de surveillance des individus. Réalisée en 1992 dans le contexte de la guerre du Golfe, qui voit apparaître un premier déploiement à grande échelle de bombes guidées par caméra, cette pièce mimant une posture orwellienne demeure aujourd'hui criante d'actualité.



Nadia Myre
The Scar Project, 2005-2013
 Corde, laine, fil, clous et perforations
 sur toile, 25,5 × 25,5 cm (chacun)
 Achat grâce à l'appui du Conseil des
 arts du Canada dans le cadre de son
 programme d'aide aux acquisitions
 (2014.140)

Le Musée a acquis cette année
 350 éléments du *Scar Project* de Nadia
 Myre, une œuvre dans laquelle des
 centaines de personnes ont déposé les
 traces de témoignages lourds de sens.
 Entre 2005 et 2013, l'artiste – qui a
 remporté en 2014 le fameux prix Sobey
 pour les arts – a rencontré de nombreuses
 communautés, invitant leurs membres
 à laisser, sur autant de petites toiles, le

dessin de leurs cicatrices les plus intimes,
 tant littérales que symboliques. Cet
 inventaire, réalisé notamment à l'aide
 d'aiguilles et de fils, révèle publiquement
 un immense réservoir de blessures,
 silencieuses mais particulièrement
 expressives. Ainsi cette série de portraits
 doit-elle être perçue, à plusieurs égards,
 comme un travail de communion.



Paryse Martin
Les Avaleurs de nuages, 2012
 Crayon et aquarelle sur papier, 76 x 56 cm
 Achat pour la collection Prêt d'œuvres
 d'art (CP.2014.199)

L'artiste multidisciplinaire Paryse Martin a réalisé en 2012 une série de dessins au crayon rehaussés à l'aquarelle ayant pour titre *Les Avaleurs de nuages*. Ces œuvres décrivent les aléas de la vie de manière métaphorique, en mettant en scène différents représentants de l'espèce canine. Dans ce dessin, ce qui se passe

sous la fraise orangée du chien semble être à l'image de ses désirs alléchants. Des vagues se forment dans son pelage d'où surgissent des poissons et sa queue végétale s'orne des fleurs et des feuilles piquantes du chardon, celles-là mêmes qui s'accrocheraient à ses poils si seulement il pouvait rejoindre l'objet de sa convoitise.



Steven Tippin
Au milieu, 2013
 Verre fusionné, murrines et supports en
 aluminium, 93 × 47 × 0,5 cm
 Achat grâce au legs Louise et Laurette
 D'Amours (2014.293)

L'artiste verrier Steven Tippin utilise d'anciennes techniques vénitiennes pour la fabrication de ses œuvres. Il subvertit cependant la méthode traditionnelle, dans laquelle les murrines sont multicolores et en trois dimensions, pour créer un écran plat tout en nuances de blanc, de gris et de noir. Les baguettes de verre réagissent

en jeu : l'angle de la surface lors de la cuisson, l'ordre spécifique d'agencement des divers éléments, leur réaction à la chaleur et leur degré de viscosité suivant la température. *Au milieu* figure parmi les expérimentations de Steven Tippin qui lui permettent de produire une profondeur visuelle étonnante sur une surface plane.



Jacques Hurtubise
Mémoires cartographiques, 2007
 Acrylique sur toile, 173 × 380,5 cm
 Don de Sylvie Cataford-Blais et
 Simon Blais (2014.295)

Décédé en 2014 à l'âge de 75 ans, Jacques Hurtubise a été une force majeure de la peinture abstraite au Québec. Il aura travaillé jusqu'à la toute fin de sa vie. Considérant l'importance de son œuvre dans l'histoire de l'art moderne et contemporain ainsi que sa place notable dans la collection du Musée, ce tableau constitue une acquisition incontournable, puisqu'il témoigne avec éclat de la

longévité du peintre et de sa capacité à se renouveler tout en maintenant de hautes exigences esthétiques. Son retour fort singulier à une part de figuration dans les années 2000, notamment par l'évocation d'une carte routière schématisée, a montré de manière éloquent combien le motif du *splash*, né au milieu des années 1960, n'avait rien perdu de son mordant.





Dan Brault
Portal, 2014
 Acrylique sur toile, 138 × 122 cm
 Achat pour la collection Prêt d'œuvres
 d'art (CP.2014.187)

Dan Brault est un coloriste remarquable qui réalise des compositions foisonnantes avec une grande maîtrise. Dans *Portal*, notre regard est attiré par une imposante cible faite de cercles concentriques blancs et orangés. Comme un vortex pouvant nous faire voyager dans différentes dimensions spatiotemporelles, cette cible semble léviter au sein d'une profusion d'éléments en état d'apesanteur :

vers de terre, cloporte, engrenage à vis sans fin, morille et molaire y côtoient diverses formes organiques et des gribouillis aux couleurs acidulées. Ce pétillant maelstrom, qui se détache sur un arrière-plan bleu de Prusse, emprisonne notre œil qui se met à tourbillonner dans cette accumulation bigarrée de signes et de formes.

348

acquisitions

146

œuvres prêtées
pour expositions

621

œuvres louées

Le Plan culturel numérique du Québec

Le Plan culturel numérique du Québec, lancé à l'automne 2014 sous l'égide du ministère de la Culture et des Communications, représente une occasion exceptionnelle pour le Musée de se doter, grâce à un important financement assuré pendant plusieurs années, de stratégies performantes et de nouveaux outils au service de la diffusion de la collection nationale et des échanges avec ses diverses clientèles. De la réalisation de guides de collections numériques à la numérisation de fonds documentaires, en passant par la production de parcours de visite sur tablettes tactiles ou l'implantation de technologies visant à améliorer l'expérience client, c'est une transformation en profondeur que ce plan rend possible, tant en ce qui concerne la valorisation des contenus qu'en ce qui touche l'accessibilité à l'offre et aux services.

Edgar Gariépy
 Couvent à Rivière-Ouelle, Kamouraska,
 avant 1927
 Le Château Bel-Air, Sainte-Pétronille,
 île d'Orléans, vers 1927
 Le Pic de l'Aurore, Percé,
 entre 1930 et 1940
 Négatifs sur verre, 12,7 x 17,7 cm (chacun)
 Fonds Edgar Gariépy (P36)

Le Plan culturel numérique du Québec
 permet notamment au Musée de
 numériser et de rendre accessible une part
 importante de l'œuvre du photographe
 Edgar Gariépy, une source exceptionnelle
 d'informations sur le patrimoine
 architectural et les paysages québécois
 de la première moitié du xx^e siècle.



Les expositions et la médiation





Les expositions et la médiation

DOUBLE PAGE PRÉCÉDENTE

Durant la période des Fêtes, le Musée présentait *La Chambre aux merveilles*, une installation participative signée Émilie Rondeau et conçue spécifiquement pour les jeunes publics.

La volonté de transmission et de dialogue et l'ancrage dans l'actualité sont les valeurs cardinales qui guident l'élaboration de la programmation des expositions, de l'action culturelle et des stratégies de médiation du Musée national des beaux-arts du Québec. La portée de ces trois volets de notre programme, fusionnés, depuis l'automne 2014, en une même direction, s'est vue considérablement renforcée par le déploiement du Plan culturel numérique du Québec. Les réalisations de l'année de la Direction des expositions et de la médiation attestent les efforts des équipes pour croiser les regards et les approches en vue de faire du Musée un lieu résolument vivant et de son époque.

UN CHANTIER DE RECHERCHE DE RÉFÉRENCE : *MORRICE ET LYMAN EN COMPAGNIE DE MATISSE*

Inscrire le parcours d'artistes du Québec et du Canada dans le cadre plus large des pratiques internationales est une ambition qui anime le Musée depuis sa fondation, il y a plus de 80 ans. Toutefois, l'ampleur du chantier de recherche mené par Michèle Grandbois, conservatrice de l'art moderne jusqu'à l'été 2014, en amont de l'exposition *Morrice et Lyman en compagnie de Matisse* et de la publication qui l'a accompagnée n'a que peu d'équivalents dans la documentation de l'avènement de la modernité au Canada. Les peintres anglophones d'origine montréalaise James W. Morrice (1865-1924) et John Lyman (1886-1967) n'avaient en effet bénéficié d'aucune rétrospective depuis 1985 et 1986, respectivement. Ils occupent pourtant une place de choix tant dans l'histoire de l'art moderne canadien que dans les collections publiques du pays. Rappelons, à ce titre, que le Musée national des beaux-arts du Québec a été l'heureux destinataire, en 1970, de la collection d'œuvres de Lyman léguée par sa veuve. Devant un tel constat, il nous est apparu nécessaire de témoigner des cheminements de ces deux artistes majeurs, à la lumière de celui du célèbre peintre français Henri Matisse (1869-1954). Conçus sous la forme d'un dialogue plutôt que d'une démonstration, l'exposition et le catalogue ont choisi de



L'exposition *Morrice et Lyman en compagnie de Matisse* faisait le point sur la carrière de deux pionniers de l'art moderne ayant voyagé entre l'Europe, le Maghreb, le Canada et les Antilles, et mettait en lumière leurs échanges et leurs affinités avec le célèbre peintre français Henri Matisse.

révéler les influences, les confluences et les dissonances entre les travaux de ces artistes pour mettre en exergue les sensibilités picturales de chacun, à l'image d'une conversation entre trois hommes auxquels répugnait toute conception rigide de la peinture et qui partageaient une même quête d'harmonie et de maîtrise des moyens au service de leur individualité propre.

Cet important chantier de recherche, qui s'inscrit dans le droit fil de l'axe stratégique « Leader en art du Québec » du Musée, a pu compter sur la collaboration de plusieurs historiens de l'art québécois et canadiens chevronnés et a connu un rayonnement amplement mérité lors de la présentation de l'exposition à la Collection McMichael d'art canadien, à Kleinburg, en Ontario, à l'automne 2014.

UN MUSÉE OUVERT SUR LE MONDE : LA PEINTURE INDIENNE AU MNBAQ

Cette année, la programmation du Musée s'est ouverte sur une civilisation non occidentale. En effet, en accueillant une centaine de chefs-d'œuvre de la peinture indienne du ^{XII}^e au ^{XIX}^e siècle en provenance du San Diego Museum of Art – qui possède l'une des meilleures collections du monde dans le domaine –, le Musée a permis à ses visiteurs de se plonger dans une culture fascinante, marquée par de multiples et fécondes



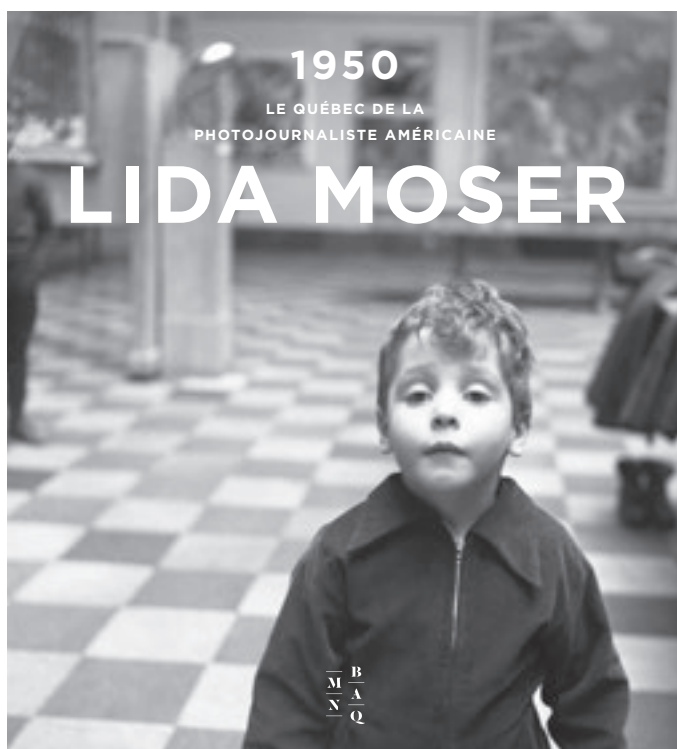
L'exposition itinérante *Vers un renouveau artistique. La revue Le Nigog, 1918* regroupait une trentaine d'œuvres représentatives des principaux courants mis en valeur dans cette importante revue d'avant-garde, témoin d'un moment essentiel de la vie intellectuelle québécoise. Au premier plan, *Le Problème d'échecs* (1904) de Charles Gill.

influences étrangères, fruits de relations commerciales ou de conquêtes. La présentation en exclusivité nord-américaine de ces œuvres délicates aux couleurs d'une exceptionnelle fraîcheur, mises en valeur dans une scénographie raffinée, était assortie d'un espace didactique détaillant leur contexte de production et leurs techniques d'exécution. Une abondante programmation culturelle, dont *Made in India*, un festival de films indiens, et de nombreux ateliers pour la famille ont offert à un public curieux l'occasion de s'initier aux richesses artistiques de ce formidable sous-continent.

UNE SAISON PHOTO AUTOUR DU THÈME DU CORPS

Bien que fortement représentée dans la collection nationale avec 8 839 numéros et régulièrement enrichie par de généreux donateurs, la photographie n'a que sporadiquement fait l'objet d'expositions à part entière au Musée. L'omniprésence de l'image dans notre quotidien nous a inspiré l'idée d'une saison consacrée à cette discipline à travers trois propositions, distinctes mais néanmoins complémentaires, réunies sous la thématique du corps comme vecteur d'identité, qu'elle soit personnelle, culturelle ou sociale. L'exposition *Incarnations. Photographies de la collection du MNBAQ de 1990 à aujourd'hui* a montré, d'une part, comment des artistes québécois en rupture

Le portrait d'un jeune élève de l'École moderne orne la couverture du catalogue de l'exposition 1950. Le Québec de la photojournaliste américaine Lida Moser.



avec le culte des apparences généralisé dans les médias de masse font l'éloge de la chair, surface sensible des émotions et des événements qui jalonnent une vie. La rétrospective 1950. *Le Québec de la photojournaliste américaine Lida Moser*, organisée avec le précieux concours de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, a mis en lumière, d'autre part, un exceptionnel témoignage visuel, largement méconnu, sur le Québec de l'après-guerre. Enfin, *Bryan Adams s'expose* a rassemblé une série de portraits de personnalités emblématiques du monde de la mode, du cinéma, de la scène musicale et des arts visuels ainsi que de soldats britanniques gravement blessés au combat.

Cette Saison photo a trouvé un excellent accueil médiatique et public. La qualité et la variété de l'offre en médiation et en programmation culturelle ont grandement contribué à ce succès. Les photographes amateurs de la province ont ainsi soumis plus de 1 200 photos dans le cadre d'un concours diffusé sur les réseaux sociaux et les mettant au défi de s'inspirer du reportage de Lida Moser pour réaliser leurs clichés. De leur côté, adolescents et jeunes adultes ont pu aborder les expositions à l'aide d'un programme pédagogique intitulé *Réalités photographiques*, conçu conjointement avec une jeune philosophe et destiné à apporter des éléments de réflexion et d'analyse sur la perception des images. Notons que ces

La commissaire de l'exposition *Morrice et Lyman en compagnie de Matisse*, M^{me} Michèle Grandbois (à droite), présente le fruit de ses recherches lors d'une conférence très courue.

réalisations ont bénéficié de l'appui financier de deux partenaires, respectivement Hydro-Québec et la Banque Nationale du Canada.

LA MÉDIATION ET L'ACTION CULTURELLE, SOURCES D'ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL

De plus en plus présente dans la conception d'expositions grâce à la solide expertise qu'elle a acquise sur le terrain au contact des différentes clientèles du Musée (ateliers, conférences, camps artistiques, etc.), l'équipe de la médiation a conduit cette année deux projets dans le domaine. En effet, forte du succès d'expositions organisées en collaboration avec Les Incomplètes en 2013-2014, elle a souhaité s'adresser de nouveau à la petite enfance en présentant *La Chambre aux merveilles*, une installation sur le thème de la forêt enchantée, signée Émilie Rondeau. Elle a en outre élaboré une exposition sur l'art de la miniature inuite, accompagnée de plusieurs espaces d'interactions pour les enfants. Misant sur une approche sensorielle et participative de l'art, ces initiatives donnent un avant-goût de la future Galerie famille, qui ouvrira ses portes l'an prochain dans le pavillon Gérard-Morisset.

Stimulation de l'imaginaire, ouverture sur le monde, apprentissage du regard, amélioration des facultés cognitives : tous ces éléments figurent parmi les bienfaits avérés d'un contact régulier avec l'art. Autant de sources de motivation et d'inspiration pour les membres d'une équipe investie et inventive ! Leurs propositions, qu'elles soient des productions originales (comme le cycle de conférences animées par les conservateurs du Musée) ou le fruit de partenariats (comme ceux établis avec le Festival de la bande dessinée francophone de Québec ou le Club musical de Québec), s'appuient sur la profonde conviction que la rencontre avec des créations et des créateurs de plusieurs disciplines est une source fertile d'épanouissement personnel.





L'exposition *Inde. Miniatures du sud de l'Asie* du San Diego Museum of Art proposait, en exclusivité nord-américaine, une centaine de chefs-d'œuvre de la peinture indienne du XII^e au XIX^e siècle, dans une scénographie originale évoquant la bibliothèque d'un palais.



L'I

Le monde de la Chine
à la Cour des Ming

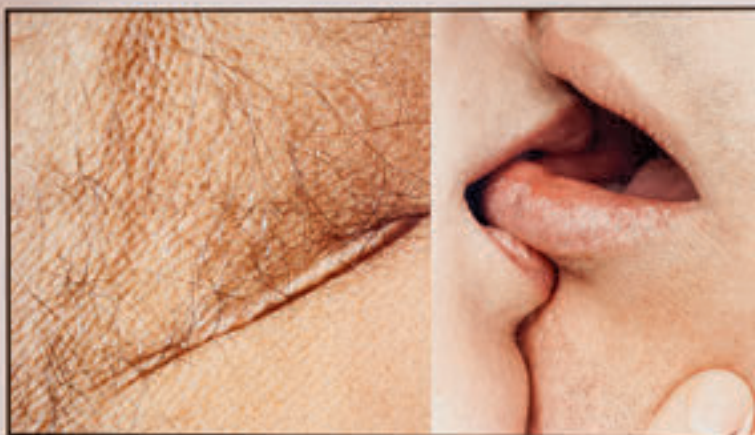
Le monde de la Chine
à la Cour des Ming



Les enfants participent activement à une visite animée de la Saison photo lors de la relâche 2015.

Bryan Adams s'expose rassemblait un vaste ensemble de portraits d'acteurs, de mannequins et d'autres personnalités réalisés par le réputé chanteur rock, de même qu'une série sur des soldats britanniques blessés en Irak et en Afghanistan.





Explorant le thème du corps et de la chair, l'exposition *Incarnations* regroupait des œuvres d'une quinzaine d'artistes québécois contemporains, dont le fameux triptyque *La Fêlure, au cœur des corps* (1990) de Geneviève Cadieux.





À l'occasion du Mois Multi 2015, le Musée accueillait *Eotone*, une œuvre sonore de Herman Kolgen et David Letellier traduisant en temps réel la direction et la force des vents soufflant sur deux continents.

Dans le cadre de la Manif d'art 7, tenue sur le thème de la résistance, le Musée présentait à l'été 2014 *Quelques particules de nous dans un accélérateur*, une installation sculpturale inédite de Jean-Robert Drouillard.





Lors de la 6^e Nuit de la création, plus de 150 étudiants de trois facultés de l'Université Laval – lettres et sciences humaines; musique; aménagement, architecture, art et design – investissaient l'ensemble du Musée pour proposer des performances uniques à plus de 1 600 visiteurs.

La chorégraphe Karine Ledoyen s'inspire de l'œuvre de Fernand Leduc pour offrir de courtes performances dansées dans la salle d'exposition consacrée à l'artiste.





Une jeune fille crée des dessins à la gouache au moyen de *l'Instrument à dessiner* (2012-2013) de Sylvie Cotton, une installation présentée dans l'exposition *Les matins infidèles. L'art du protocole*.

28

expositions

103

activités culturelles

778

groupes scolaires

La Fondation du Musée

La Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec conduit la campagne majeure de financement qui permet de réaliser l'agrandissement du Musée, le plus important projet de mécénat culturel de l'histoire de la ville de Québec. La Fondation participe également au développement de l'institution en recueillant des fonds destinés à enrichir ses collections, à diversifier son offre d'expositions et à accroître l'accessibilité à ses programmes d'activités éducatives et culturelles. La contribution de la Fondation aux dépenses engagées dans le projet d'agrandissement s'élève à 7 millions de dollars au 31 mars 2015. La Fondation a également contribué aux activités du Musée en 2014-2015, grâce notamment à des ententes avec RBC Fondation et la Fondation J. Armand Bombardier.

Le 30 octobre 2014, l'entreprise Gaz Métro annonçait une contribution de 350 000 dollars à la grande campagne de financement de la Fondation du Musée pour permettre la réalisation d'une œuvre d'art public devant le futur pavillon Pierre Lassonde. De gauche à droite : la directrice et conservatrice en chef du Musée, M^{me} Line Ouellet, la présidente et chef de la direction de Gaz Métro, M^{me} Sophie Brochu, le président du conseil d'administration de la Fondation du Musée, M. John R. Porter, et la directrice générale de la Fondation du Musée, M^{me} Annie Talbot.

L'animatrice Mitsou Gélinas interviewe Bryan Adams lors d'un événement-bénéfice regroupant des membres en vue du milieu des affaires. Organisé au profit de la Fondation du Musée et de la Bryan Adams Foundation, cet événement était placé sous la présidence d'honneur de M. Pierre Dion, président et chef de la direction de Québecor.

La Fondation du Musée a tenu deux Grandes Soirées au jardin les 18 et 19 juin 2014, accueillant plus de 450 convives dans un cadre enchanteur. Présentée par La Capitale Assurance et services financiers, l'édition 2014 a permis de générer des revenus de plus de 160 000 dollars.



**Musée national
des beaux-arts du Québec**

*Revue de l'année
2014-2015*

Statistiques clés

FRÉQUENTATION GÉNÉRALE	245 422
FRÉQUENTATION DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES ET CULTURELLES	71 219
VISITEURS SUR LE SITE WEB	385 345
ACQUISITIONS	348
EXPOSITIONS	28
MEMBRES	7 277
AMIS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX	29 691
BÉNÉVOLES	143
HEURES DE BÉNÉVOLAT	8 306
EMPLOYÉS	114
TRAVAILLEURS SUR LE CHANTIER	80

Fréquentation des activités éducatives et culturelles

	Groupes	Participants
ACTIVITÉS POUR LES GROUPES SCOLAIRES		
Préscolaire et primaire	549	15 821
Secondaire	115	3 471
Collégial et université	114	2 969
TOTAL	778	22 261
ACTIVITÉS ÉDUCATIVES POUR LES FAMILLES ET LES JEUNES		
Ateliers de création pour tous	-	5 228
Centres de loisirs et terrains de jeux	37	1 577
Ateliers de création « satellites »	-	8 845
Camps artistiques	-	348
Noël au Musée	-	3 915
La relâche au Musée	-	1 192
Expositions pour la petite enfance	-	5 500
TOTAL	37	26 605
ACTIVITÉS ÉDUCATIVES POUR LE GRAND PUBLIC		
Visites de groupes (visites guidées/libres)	135	4 546
Visites individuelles (visites à heures fixes)	343	3 225
Audioguides	-	7 231
Ateliers de création pour les adultes	-	570
Programme Accès-Musée	26	390
TOTAL	504	15 962
ACTIVITÉS CULTURELLES		
Cinéma	-	906
Conférences et rencontres	-	1 414
Musique, danse, théâtre, performances	-	2 089
Nuit de la création	-	1 638
Activités spéciales	-	344
TOTAL	-	6 391
TOTAL GÉNÉRAL	1 312	71 219

Synthèse des collections

TABLEAU SYNTHÈSE DES ACQUISITIONS 2014-2015

Catégorie	Collection permanente	Collection Prêt d'œuvres d'art	Collection d'étude	Total
Architecture	-	-	-	-
Arts décoratifs et design	19	-	-	19
Arts graphiques	49	7	12	68
Ethnologie	-	-	-	-
Installation	2	-	-	2
Peinture	24	9	-	33
Performance	-	-	-	-
Photographie	201	8	-	209
Sculpture	12	2	-	14
Techniques mixtes	3	-	-	3
Vidéo/film	-	-	-	-
TOTAL	310	26	12	348

ÉTAT DES COLLECTIONS (DÉNOMBREMENT) AU 31 MARS 2015

Catégorie	Collection permanente	Collection Prêt d'œuvres d'art	Collection d'étude	Total
Architecture	16	-	-	16
Arts décoratifs et design	4 028	32	266	4 326
Arts graphiques	15 965	544	754	17 263
Ethnologie	-	-	264	264
Installation	197	6	-	203
Peinture	2 923	644	90	3 657
Performance	1	-	-	1
Photographie	8 114	368	357	8 839
Sculpture	3 567	230	59	3 856
Techniques mixtes	113	31	-	144
Vidéo/film	63	2	-	65
TOTAL	34 987	1 857	1 790	38 634

Note : Le tableau *État des collections (dénombrement)* représente le nombre d'enregistrements au logiciel de gestion des collections (Mimsy XG). Certaines modifications apportées aux enregistrements durant l'année en cours, dont le changement de statut d'œuvres acquises antérieurement ou encore le transfert de pièces entre les collections du Musée ou avec sa bibliothèque, expliquent d'éventuels écarts dans les totaux d'œuvres par catégorie ou par collection si l'on additionne les nouvelles acquisitions à l'état des collections (dénombrement) inscrit au rapport annuel de l'année dernière. Au cours de l'exercice 2014-2015, le Musée a par ailleurs finalisé la ventilation par collection et par catégorie des 1 630 pièces de collection reçues par legs en 2012. Parmi ces pièces, 628 épreuves d'estampes déjà contenues dans la collection permanente ont été cédées, par don, à la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec dans le but de soutenir financièrement le Musée.

NOMBRE D'ARTISTES REPRÉSENTÉS DANS LES COLLECTIONS

Collection permanente	3 811
Collection d'étude	177
Collection Prêt d'œuvres d'art	817
TOTAL	4 387*

* Ajusté en tenant compte des artistes représentés simultanément dans plus d'une collection.

TABLEAU SYNTHÈSE DE LA GESTION DES PRÊTS

	Collection permanente	Collection Prêt d'œuvres d'art	Total
Prêts pour expositions	138	8	146
Prêts de fonction	140	141	281
Locations d'œuvres d'art	2*	619	621
TOTAL	280	768	1 048

* Œuvres transférées de la collection Prêt d'œuvres d'art à la collection permanente après leur location.

Membres des comités consultatifs d'acquisition

ART ANCIEN ET MODERNE

14 MAI 2014

Janet Brooke

Nicholas Kasirer

Martha Langford

Jean-Pierre Valentin

Louise Vigneault

Diane Vachon,
représentante du conseil
d'administration

Line Ouellet,
directrice et conservatrice en chef
et présidente du comité consultatif
d'acquisition

18 NOVEMBRE 2014

Janet Brooke

Christine Cheyrou

Nicholas Kasirer

Colette Naud

Jean-Pierre Valentin

Diane Vachon,
représentante du conseil
d'administration

Line Ouellet,
directrice et conservatrice en chef
et présidente du comité consultatif
d'acquisition

ART CONTEMPORAIN ET ACTUEL

14 MAI 2014

Olivier Asselin

Jo-Ann Kane

François Morelli

Jocelyn Robert

François Rochon

Diane Vachon,
représentante du conseil
d'administration

Line Ouellet,
directrice et conservatrice en chef
et présidente du comité consultatif
d'acquisition

18 NOVEMBRE 2014

Olivier Asselin

Jo-Ann Kane

François Morelli

Jocelyn Robert

François Rochon

Diane Vachon,
représentante du conseil
d'administration

Line Ouellet,
directrice et conservatrice en chef
et présidente du comité consultatif
d'acquisition

COLLECTION PRÊT D'ŒUVRES D'ART

30 AVRIL 2014

Marie-Ève Charron

Bernard Lamarche,
conservateur de l'art actuel
(2000 à ce jour)

Maude Lévesque,
responsable de la collection
Prêt d'œuvres d'art, agissant
à titre de présidente du comité
consultatif d'acquisition

Les acquisitions

COLLECTION
PERMANENTE

Alasua, Alicia

Chasseurs dirigeant des lagopèdes vers un filet, 1961, gravure sur pierre, 54,7 × 76,1 cm. Don de Jean-Guy Moisan (2014.161)

Sedna mise en fuite, 1961, pochoir, 20/25, 50,7 × 69,9 cm. Don de Jean-Guy Moisan (2014.166)

Aliknak, Peter

Diables de mer, 1971 ou 1972, gravure sur pierre, tirage de 50, 50,8 × 76,2 cm. Don de Monique Bédard (2014.03)

André, d'après Rigobert Bonne

Partie occidentale du Canada, contenant les cinq Grands Lacs, avec les pays circonvoisins, extrait de l'Atlas de toutes les parties connues du globe terrestre de Rigobert Bonne, 1787, eau-forte et rehauts d'aquarelle, 25,7 × 38,7 cm (papier), 21 × 31,9 cm (image). Don de Réjean Cantin (2014.133)

Andrews, John

Plan de la ville de Québec, 1771, extrait du livre illustré *Plans of the Principal Cities in the World* de John Andrews, 1792, eau-forte, burin et rehauts d'aquarelle, 18,2 × 24,7 cm (papier), 17,1 × 23,3 cm (image). Don de Réjean Cantin (2014.132)

Baier, Nicolas

Nuages 2, 2010, épreuve numérique imprimée au jet d'encre, 1/2, 92,5 × 143 cm. Don de la Galerie René Blouin (2014.151)

Nuages 3, 2010, épreuve numérique imprimée au jet d'encre, 1/2, 92,5 × 138 cm. Don de la Galerie René Blouin (2014.152)

Nuages 7, 2010, épreuve numérique imprimée au jet d'encre, 1/2, 94,5 × 136 cm. Don de la Galerie René Blouin (2014.153)

Beaulieu, Marie-Hélène

Germinal VI, 2013, verre soufflé, pâte de verre et verre travaillé au chalumeau, 51 × 34 × 25,5 cm. Achat grâce au legs Louise et Laurette D'Amours (2014.279)

Bélanger, Gwenaëli

Dépeindre (Théophile Hamel, «Noémie, Eugénie, Antoinette et Séphora Hamel, nièces de l'artiste», 1854), 2013, épreuve numérique imprimée au jet d'encre, 68,9 × 45,7 cm. Don de l'artiste (2014.264)

Dépeindre (Cornelius Krieghoff, «La Rivière Sainte-Anne, vue au-dessus des chutes», 1854), 2013, épreuve numérique imprimée au jet d'encre, 35,6 × 48,2 cm. Don de l'artiste (2014.265)

Dépeindre (Cynthia Girard, «Tas de bois», 2004), 2013, épreuve numérique imprimée au jet d'encre, 45,7 × 61 cm. Don de l'artiste (2014.266)

Chartrand, Maryse

Force tranquille, de la série *Fungus*, 2014, verre moulé à la cire perdue et verre thermoformé, 27 × 51 × 11 cm. Achat grâce au legs Louise et Laurette D'Amours (2014.280)

Collectif

Maisons d'éducation de la province de Québec, vers 1895-1900, album incluant 85 photographies de 17 établissements d'enseignement, 35,5 × 31 cm (album), 34,5 × 29 cm (chaque feuillet). Don de la collection Yves Beauregard (2014.115, 2014.115.01 à 2014.115.85)

Copping, Brad

Hystérie bleue, 2013, verre travaillé à chaud, fil de cuivre pour l'électronique, papier trouvé et papier washi, 16,5 × 60 × 21,5 cm. Achat grâce au legs Louise et Laurette D'Amours (2014.281)

Coutu, Patrick

Duo : Orbites I, 2007, gouache sur papier, 119,4 × 91,4 cm. Don anonyme (2014.254)

Paysage 357, II, 2013, acrylique, encre et laque sur aluminium, 122 × 91,5 cm. Don de l'artiste (2014.171)

Cristalmath 5 (3,6), 2013, bronze, 162,6 × 68,6 × 43,2 cm. Achat grâce à l'appui du Conseil des arts du Canada dans le cadre de son programme d'aide aux acquisitions (2014.176)

Dallaire, Jean

Who's Who in Life?, 1952, gouache sur papier, 56 × 70,7 cm. Don de Manon Blanchette (2014.180)

Daudelin, Charles

Sans titre, 1945, gouache sur papier, 56 × 40 cm. Don de Sylvain Joly et Philippe Martin à la mémoire de Sergio Barcello (2014.296)

Derouin, René

Migrations – Fleuve-mémoires, 1989-2013, bois gravé (20 plaques) et terre cuite (60 figurines), 61 × 122 cm (chacune des plaques), 1 220 × 122 cm (ensemble), 15 cm (hauteur moyenne des figurines). Don de Julie Derouin (2014.246)

Entre-lacs, 2001, bois gravé peint, 183 × 183 cm. Don de Michel Guimont (2014.257)

Drum, William, attribué à

Miroir de vestibule néo-Renaissance, entre 1860 et 1870, noyer noir et verre, 281 × 193 × 44 cm. Don des Sœurs du Bon-Pasteur de Québec (2014.253)

Dyonnet, Edmond

Indien de Caughnawaga, vers 1920, huile sur toile, 46,5 × 41 cm. Don de Marthe Lafamme et Claude Gingras (2014.229)

Edgerley, Susan

Fétiche contemporain, 1989, verre thermoformé et matériaux divers, 104 × 81 × 40 cm. Achat grâce au legs Louise et Laurette D'Amours (2014.282)

Ellisson & Co. (George William Ellisson)

Madame Daigneault, née Louise de Niverville, vers 1865, épreuve à l'albumine argentique, 10 × 6,1 cm (carton), 9 × 5,4 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.110)

Evergon

The Maid and the Black Cat Are Dead (Evergon), de la série *Margaret and I*, 2001, épreuve à la gélatine argentique à partir du négatif noir et blanc d'un polaroid viré au sélénium, 1/5, 140 × 166,5 cm. Don de l'artiste (2014.256)

Fortin, Marc-Aurèle

Paysage à Saint-Jean, île d'Orléans, vers 1945, huile sur panneau de fibre de bois, 41 × 31 cm. Don d'Alain-Marie Tremblay (2014.241)

Foulem, Léopold L.

Jewish Banana No. 2, de la série *Showy Bananas*, 1976, céramique et objets trouvés, 20 × 23 × 11 cm. Don de l'artiste (2014.07)

Théière, 1983, céramique, 23,6 × 27,5 × 7,2 cm. Don de l'artiste (2014.06)

Les acquisitions

(SUITE)

A Hard Man Is Good to Find, 1996-1997, céramique, décalcomanie et objets trouvés, 37 × 15 × 15 cm. Don de l'artiste (2014.09)

Bouquet aux arums blancs dans un vase monté, 2007-2008, céramique, décalcomanie et objets trouvés, 36,5 × 20,4 × 15,1 cm. Don de l'artiste (2014.08)

Adonis au jardin, 2011, céramique et objets trouvés, 21,8 × 27,5 × 14 cm. Don de l'artiste (2014.10)

Gillanders, David

Accélération 2, 4, 8, 16, 32, 64, 128, 256, 512, 1024, 2008, huile sur papier, 57,5 × 55,5 cm (chacun des dix éléments). Don de l'artiste (2014.258)

Goguen, Jean

Sans titre, 1950, aquarelle sur papier, 48,1 × 63 cm. Don de Jean-Pierre Leport (2014.148)

Sans titre, 1951, aquarelle sur papier, 48,1 × 57 cm. Don de Jean-Pierre Leport (2014.149)

Mutations orange, 1964, acrylique sur toile, 101,5 × 101,5 cm. Don de Jean-Pierre Leport (2014.147)

Goodwin, Betty

Figure Lying on a Bench, 1988, huile, pastel à l'huile, graphite et métal sur pellicule de polyester montée sur toile, 210,5 × 143 cm. Don de Paul Mailhot (2014.239)

Gould, Trevor

Untitled (Inventing a Homeland), 1993, enseigne lumineuse en polyéthylène, aluminium et dispositif électrique, 350 × 152 × 30 cm. Don de l'artiste (2014.292)

Grandmaison, Pascal

Desperate Island 01, 2010, plâtre dur et fibre de verre, 139,5 × 98 × 74 cm. Don de l'artiste (2014.278.01)

Desperate Island 03, 2010, plâtre dur et fibre de verre, 122 × 108 × 81 cm. Don de l'artiste (2014.278.02)

Desperate Island 07, 2010, plâtre dur et fibre de verre, 135 × 90 × 84 cm. Don de l'artiste (2014.278.03)

Desperate Island 08, 2010, plâtre dur et fibre de verre, 138 × 118 × 95 cm. Don de l'artiste (2014.278.04)

Desperate Island 09, 2010, plâtre dur et fibre de verre, 128,5 × 98 × 79 cm. Don de l'artiste (2014.278.05)

Desperate Island 10, 2010, plâtre dur et fibre de verre, 122,5 × 126 × 87 cm. Don de l'artiste (2014.278.06)

Gubash, Milutin

A Family, de la série *Which Way to the Bastille?*, 2007, épreuve à développement chromogène (procédé Lambda), 1/3, 61 × 61 cm. Don anonyme (2014.273)

Eva, de la série *Which Way to the Bastille?*, 2007, épreuve à développement chromogène (procédé Lambda), 1/3, 51 × 51 cm. Don anonyme (2014.274)

Chris, de la série *Which Way to the Bastille?*, 2007, épreuve à développement chromogène (procédé Lambda), 1/3, 51 × 51 cm. Don anonyme (2014.275)

Hébert, Henri

Danseuse avec cymbales, 1923, eau-forte, 28,5 × 22,8 cm (papier), 13,8 × 7,2 cm (image). Don de Claudette Hould à la mémoire d'André Bachand (2014.174)

Hullmandel, Charles Joseph, d'après Frederick Fitzgerald de Roos

Québec, extrait du livre illustré *Personal Narrative of Travels in the United States and Canada in 1826* de Frederick Fitzgerald de Roos, 1827, eau-forte, burin et rehauts d'aquarelle, 22,4 × 50 cm (papier), 14 × 44,7 cm (image). Don de Réjean Cantin (2014.134)

Hurtubise, Jacques

Sunset, 1980, acrylique sur toile, 203 × 406 cm. Don de Jacques Toupin (2014.291)

Mémoires cartographiques, 2007, acrylique sur toile, 173 × 380,5 cm. Don de Sylvie Cataford-Blais et Simon Blais (2014.295)

Inconnu

Partie septentrionale des possessions anglaises en Amérique, où se trouvent l'île de Terre-Neuve, le Canada et la Nouvelle-Écosse, extrait de l'Atlas général à l'usage des collèges et maisons d'éducation de Jean-Baptiste Nolin, 1791, eau-forte et rehauts d'aquarelle, 25,2 × 32,6 cm (papier), 20,2 × 28 cm (image). Don de Réjean Cantin (2014.131)

Athanase Charles Marie de Charette, 2^e baron de La Contrie, en zouave, vers 1865, épreuve à l'albumine argentique, 10,2 × 6,2 cm (carton), 4,5 × 3,5 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.111)

Portrait de religieux, vers 1865, épreuve à l'albumine argentique, 10 × 6,2 cm (carton), 4,7 × 3,6 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.112)

Tadoussac, vers 1875, épreuve à l'albumine argentique, 6,4 × 10,4 cm (carton), 6 × 8,5 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.108)

Le Bastion du Roi à la Citadelle de Québec, vers 1880, épreuve à l'albumine argentique, 6,2 × 10,1 cm (carton), 6 × 8,3 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.100)

Lit néo-Renaissance, vers 1880, érable piqué, 204 × 154 × 216 cm. Don de Jean-Claude De l'Orme (2014.222)

Coiffeuse néo-Renaissance, vers 1880, érable piqué, marbre et verre, 263 × 149 × 54 cm. Don de Jean-Claude De l'Orme (2014.223)

Bureau néo-Renaissance, vers 1880, chêne, placage d'ébène, d'acajou et de loupe d'amboine, bois peint et laiton, 154,6 × 97 × 61 cm. Don de Jean-Claude De l'Orme (2014.224)

La Porte Kent, Québec, vers 1885, épreuve à l'albumine argentique, 10,1 × 6,2 cm (carton), 9,1 × 6 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.101)

Vue de Québec, extrait du livre illustré *The Countries of the World* de Robert Brown, 1892, gravure sur bois ou zincographie et rehauts d'aquarelle, 18,8 × 26,1 cm (papier), 14,6 × 20,2 cm (image). Don de Réjean Cantin (2014.122)

Le Manoir Couillard-Dupuy, Montmagny, vers 1900, épreuve à l'albumine argentique, 18,5 × 23,2 cm (carton), 15,2 × 20,5 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.79)

Inconnu, d'après Jacques-Nicolas Bellin

Partie du cours du fleuve Saint-Laurent depuis Québec jusqu'au cap aux Oies. Carte du cours du fleuve Saint-Laurent depuis Québec jusqu'à la mer. Vue des terres du sud pour passer la traverse en remontant le fleuve, 1761, eau-forte et rehauts d'aquarelle, 62,7 × 91,7 cm (papier), 56,5 × 85,8 cm (image). Don de Réjean Cantin (2014.127)

Partie du fleuve Saint-Laurent avec le bassin de Québec et l'île d'Orléans, extrait du *Petit Atlas maritime* de Jacques-Nicolas Bellin, tome I, 1764, eau-forte et rehauts d'aquarelle, 31,9 × 43,4 cm (papier), 20,8 × 30 cm (image). Don de Réjean Cantin (2014.128)

Cours du fleuve Saint-Laurent depuis la mer jusqu'à Québec, extrait du *Petit Atlas maritime* de Jacques-Nicolas Bellin, tome I, 1764, eau-forte et rehauts d'aquarelle, 31,8 × 43,5 cm (papier), 21,7 × 35,3 cm (image). Don de Réjean Cantin (2014.129)

Suite du cours du fleuve Saint-Laurent depuis Québec jusqu'au lac Ontario, extrait de l'*Atlas portatif pour servir à l'intelligence de l'Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes* de Guillaume-Thomas Raynal, 1773, eau-forte et rehauts d'aquarelle, 26,9 × 40,4 cm (papier), 18,3 × 27,8 cm (image). Don de Réjean Cantin (2014.130)

Inconnu, d'après Alexis-Hubert Jaillot

Amérique septentrionale divisée en ses principales parties, 1792, eau-forte et rehauts d'aquarelle, 52,9 × 62,6 cm (papier), 46,8 × 58,8 cm (image). Don de Réjean Cantin (2014.125)

Jérôme, Jean-Paul

Souffle d'eau, 1976, acrylique sur toile, 46 × 55 cm. Don de Carol Fiset (2014.142)

Palais de ténèbres, 1979, acrylique sur toile, 65,3 × 92 cm. Don de Carol Fiset (2014.143)

Jocelyn, Simeon Smith, d'après Daniel Wadsworth

Chantier à Montmorency et la baie de Québec, extrait du livre illustré *Observations effectuées lors d'une tournée rapide entre Hartford et Québec durant l'automne de 1819* de Benjamin Silliman, 1820, eau-forte, burin et rehauts d'aquarelle, 10,7 × 18 cm (papier), 7,4 × 11,2 cm (image). Don de Réjean Cantin (2014.135)

Kitekudlak, Joseph, d'après Agnes Nanogak Goose

Couple de grues protégeant sa couvée, 1973, gravure sur pierre, tirage de 50, 50,9 × 76,3 cm. Don de Monique Bédard (2014.02)

Kitsualik, Simon

Femme tendant une peau de phoque, 1961, gravure sur pierre et pochoir, tirage de 50, 48,2 × 35,6 cm. Don de Jean-Guy Moisan (2014.160)

Kline, Chris

Divider 2, 2011, dispersion de pigments acryliques et aqueux sur popeline, 183,2 × 183,2 cm. Don anonyme (2014.155)

Divider 4, 2011, dispersion de pigments acryliques et aqueux sur popeline, 183,2 × 183,2 cm. Don anonyme (2014.156)

Kope, Annie

Outardes, 1961, pochoir, 8/50, 42,2 × 57,9 cm. Don de Jean-Guy Moisan (2014.159)

Lapointe, Michèle

Les Petites Filles de Madame Liddell, 2006, verre massif, fusion de décalcomanies à l'oxyde de fer, photographie, bois et collage, 31 × 210 × 7,6 cm (ensemble), 31 × 39 × 7 cm (oreiller central), 11 × 18 × 4,5 cm (chacun des dix petits oreillers). Don de l'artiste (2013.320)

Lavillante, Renée

Brouiller les pistes. 10 Chutes de 51 galets, 2003, graphite sur papier Waterford, 91,5 × 114,5 cm. Don de l'artiste (2014.260)

À tes dépens si tu te perds.
De Formiguères à Porté-Puymorens (récit de Dominique), 2007, crayon de couleur sur pellicule de polyester, 91,6 × 114,2 cm. Don de l'artiste (2014.261)

Lefebvre, Elmina (sœur Marie-de-l'Eucharistie)

Moine en prière, vers 1900, huile sur toile, 89,1 × 71,5 cm. Don de Marie Côté-Champoux (2014.227)

Lemieux, Jean Paul

La Nuit de l'atome, 1960, huile sur toile, 52 × 56 cm. Don d'Odette Jobin-Laberge (2014.238)

Lemoyne, Serge

Have You Heard of Mike Norris Yet?, 1969, acrylique sur verre, 82,5 × 62,4 cm. Don d'Yves Laroche (2013.99)

Bobos dessins, 1975, cahier incluant 94 dessins (encre, tampons d'ouate et diachylons sur papier), 37 × 43 cm (cahier), 35 × 43 cm (chaque dessin). Don d'Yves Laroche (2013.100)

Autoportrait, 1988-1989, acrylique et photographie sur toile, 137,5 × 101,5 cm. Don d'Yves Laroche (2013.101)

Letendre, Rita

Into a Dream, 2013, huile sur toile, 91,5 × 91,5 cm. Don de Blema et Arnold Steinberg (2014.137)

Lockau, Kevin

Résurrection, 2008, verre coulé dans le sable et acier (base), 76 × 41 × 25 cm. Achat grâce au legs Louise et Laurette D'Amours (2014.283)

Lozano-Hemmer, Rafael

Surface Tension, 1992, système de surveillance informatisé et logiciel conçu pour l'œuvre, E.A., dimensions variables. Don anonyme (2014.237)

Luuku, Mattiusi Qimmaluk

L'Homme et l'oisie, 1961, pochoir, E.A./60, 53,5 × 45,8 cm. Don de Jean-Guy Moisan (2014.158)

Lyman, John

Paysage avec maison, côte nord-africaine, entre 1920 et 1926, huile sur toile, 14 × 17,7 cm. Don de Jean-Pierre Valentin (2014.178)

Étude pour « Club nautique, North Hatley », 1948, fusain, graphite et craie sur papier, 30,2 × 45,5 cm. Don de Jean-Pierre Valentin (2014.177)

Lyons, Tanya

Survie, 2014, verre travaillé au chalumeau, taie d'oreiller, dentelle et papier, 107 × 81,5 × 10 cm. Achat grâce au legs Louise et Laurette D'Amours (2014.284)

Manakudluk, Matusie

La Famille, 1961, gravure sur plaque en fibre de verre sur cire, 5/60, 30,5 × 44,8 cm. Don de Jean-Guy Moisan (2014.163)

Millette, Claude

10 Pieds cubes rouges par seconde, 2013, acier peint et acier inoxydable, 350 × 140 × 140 cm. Don de l'artiste (2014.150)

Molinari, Guido

Sans titre, 1967, acrylique sur toile, 203,3 × 365,3 cm. Don de Guy Molinari (2014.145)

Les acquisitions

(SUITE)

Myre, Nadia

The Scar Project, 2005-2013, corde, laine, fil, clous et perforations sur toile, 25,5 × 25,5 cm (chacun des 350 éléments). Achat grâce à l'appui du Conseil des arts du Canada dans le cadre de son programme d'aide aux acquisitions (2014.140)

Napatuk, Sackareasis

Une oie se grattant la tête sur le sol, 1961, pochoir, 41/50, 45,8 × 58,5 cm. Don de Jean-Guy Moisan (2014.167)

Nettleton, Thomas

Maison à Sorel, entre 1864 et 1870, épreuve à l'albumine argentique, 6,4 × 10,3 cm (carton), 5,5 × 9 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.107)

Petit, d'après un artiste inconnu

Carte réduite des côtes orientales de l'Amérique septentrionale, extrait du *Recueil des cartes hydrographiques à l'usage des vaisseaux du roi*, 1780, eau-forte, 62 × 88,6 cm (papier), 58,2 × 86,1 cm (image). Don de Réjean Cantin (2014.126)

Pilon, Laurent

Les Danseurs, 1996, résine de polyester et adjuvants, 3 éléments : 258,8 × 76,5 × 33,5 cm; 260,7 × 79,4 × 36 cm; 265,3 × 76 × 39,5 cm. Don de l'artiste (2014.157)

Pinhey, John Charles

Une martyre chrétienne, 1889, huile sur toile, 115,5 × 80,5 cm. Don de Juanita Snelgrove (2014.228)

Plante, Jonathan

Pellicules, 2013, impression lithographique sur plastique lenticulaire, 1/3, 85 × 115 cm. Achat (2014.01)

Riopelle, Jean Paul

Composition, 1964, huile sur toile, 81 × 100 cm. Don de Raymonde Guertin et Michel Bovo (2014.116)
Sans titre, 1964, aquarelle, encre et gouache sur papier, 44,2 × 55,2 cm. Don d'Andrée Monnier (2014.287)
Sans titre, 1976, encre sur papier marouflé sur toile, 101,5 × 465,5 cm. Don d'Yseult Riopelle (2014.255)

Robert, Louise

Sans titre, 1975, crayon de couleur et graphite sur papier, 78 × 58 cm. Don de Simon Blais (2014.271)

Sans titre, 1976, crayon de couleur et graphite sur papier, 76,5 × 56 cm. Don de Simon Blais (2014.272)

Brisure (N° 394), 1981, acrylique et huile en bâton sur papier, 100 × 70,5 cm. Don de Paule Leduc et Jacques Brunet (2014.269)

Roussil, Robert

Sans titre, 1982, mine de plomb sur papier, 52,5 × 38,8 cm. Don d'Alain Richard (2014.170)

Sarony, Oliver

Portrait de chien, vers 1870, épreuve à l'albumine argentique, 10,5 × 6,3 cm (carton), 9,1 × 5,4 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.113)

Simard, Jean

Paysage, 1943, huile sur bois, 48 × 50 cm. Don d'Hélène Hall (2014.04)

Sivuak, Paulosis

Construction d'un iglou, 1961, pochoir, 29/60, 30,5 × 47,2 cm. Don de Jean-Guy Moisan (2014.164)

Smithwick & French, d'après Frederic B. Schell

La Chute Montmorency, extrait du livre illustré *Picturesque Canada*, 1882, gravure sur bois et rehauts d'aquarelle, 33 × 25,5 cm (papier), 23,8 × 16,4 cm (image). Don de Réjean Cantin (2014.119)

Speer, J. T., d'après C. E. H. Bonwill, d'après Louis-Prudent Vallée

La Terrasse Dufferin, extrait du livre illustré *Picturesque Canada*, 1882, gravure sur bois et rehauts d'aquarelle, 23,5 × 31,7 cm (papier), 16,2 × 23,7 cm (image). Don de Réjean Cantin (2014.118)

Sproule, Robert Auchmuty, d'après Alexander Jamieson Russell

La Porte Dalhousie, Québec, extrait de l'ouvrage *Hawkins' Picture of Quebec*, 1834, lithographie, 10,8 × 16,7 cm (papier), 8,7 × 14,9 cm (image). Don de Réjean Cantin (2014.124)

Stadler, Joseph Constantine, d'après George Heriot

La Ville de Québec vue de la rive nord de la rivière Saint-Charles, 1805, aquatinte et rehauts d'aquarelle, 37,5 × 53,7 cm (papier), 31,2 × 49,3 cm (image). Don de Réjean Cantin (2014.123)

Takenouchi, Naoko

Fragment de rêve n° 10, 2007, verre soufflé et gravé au jet de sable et feuille d'argent, 42 × 16 × 16 cm. Achat grâce au legs Louise et Laurette D'Amours (2014.285)

Tippin, Steven

Au milieu, 2013, verre fusionné, murrines et supports en aluminium, 93 × 47 × 0,5 cm. Achat grâce au legs Louise et Laurette D'Amours (2014.293)

Toupin, Fernand

Dialogue, 1957, huile sur panneau de fibre de bois, 76,2 × 60,9 cm. Don de Claude Gauthier (2014.179)

Tousignant, Claude

Modulateur luso-chromatique orange, 2008, acrylique sur aluminium, 284 × 140 × 128 cm (largeur et profondeur variables). Don de l'artiste (2014.183)

Tousignant, Serge

P. 169, 1964, encre sur papier (annuaire téléphonique) marouflé sur bois, 28 × 22,5 cm. Don de Madeleine Forcier (2014.250)

P. 276, 1964, encre sur papier (annuaire téléphonique) marouflé sur bois, 28 × 22,5 cm. Don de Madeleine Forcier (2014.251)

P. 277, 1964, encre sur papier (annuaire téléphonique) marouflé sur bois, 28 × 22,5 cm. Don de Madeleine Forcier (2014.252)

Tukalak, Kanayuk

Vison, 1961, pochoir, 50/50, 45,8 × 55,8 cm. Don de Jean-Guy Moisan (2014.168)

Ours polaire, 1961, gravure sur pierre, 34/70, 45 × 63 cm. Don de Jean-Guy Moisan (2014.169)

Tuluga, Aisa

Masques, 1962, gravure sur pierre, 11/30, 31 × 35,5 cm. Don de Jean-Guy Moisan (2014.165)

Tuluga, Tamusi Naqtai

Inuak, 1961, gravure sur pierre, 5/60, 57,1 × 48,5 cm. Don de Jean-Guy Moisan (2014.162)

Vallée, Louis-Prudent

Le Monument à Wolfe et à Montcalm, Québec, 1867 ou 1868, épreuve à l'albumine argentique, 10,1 × 6,2 cm (carton), 9,1 × 6 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.103)

La Porte Saint-Louis, Québec, entre 1867 et 1870, épreuve à l'albumine argentique, 8,9 × 17,7 cm (carton), 8 × 15 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.96)

Les Chantiers maritimes de l'anse au Foulon, Sillery, entre 1868 et 1876, épreuve à l'albumine argentique, 11 × 16,5 cm (carton), 10 × 16 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.11)

Le Monument à Wolfe, Québec, entre 1868 et 1876, épreuve à l'albumine argentique, 10 × 6,2 cm (carton), 8,9 × 6 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.102)

Le Collège des Jésuites, Québec, 1874, tirage 1877, épreuve à la gélatine argentique, 28 × 35,5 cm (carton), 16,5 × 23,5 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.78)

Le Monument à Wolfe et la prison de Québec, vers 1875, épreuve à l'albumine argentique, 11 × 16,5 cm (carton), 10 × 16 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.29)

Le Monument à Wolfe, Québec, vers 1875, épreuve à l'albumine argentique, 16,5 × 11 cm (carton), 16 × 10 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.30)

La Chute et le moulin de La Jeune-Lorette, vers 1875, épreuve à l'albumine argentique, 10 × 19 cm (carton), 10 × 15,3 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.48)

Québec vu des battures de la rivière Saint-Charles, vers 1875, épreuve à l'albumine argentique, 19,5 × 24,4 cm (carton), 18 × 22,9 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.58)

L'Édifice de la douane, Québec, vers 1875, épreuve à l'albumine argentique, 18,3 × 23,3 cm (carton), 17,8 × 22,6 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.75)

Le Monument à Wolfe et à Montcalm, Québec, vers 1875, épreuve à l'albumine argentique, 23,3 × 18,3 cm (carton), 22,6 × 17,5 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.76)

La Maison Jean-Gaubert, rue Saint-Louis, Québec, vers 1875, épreuve à l'albumine argentique, 10,5 × 6,3 cm (carton), 8,3 × 6 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.104)

La Chute et le moulin de La Jeune-Lorette, vers 1875, épreuve à l'albumine argentique, 6,3 × 10,5 cm (carton), 6 × 9,1 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.106)

La Terrasse Dufferin et la Citadelle vues de l'Université Laval, Québec, 1879, épreuve à l'albumine argentique, 18 × 23 cm. Don de Pierre Lahoud (2014.80)

La Terrasse Dufferin et la Basse-Ville de Québec, entre 1879 et 1886, épreuve à l'albumine argentique, 18,3 × 23,5 cm (carton), 17,6 × 22,5 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.54)

La Procession de la Saint-Jean-Baptiste, rue Saint-Jean, Québec, 24 juin 1880, épreuve à l'albumine argentique, 17,5 × 22,8 cm. Don de Pierre Lahoud (2014.81)

Vue de Québec et de la gare du Grand Tronc, Lévis, vers 1880, épreuve à l'albumine argentique, 11 × 16,5 cm (carton), 10 × 16 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.13)

La Citadelle de Québec vue du quai de la Reine, vers 1880, épreuve à l'albumine argentique, 11 × 16,5 cm (carton), 10 × 16 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.17)

Le Bastion du Roi, Québec, vers 1880, épreuve à l'albumine argentique, 16,5 × 11 cm (carton), 16 × 10 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.18)

Québec vu de la Citadelle, vers 1880, épreuve à l'albumine argentique, 12,5 × 20 cm (carton), 11,5 × 19 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.19)

La Porte Saint-Jean, Québec, vers 1880, épreuve à l'albumine argentique, 12 × 17 cm (carton), 10 × 14,5 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.34)

La Porte Saint-Jean, Québec, vers 1880, épreuve à l'albumine argentique, 11 × 16,5 cm (carton), 10 × 16 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.35)

La Chute Montmorency, vers 1880, épreuve à l'albumine argentique, 16,5 × 11 cm (carton), 16 × 10 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.39)

Le Quartier Saint-Roch et la tour Martello n° 4 vus de Mount Pleasant, Québec, vers 1880, épreuve à l'albumine argentique, 18,3 × 23,4 cm (carton), 17,5 × 22,4 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.59)

Le Quartier Saint-Roch et la tour Martello n° 4 vus de Mount Pleasant, Québec, vers 1880, épreuve à l'albumine argentique, 10,2 × 15,5 cm. Don de Pierre Lahoud (2014.87)

Vue de Québec et de la gare du Grand Tronc, Lévis, vers 1880, épreuve à l'albumine argentique, 25 × 32 cm. Don de Pierre Lahoud (2014.92)

La Terrasse Dufferin vue du bureau de poste, Québec, vers 1880, épreuve à l'albumine argentique, 25,5 × 30,5 cm. Don de Pierre Lahoud (2014.93)

La Chute Montmorency, vers 1880, épreuve à l'albumine argentique, 31,4 × 25,5 cm. Don de Pierre Lahoud (2014.94)

L'Hôtel Saint-Louis, rue Saint-Louis, Québec, vers 1880, épreuve à l'albumine argentique, 10,5 × 6,3 cm (carton), 9,2 × 6 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.105)

L'Ancien Édifice du Parlement, la terrasse Dufferin et la Citadelle vus de l'Université Laval, Québec, vers 1880, tirage 1887, épreuve à l'albumine argentique, 8,8 × 17,5 cm (carton), 7,9 × 16,1 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.95)

La Porte Kent, Québec, entre 1880 et 1886, épreuve à l'albumine argentique, 11 × 16,5 cm (carton), 10 × 16 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.38)

Joseph Painchaud. Photographie d'une miniature de Gerome Fassio, 1882, épreuve à l'albumine argentique, 10,5 × 6,2 cm (carton), 9,5 × 5,8 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.114)

Les acquisitions

(SUITE)

L'Intérieur de l'église Saint-Patrick, Québec, vers 1885, épreuve à l'albumine argentique, 11 × 16,5 cm (carton), 10 × 16 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.24)

Les Marches naturelles de la rivière Montmorency, vers 1885, épreuve à l'albumine argentique, 11 × 16,5 cm (carton), 10 × 16 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.42)

Le Chemin Royal et le monument à la Tempérance, Beauport, vers 1885, épreuve à l'albumine argentique, 11 × 16,5 cm (carton), 10 × 16 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.45)

La Grande Batterie et l'Université Laval, Québec, vers 1885, épreuve à l'albumine argentique, 17,2 × 22,2 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.66)

L'École des frères du faubourg Saint-Jean-Baptiste en hiver, Québec, vers 1885, épreuve à l'albumine argentique, 17,5 × 22,5 cm. Don de Pierre Lahoud (2014.82)

La Chapelle de Tadoussac, vers 1885, épreuve à l'albumine argentique, 8,8 × 17,7 cm (carton), 8 × 16 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.97)

La Citadelle de Québec vue du fleuve Saint-Laurent, en hiver, vers 1885, épreuve à l'albumine argentique, 6,2 × 10,5 cm (carton), 5,9 × 8,7 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.98)

Le Bastion du Roi à la Citadelle de Québec, vers 1885, épreuve à l'albumine argentique, 6,3 × 9,5 cm (carton), 6 × 8,5 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.99)

La Porte Saint-Jean et le marché Montcalm, Québec, 1889, épreuve à l'albumine argentique, 11 × 16,5 cm (carton), 10 × 16 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.36)

La Porte Saint-Jean et le marché Montcalm, Québec, 1889, épreuve à l'albumine argentique, 18,4 × 23,3 cm (carton), 17,7 × 22,8 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.64)

Plaque commémorative en souvenir du général Montgomery, sur le cap Diamant, Québec, vers 1890, épreuve à l'albumine argentique, 11 × 16,5 cm (carton), 10 × 16 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.20)

La Basilique-cathédrale de Notre-Dame-de-Québec, vers 1890, épreuve à l'albumine argentique, 16,5 × 11 cm (carton), 16 × 10 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.23)

Le Palais de justice, Québec, vers 1890, épreuve à l'albumine argentique, 11 × 16,5 cm (carton), 10 × 16 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.27)

Le Manège militaire, Québec, vers 1890, épreuve à l'albumine argentique, 11 × 16,5 cm (carton), 10 × 16 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.28)

La Tour Martello n° 2 vue de la Grande Allée, Québec, vers 1890, épreuve à l'albumine argentique, 11 × 16,5 cm (carton), 10 × 16 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.32)

Le Marché Montcalm et l'hôtel du Parlement, Québec, vers 1890, épreuve à l'albumine argentique, 11 × 16,5 cm (carton), 10 × 16 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.33)

La Porte Saint-Louis, Québec, vers 1890, épreuve à l'albumine argentique, 11 × 16,5 cm (carton), 10 × 16 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.37)

La Chute Montmorency, vers 1890, épreuve à l'albumine argentique, 16,5 × 11 cm (carton), 16 × 10 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.40)

Québec vu de la côte de Beauport, vers 1890, épreuve à l'albumine argentique, 11 × 16,5 cm (carton), 10 × 16 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.43)

Chapelle de procession sur le chemin Royal, Beauport, vers 1890, épreuve à l'albumine argentique, 11 × 16,5 cm (carton), 10 × 16 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.44)

Troupeaux sur le chemin Royal, Beauport, vers 1890, épreuve à l'albumine argentique, 11 × 16,5 cm (carton), 10 × 16 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.46)

Le Chemin Royal, Beauport, vers 1890, épreuve à l'albumine argentique, 11 × 16,5 cm (carton), 10 × 16 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.47)

Vue de Québec et de la gare du Grand Tronc, Lévis, vers 1890, épreuve à l'albumine argentique, 18,3 × 23,3 cm (carton), 16,8 × 22,5 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.49)

La Basse-Ville et le port de Québec vus de la Citadelle, vers 1890, épreuve à l'albumine argentique, 18,3 × 23,5 cm (carton), 17,4 × 22,2 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.50)

Le Port de Québec et le marché Champlain, vers 1890, épreuve à l'albumine argentique, 18,3 × 23,4 cm (carton), 17,3 × 22,6 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.51)

Le Port de Québec et le marché Champlain, vers 1890, épreuve à l'albumine argentique, 18,3 × 23,4 cm (carton), 17,3 × 22,2 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.52)

La Haute-Ville et l'hôtel du Parlement vus de l'Université Laval, Québec, vers 1890, épreuve à l'albumine argentique, 18,3 × 23,4 cm (carton), 17,2 × 22,5 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.53)

L'Hôtel-Dieu et la rue des Remparts, Québec, vers 1890, épreuve à l'albumine argentique, 18,4 × 23,3 cm (carton), 17,8 × 22,3 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.55)

La Rue Sous-le-Cap et la rue des Remparts, Québec, vers 1890, épreuve à l'albumine argentique, 18,4 × 23,4 cm (carton), 17,5 × 22 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.56)

Le Marché Montcalm et l'hôtel du Parlement, Québec, vers 1890, épreuve à l'albumine argentique, 18,3 × 23,3 cm (carton), 17,5 × 22,5 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.62)

Le Marché Montcalm et l'hôtel du Parlement, Québec, vers 1890, épreuve à l'albumine argentique, 18,4 × 23,4 cm (carton), 17,4 × 22,2 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.63)

Le Marché Champlain, Québec, vers 1890, épreuve à l'albumine argentique, 18,5 × 23,4 cm (carton), 17,5 × 22,3 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.65)

Le Château Frontenac vu du parc Montmorency, Québec, vers 1890, épreuve à l'albumine argentique, 18,3 × 23,4 cm (carton), 17,6 × 22,6 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.68)

Le Manège militaire, Québec, vers 1890, épreuve à l'albumine argentique, 18,4 × 23,4 cm (carton), 17,7 × 22,8 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.73)

La Porte Kent, Québec, vers 1890, épreuve à l'albumine argentique, 18,3 × 23,3 cm (carton), 17,6 × 22,6 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.74)

Québec vu de la côte de Beauport, vers 1890, épreuve à l'albumine argentique, 18,3 × 23,4 cm (carton), 17,7 × 22,9 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.77)

L'Église Saint-Félix, Cap-Rouge, vers 1890, épreuve à l'albumine argentique, 17,5 × 23 cm. Don de Pierre Lahoud (2014.84)

La Porte Saint-Jean et le marché Montcalm, Québec, vers 1890, épreuve à l'albumine argentique, 10 × 14,5 cm. Don de Pierre Lahoud (2014.84)

La Rue Saint-Vallier et la côte d'Abraham, Québec, vers 1890, épreuve à l'albumine argentique, 10 × 15,2 cm. Don de Pierre Lahoud (2014.88)

Le Chemin Royal, Beauport, vers 1890, épreuve à l'albumine argentique, 11,3 × 19 cm. Don de Pierre Lahoud (2014.89)

Sainte-Anne-de-Beaupré, vers 1890, épreuve à l'albumine argentique, 12,5 × 20 cm. Don de Pierre Lahoud (2014.90)

Publicité de Louis-Prudent Vallée, vers 1890, épreuve à l'albumine argentique, 31,7 × 25,4 cm. Don de Pierre Lahoud (2014.91)

La Grande Allée et l'hôtel du Parlement, Québec, entre septembre 1890 et septembre 1891, épreuve à l'albumine argentique, 11 × 16,5 cm (carton), 10 × 16 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.25)

«*La Halte dans la forêt*» (ou «*Une famille d'Abénaquis*»), *hôtel du Parlement, Québec*, vers 1891, épreuve à l'albumine argentique, 11 × 16,5 cm (carton), 10 × 16 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.26)

Québec vu de Lévis, vers 1895, épreuve à l'albumine argentique, 11 × 16,5 cm (carton), 10 × 16 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.12)

Le Château Frontenac et la terrasse Dufferin, Québec, vers 1895, épreuve à l'albumine argentique, 11 × 16,5 cm (carton), 10 × 16 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.15)

Le Château Frontenac et la terrasse Dufferin vus de l'Université Laval, Québec, vers 1895, épreuve à l'albumine argentique, 11 × 16,5 cm (carton), 10 × 16 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.16)

La Rue Sous-le-Cap, Québec, vers 1895, épreuve à l'albumine argentique, 16,5 × 11 cm (carton), 16 × 10 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.21)

La Rue Sous-le-Cap, Québec, vers 1895, épreuve à l'albumine argentique, 16,5 × 11 cm (carton), 16 × 10 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.22)

La Haute-Ville vue de l'hôtel du Parlement, Québec, vers 1895, épreuve à l'albumine argentique, 18,4 × 23,4 cm (carton), 17,6 × 22,5 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.60)

Les Fortifications et la Citadelle de Québec vues de l'hôtel du Parlement, vers 1895, épreuve à l'albumine argentique, 18,3 × 23,3 cm (carton), 17,5 × 22,6 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.61)

La Côte de la Fabrique et la basilique-cathédrale de Notre-Dame-de-Québec, vers 1895, épreuve à l'albumine argentique, 18,3 × 23,3 cm (carton), 17,3 × 22,5 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.67)

L'Hôtel du Parlement vu de la Citadelle, Québec, vers 1895, épreuve à l'albumine argentique, 18,3 × 23,4 cm (carton), 17,6 × 22 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.70)

L'Hôtel du Parlement vu de la Citadelle, Québec, vers 1895, épreuve à l'albumine argentique, 18,3 × 23,4 cm (carton), 17,6 × 22 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.71)

Le Palais de justice, la cathédrale Holy Trinity et la place d'Armes, Québec, vers 1895, épreuve à l'albumine argentique, 18,3 × 23,4 cm (carton), 17,2 × 22,5 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.72)

La Cathédrale Holy Trinity en hiver, Québec, vers 1895, tirage 1923, épreuve à la gélatine argentique, 18 × 23,5 cm. Don de Pierre Lahoud (2014.83)

L'Hôtel de ville et la côte de la Fabrique, Québec, entre 1895 et 1900, épreuve à l'albumine argentique, 18,4 × 23,4 cm (carton), 17,6 × 22,4 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.69)

La Rue Saint-Jean vue de la porte Saint-Jean, Québec, 1896, épreuve à l'albumine argentique, 23,4 × 18,4 cm (carton), 22,7 × 17,6 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.57)

Le Monument à Champlain, Québec, entre 1898 et 1900, épreuve à l'albumine argentique, 16,5 × 11 cm (carton), 16 × 10 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.31)

Vallée, Louis-Prudent, attribué à

Le Pont Victoria, Montréal, vers 1875, épreuve à l'albumine argentique, 6,3 × 10,5 cm (carton), 6 × 8,1 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.109)

Vallée & Labelle (Louis-Prudent Vallée et François-Xavier Labelle)

Le Défilé de la frégate H.M.S. «Aurora» et d'autres navires militaires vu de la Citadelle de Québec, 1867, épreuve à l'albumine argentique, 11 × 16,5 cm (carton), 10 × 16 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.14)

Le Défilé de la frégate H.M.S. «Aurora» et d'autres navires militaires vu de la Citadelle de Québec, 1867, épreuve à l'albumine argentique, 10 × 14,5 cm. Don de Pierre Lahoud (2014.85)

Vallée & Labelle ou Vallée, Louis-Prudent

Le Cône de glace de la chute Montmorency, vers 1880, épreuve à l'albumine argentique, 11 × 16,5 cm (carton), 10 × 16 cm (image). Don de Pierre Lahoud (2014.41)

Vanderstukken, Koen

Faces, 2001, verre coulé dans le sable, 46 × 25 × 15 cm. Achat grâce au legs Louise et Laurette D'Amours (2014.294)

Whittome, Irene F.

Sans titre, élément de l'installation *Model One-Work at School / Classroom 208*, 1979, encaustique sur épreuve à la gélatine argentique, 22,5 × 27,5 cm. Don de Manon Blanchette (2014.276)

Sans titre, élément de l'installation *Model One-Work at School / Classroom 208*, 1979, encaustique sur épreuve à la gélatine argentique, 22,5 × 27,5 cm. Don de Manon Blanchette (2014.277)

Wolfe, Robert

Sans titre, 1998, acrylique sur papier, 38 × 52 cm. Don de Jacques Champagne (2014.240)

Les acquisitions

(SUITE)

COLLECTION PRÊT D'ŒUVRES D'ART

Aquin, Benoît

Sans titre (Rivière Chaudière), Lac-Mégantic, 2013, épreuve numérique imprimée au jet d'encre, 1/7, 81 × 122 cm. Achat (CP.2014.184)

Baier, Nicolas

Vanité 03-65, 2012, épreuve numérique imprimée au jet d'encre, 2/3, 69,4 × 51,5 cm. Achat (CP.2014.185)

Bergeron, Hugo

Décharge 3, 2013, acrylique sur toile, 152,5 × 122 cm. Achat (CP.2014.186)

Brault, Dan

Portal, 2014, acrylique sur toile, 138 × 122 cm. Achat (CP.2014.187)

Carrier, Jacynthe

Paysage, de la série *Les Eux*, 2013, épreuve numérique imprimée au jet d'encre, 1/5, 111 × 111 cm. Achat (CP.2014.188)

Cloutier, Caroline

Miroir 2 (Vertige), 2014, photomontage, 1/3, 100 × 100 cm. Achat (CP.2014.189)

Côté, Véronique

La Capture, 2012, acrylique sur toile, 79 × 62,5 cm. Achat (CP.2014.190)

Courchesne, Luc

2012/06/23-2 Taipei, 2012, épreuve numérique montée sous plexiglas et dispositif rotatif, 1/3, 61 cm (diamètre). Achat (CP.2014.191)

Coutu, Patrick

Givre, 2013, encre sur toile, 158 × 97,5 cm. Achat (CP.2014.192)

Desjardins, Chloé

Brouillons, 2013, porcelaine, bois et verre, 50,2 × 25,5 × 18 cm. Achat (CP.2014.206)

Dinan-Mitchell, Cynthia

Western Wasabi II, 2012, sérigraphie, rehauts de gouache et vernis, 56 × 43 cm. Achat (CP.2014.205)

Goudreau, Maryse

Manifestation pour la mémoire des quais (2), 2012, épreuve numérique à partir d'une épreuve au collodion humide, 2/5, 80 × 110 cm. Achat (CP.2014.209)

Hildebrand, Dil

And So Forth (6), 2013, acrylique sur toile, 40 × 145 cm. Achat (CP.2014.193)

Jodoin, Sophie

Untitled (Office Chair), 2013, gesso noir, crayon Conté et collage sur pellicule de polyester, 45,5 × 61 cm. Achat (CP.2014.194)

Kiopini, Christian

Sans titre, 2013, acrylique sur panneau de merisier, 76,2 × 65 cm. Achat (CP.2014.195)

Lachapelle, Guillaume

OK, 2013, bois, plastique et peinture, 23 × 20 × 8 cm; 32,5 × 29,8 × 10,8 cm (avec boîtier). Achat (CP.2014.196)

Lafrance, David

Plan, 2013, huile sur toile, 142 × 177 cm. Achat (CP.2014.197)

Lafrance, Étienne

Suppléments, 2014, encre, acrylique et collage sur toile marouflée sur bois, 118 × 93 cm. Achat (CP.2014.207)

Landry, Diane

Brise-glace, 2014, épreuve numérique imprimée au jet d'encre, 1/5, 80 × 111 cm. Achat (CP.2014.198)

Martin, Paryse

Les Avaleurs de nuages, 2012, crayon et aquarelle sur papier, 76 × 56 cm. Achat (CP.2014.199)

Plante, Jonathan

Mouvement solide n° 2, 2013, acrylique sur plastique lenticulaire, 90 × 60 cm. Achat (CP.2014.200)

Pouliot, Yannick

Organisation III : Louis XVI et *Organisation IV : Louis XVI*, 2014, pochoir, 1/3, 84,3 × 240 cm (ensemble des deux éléments). Achat (CP.2014.201)

Rochon, Simone

Stèle n° 7, de la série *Faux Monuments*, 2013, encre acrylique et collage sur papier, 41,5 × 29,5 cm. Achat (CP.2014.208)

Tremblay, Marie-France

Émiles, 2013, sérigraphie sur feuille de polyéthylène, 60 × 43 cm. Achat (CP.2014.202)

Trudel, Julie

Bifurcation BNB, 2014, acrylique sur panneau de fibre de bois collé sur contreplaqué, 60,5 × 73,5 cm. Achat (CP.2014.203)

Venne, Henri

Left Just a Memory, 2012, épreuve numérique montée sous plexiglas, 3/3, 51 × 41 cm. Achat (CP.2014.204)

COLLECTION D'ÉTUDE

Toupin, Fernand

Carnet de croquis et d'esquisses n° 1, 1972-1973, carnet incluant 51 dessins, 20,4 × 14 cm (carnet), 20,4 × 12,6 cm (chaque feuillet). Don de Claude Gauthier (CE.2014.210)

Carnet de croquis et d'esquisses n° 2, 1973-1974, carnet incluant 67 dessins, 20,4 × 14 cm (carnet), 20,4 × 12,6 cm (chaque feuillet). Don de Claude Gauthier (CE.2014.211)

Carnet de croquis et d'esquisses n° 3, 1975-1978, carnet incluant 51 dessins, 20,4 × 14 cm (carnet), 20,4 × 12,6 cm (chaque feuillet). Don de Claude Gauthier (CE.2014.212)

Carnet de croquis et d'esquisses n° 4, 1981, carnet incluant 49 dessins, 20,4 × 14 cm (carnet), 20,4 × 12,6 cm (chaque feuillet). Don de Claude Gauthier (CE.2014.213)

Carnet de croquis et d'esquisses n° 5, 1982, carnet incluant 49 dessins, 20,4 × 14 cm (carnet), 20,4 × 12,6 cm (chaque feuillet). Don de Claude Gauthier (CE.2014.214)

Carnet de croquis et d'esquisses n° 6, 1982-1983, carnet incluant 46 dessins, 20,4 × 14 cm (carnet), 20,4 × 12,6 cm (chaque feuillet). Don de Claude Gauthier (CE.2014.215)

Carnet de croquis et d'esquisses n° 7, 1984-1987, carnet incluant 57 dessins, 20,4 × 14 cm (carnet), 20,4 × 12,6 cm (chaque feuillet). Don de Claude Gauthier (CE.2014.216)

Carnet de croquis et d'esquisses n° 8, 1987-1989, carnet incluant 72 dessins, 20,4 × 14 cm (carnet), 20,4 × 12,6 cm (chaque feuillet). Don de Claude Gauthier (CE.2014.217)

Carnet de croquis et d'esquisses n° 9, 1990-1991, carnet incluant 63 dessins, 20,4 × 14 cm (carnet), 20,4 × 12,6 cm (chaque feuillet). Don de Claude Gauthier (CE.2014.218)

Carnet de croquis et d'esquisses n° 10, 1993-1996, carnet incluant 96 dessins, 20,4 × 14 cm (carnet), 20,4 × 12,6 cm (chaque feuillet). Don de Claude Gauthier (CE.2014.219)

Carnet de croquis et d'esquisses n° 11, 1996-1999, carnet incluant 81 dessins, 20,4 × 14 cm (carnet), 20,4 × 12,6 cm (chaque feuillet). Don de Claude Gauthier (CE.2014.220)

Carnet de croquis et d'esquisses n° 12, 2000-2001, carnet incluant 30 dessins, 20,4 × 14 cm (carnet), 20,4 × 12,6 cm (chaque feuillet). Don de Claude Gauthier (CE.2014.221)

Les expositions

EN COURS
EN 2014-2015

Riopelle

(EXPOSITION DES COLLECTIONS)
Depuis le 18 mai 2000
Nouvel accrochage
le 16 décembre 2014
Commissariat : Michel Martin
et Bernard Lamarche

Québec, l'art d'une capitale coloniale

(EXPOSITION DES COLLECTIONS)
Depuis le 7 décembre 2000
Commissariat : Mario Béland
et Paul Bourassa

Tradition et modernité au Québec

(EXPOSITION DES COLLECTIONS)
Depuis le 7 décembre 2000
Commissariat : Michèle Grandbois
et Paul Bourassa

Figuration et abstraction au Québec, 1940-1960

(EXPOSITION DES COLLECTIONS)
Depuis le 10 mai 2001
Commissariat : Michèle Grandbois
et Paul Bourassa

Jean Paul Lemieux. De silence et d'espace

(EXPOSITION DES COLLECTIONS)
Depuis le 20 février 2014
Commissariat : Daniel Drouin

Alfred Pellán. Le rêveur éveillé

(EXPOSITION DES COLLECTIONS)
Depuis le 20 février 2014
Nouvel accrochage des œuvres
sur papier le 7 mai 2014
Commissariat : Eve-Lyne Beaudry
et Marie-Eve Beaupré

Fernand Leduc. Peintre de lumière

(EXPOSITION DES COLLECTIONS)
Depuis le 20 février 2014
Commissariat : Paul Bourassa

Jean Paul Riopelle. Métamorphoses

(EXPOSITION DES COLLECTIONS)
Depuis le 20 février 2014
Nouvel accrochage des œuvres
sur papier le 16 décembre 2014
Commissariat : Bernard Lamarche

La collection Prêt d'œuvres d'art. Une collection en transit

Nouveaux accrochages le 17 juin
et le 11 décembre 2014
Commissariat : Maude Lévesque

Les matins infidèles.

L'art du protocole

Du 7 novembre 2013
au 14 septembre 2014
Commissariat : Bernard Lamarche

Bill Vazan. XX^e Siècle

Du 7 novembre 2013
au 14 septembre 2014
Commissariat : Bernard Lamarche

Interrelations. Sculptures de la collection d'art inuit Brousseau

Du 21 mars 2014 au 14 février 2016
Commissariat : Heather Igloliorte,
en collaboration avec Daniel Drouin

INAUGURÉES
EN 2014-2015

Jean-Robert Drouillard. Quelques particules de nous dans un accélérateur

Du 3 mai au 14 septembre 2014
En coproduction avec Manif d'art –
La biennale de Québec
Commissariat : Vicky Chainey Gagnon

Morrice et Lyman en compagnie de Matisse

Du 8 mai au 7 septembre 2014
Commissariat : Michèle Grandbois

Inde. Miniatures du sud de l'Asie du San Diego Museum of Art

Du 9 octobre 2014 au 18 janvier 2015
Organisée par le San Diego Museum
of Art, en collaboration avec
le MNBAQ
Commissariat : Sonya Rhie Quintanilla
et Marika Sardar

Vers un renouveau artistique. La revue Le Nigog, 1918

Du 9 octobre 2014 au 15 mars 2015
Commissariat : Jean-Pierre Labiau

Eotone. Le Mois Multi au MNBAQ

Du 14 au 22 février 2015
Commissariat : Viviane Paradis

1950. Le Québec de la photojournaliste américaine Lida Moser

Du 19 février au 10 mai 2015
Commissariat : Anne-Marie Bouchard

Incarnations. Photographies de la collection du MNBAQ de 1990 à aujourd'hui

Du 19 février au 10 mai 2015
Commissariat : Maude Lévesque

Bryan Adams s'expose

Du 19 février au 14 juin 2015
Organisée par Crossover,
Hambourg, Allemagne
Commissariat : Anke Degenhard-
Drinkhahn et Mat Humphrey

EXPOSITIONS
DE LA MÉDIATION

L'art de la miniature. Sélection de la collection d'art inuit Brousseau

Du 11 avril 2014 au 15 novembre 2015

Rencontres en BD.

Rabagliati, Godbout & C^{ie}

Du 15 avril au 11 mai 2014
En collaboration avec le 27^e Festival
de la bande dessinée francophone
de Québec

Autour de Jean Paul Riopelle

Du 3 au 14 décembre 2014

La Chambre aux merveilles

Du 20 décembre 2014
au 11 janvier 2015

EXPOSITIONS
HORS MUSÉE

Vers un renouveau artistique. La revue Le Nigog, 1918

Centre national d'exposition,
Saguenay
Du 26 janvier au 20 avril 2014

Maison des arts Desjardins,
Drummondville
Du 24 juin au 14 septembre 2014

Kaléidoscope. Variations sur le verre

Musée de la Gaspésie, Gaspé
Du 7 février au 24 mai 2014

Marc-Aurèle Fortin. Paysages modernes du Québec traditionnel

Musée minéralogique et minier
de Thetford Mines
Du 15 février au 11 mai 2014

Morrice et Lyman en compagnie de Matisse

Collection McMichael d'art canadien,
Kleinburg, Ontario
Du 10 octobre 2014 au 4 janvier 2015

Les publications

Morrice et Lyman en compagnie de Matisse

Par Lucie Dorais, Richard
Foisy, François-Marc Gagnon,
Marc Gauthier, Michèle Grandbois
et John O'Brian

En coédition avec les Éditions
de l'Homme

256 pages – 163 illustrations

ISBN 978-2-7619-4100-6

VERSION ANGLAISE

Morrice and Lyman in the Company of Matisse

En coédition avec la Collection
McMichael d'art canadien
et Firefly Books

ISBN 978-1-77085-493-2

1950. Le Québec de la photojournaliste américaine Lida Moser

Par Anne-Marie Bouchard

160 pages – 216 illustrations

ISBN 978-2-551-25592-4

Rapport annuel 2013-2014. Musée national des beaux-arts du Québec

136 pages – 38 illustrations

ISSN 1708-6094 (imprimé)

ISSN 1708-6108 (en ligne)

ISBN 978-2-550-71038-7 (imprimé)

ISBN 978-2-550-71039-4 (en ligne)

Les partenaires

APPUIS FINANCIERS

Ministère de la Culture et des Communications

Programme de soutien à la culture,
aux communications et aux sociétés
d'État

Programme d'aide aux projets
pour le soutien des expositions
permanentes

Programme de maintien des actifs
et de résorption du déficit d'entretien
des organismes et des sociétés d'État

Plan culturel numérique du Québec

Fonds Chantiers Canada-Québec,
volet Grands projets, pour le projet
d'agrandissement du Musée

Conseil des arts du Canada

Aide aux musées et aux galeries d'art

Aide aux acquisitions

Fête nationale du Québec

Pour la programmation de la Fête
nationale au MNBAQ

Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec

Pour l'entretien de la maison Pellan

Pour le projet d'agrandissement
du Musée

Par l'entremise de la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec

Fondation J. Armand Bombardier,
pour les camps artistiques

RBC Fondation, pour le prix MNBAQ
en art actuel

Fondation Monique et Robert Parizeau

Pour la réalisation d'une œuvre d'art
et d'une publication

Hydro-Québec

Pour la collection d'art inuit Brousseau

Pour l'exposition *Interrelations*.

*Sculptures de la collection d'art inuit
Brousseau*

Infrastructure Canada

Fonds Chantiers Canada-Québec,
volet Grands projets, pour le projet
d'agrandissement du Musée

Loto-Québec

Pour la salle Riopelle

Ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur

Pour une mission exploratoire dans
le cadre de la 64^e Commission
permanente de coopération franco-
québécoise

Office du tourisme de Québec

Programme de marketing
des événements touristiques,
pour l'exposition *Morrice et Lyman
en compagnie de Matisse*

Pour la bourse Bienvenue Québec

Secrétariat à la Capitale-Nationale

Fonds de développement économique
de la région de la Capitale-Nationale,
pour l'exposition *La collection William
S. Paley. Un goût pour l'art moderne*
et les expositions de la Saison photo
du MNBAQ

COMMANDITES

Banque Nationale du Canada

Partenaire de la programmation
culturelle

Hydro-Québec

Partenaire des activités familiales
et scolaires

PARTENAIRES DE BIENS ET DE SERVICES

Centre de conservation du Québec

Festival d'été de Québec

Gosselin Photo Vidéo

Hôtel Delta

La Presse

Le Soleil et autres quotidiens

régionaux du groupe Gesca

Pentathlon des neiges

Place Ste-Foy

Salon international du livre

de Québec

Zoom Média

Les donateurs

Le Musée national des beaux-arts du Québec tient à témoigner sa reconnaissance aux personnes et aux organismes qui ont contribué, par une donation pour ses collections ou par une donation en espèces, à l’enrichissement de l’institution :

DONS DE PIÈCES DE COLLECTION

Yves Beauregard
Monique Bédard
Gwenaël Bélanger
Simon Blais
Manon Blanchette
Réjean Cantin
Sylvie Cataford-Blais et Simon Blais
Jacques Champagne
Marie Côté-Champoux
Patrick Coutu
Jean-Claude De l’Orme
Julie Derouin
Evergon
Caroll Fiset
Madeleine Forcier
Léopold L. Foulem
Galerie René Blouin
Claude Gauthier
David Gillanders
Trevor Gould
Pascal Grandmaison
Raymonde Guertin et Michel Bovo
Michel Guimont
Hélène Hall
Claudette Hould

Odette Jobin-Laberge
Sylvain Joly et Philippe Martin
Marthe Laflamme et Claude Gingras
Pierre Lahoud
Michèle Lapointe
Yves Laroché
Renée Lavallante
Paule Leduc et Jacques Brunet
Jean-Pierre Leport
Paul Mailhot
Claude Millette
Jean-Guy Moisan
Guy Molinari
Andrée Monnier
Laurent Pilon
Alain Richard
Yseult Riopelle
Juanita Snelgrove
Sœurs du Bon-Pasteur de Québec
Blema et Arnold Steinberg
Jacques Toupin
Claude Tousignant
Alain-Marie Tremblay
Jean-Pierre Valentin
Anonyme (4)

AUTRES DONS

Louise et Laurette D’Amours
Galerie Alan Klinkhoff
Galerie Valentin
Roderick B. Green
Beverly et Fred Schaeffer
Succession Madeleine P. Pelland
The Rossy Family Foundation
Anonyme (1)

DONS À LA FONDATION DU MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC

La Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec exprime ses plus sincères remerciements à toutes les personnes et les organisations qui contribuent au succès de sa campagne majeure de financement ainsi qu'à celles qui ont fait de sa campagne annuelle une réussite en 2014-2015 :

DON FONDATEUR (10 000 000 \$ ET PLUS)

Pierre Lassonde

CONTRIBUTION EXEMPLAIRE (5 000 000 \$ À 9 999 999 \$)

Ville de Québec

DONS EXCEPTIONNELS (1 000 000 \$ À 4 999 999 \$)

BMO Groupe financier
Fondation Sandra et Alain Bouchard
Industrielle Alliance, assurance
et services financiers inc.
Power Corporation du Canada
Québecor

DONS MAJEURS (500 000 \$ À 999 999 \$)

Fondation Jeunesse-Vie – Groupe CGI

DONS IMPORTANTS (100 000 \$ À 499 999 \$)

Banque Laurentienne
Banque Nationale du Canada
CIBC
Cominar
Marie Dufour et Luc Fiset
D^r Éric Dupont, Luc Dupont
et Fondation Dupont
Fondation J. Armand Bombardier
Fondation Marcelle et Jean Coutu
Fondation Monique et Robert Parizeau
Fonds Yvan Bédard
Louis Garneau –
Le Fonds Louis Garneau inc.
Gaz Métro
Groupe Canam
D^r Marc Guérin et Louise Beaupré
La Capitale Groupe financier
Mouvement Desjardins
Norton Rose Fulbright
Joan et Louis Paquet
RBC Fondation
Richard J. Renaud
SNC-Lavalin
Anonyme (2)

DONS SPÉCIAUX (50 000 \$ À 99 999 \$)

Louis-Marie Beaulieu et
Johane Desjardins
Yvon Charest et Hélène Costin
Exceldor
Financière Sun Life
Fondation Madeleine et
Jean-Paul Tardif
Honorable Paule Gauthier et
Gilbert J. Cashman
Germain Lamonde – EXFO
Sylvain Langis et Manon Piché
Famille Price
Pierre Riverin[†]

LE CERCLE DU PRÉSIDENT PLATINE (10 000 \$ À 49 999 \$)

Beauvais Truchon Avocats
D^r Michel G. Bergeron
Denise L. et Jean Bissonnette
M^{re} Claude Côté et Suzanne Després
Familiaprix
Joanne et André Gaumond
Daniel Gauthier
Vanessa Germain et Maxime Ménard
La Fondation Marcel Lacroix
Patricia Lemaire
Maxime Lemieux
Meubles South Shore
John R. Porter
Sanimax
Paul Tardif
André Véronneau

LE CERCLE DU PRÉSIDENT OR (5 000 \$ À 9 999 \$)

Jean-Charles Blouin
Louise Bourgeois –
Gestion Louise Bourgeois Itée
Daniel Drolet –
Financière Banque Nationale
Fondation André Bluteau
Fonds Famille Boulay-Bujold
Pierre Lachapelle
Donald Laporte
Gaétane Routhier
Succession Thérèse Méthé
Anonyme (1)

LE CERCLE DU PRÉSIDENT ARGENT (2 500 \$ À 4 999 \$)

Gaétan Gignac
Maurice Jodoin
Helen et Alan Klinkhoff
Bernard Lamarre
Mathieu Leboeuf –
Drouin-Leboeuf MD inc.
Gaston Moreault
Anonyme (1)

LE CERCLE DU PRÉSIDENT BRONZE (1 000 \$ À 2 499 \$)

Antonio Bennicelli
Yvan Boisvert –
R.E.G.A.R. Gestion privée inc.
Marthe Bourgeois
Réginald Caron
Paul Delisle
Yves Demers
Fonds Hélène et Gilles Gauvin
J. Angus Watt
Anonyme (3)

LES ALLIÉS OR (500 \$ À 999 \$)

Richard Guay – Placements
Montrusco Bolton inc.
Richard Lirette
Bernard Tremblay
Anonyme (1)

LES ALLIÉS ARGENT (300 \$ À 499 \$)

Lucie Bergeron
Johanne Blanchette
Charles Desmeules
Jean Gauvin
Jean-André Guérin
André Mariert[†]
Michel J. Morisset
Christian Shriqui
Anonyme (2)

Merci aux 627 donateurs d'une
contribution de moins de 300 \$.

Le personnel

En 2014-2015, le Musée avait à son service 102 employés réguliers et 71 employés occasionnels, dont les heures travaillées au terme de l'année équivalaient à celles d'un effectif de 114 personnes à temps complet, ce qui représente une diminution de 9,5 % comparativement à l'exercice précédent. Sur le plan de l'effectif régulier, l'année a été marquée par le départ de 11 employés, dont 4 pour une retraite bien méritée, alors que 7 postes ont été comblés, soit par des employés occasionnels, soit par l'engagement de nouveaux employés.

La directrice et conservatrice en chef a tenu à souligner l'engagement, le dévouement et l'apport inestimable des membres du personnel qui avaient atteint 20, 25 ou 30 ans d'ancienneté. Des remerciements sincères ont notamment été adressés à Lina Doyon, Marie-France Laflamme, Danielle Lalonde, Dominique Potvin, Louis Rémillard, Lina Roussel et Louise Turmel.

La direction du Musée accorde une place importante à la formation et au développement professionnel de son personnel. Ainsi, pendant la dernière année, 36 employés ont suivi une formation individuelle, pour un total de 707 heures. Le Musée a par ailleurs accueilli 7 stagiaires dans différents secteurs d'activité.

Soulignons également la signature, au cours de l'exercice, du renouvellement de la convention collective avec le Syndicat canadien de la fonction publique, convention d'une durée de cinq ans en vigueur jusqu'au 31 mars 2015. De plus, la démarche de maintien de l'équité salariale pour le personnel non syndiqué a débuté et les travaux d'optimisation ont repris.

Enfin, un mouvement de personnel occasionné par un réaménagement des ressources humaines a rendu nécessaire une réorganisation du travail au sein de toutes les équipes du Musée. La Direction de la médiation a été jumelée à la Direction des expositions, tandis que le Service des communications a été intégré à la Direction de l'administration.

Direction générale

Directrice
Line Ouellet

Adjointe
Annie Bérubé

Direction de l'agrandissement

Directeur
Richard Hébert*

Coordonnateur de l'agrandissement – Immeuble
Daniel Auclair*

Coordonnatrice de l'agrandissement – Opérations
Maud Benech*

Agente de secrétariat
Delphine Clerc Faucard*

Direction des collections et de la recherche

Conservatrice en chef
Line Ouellet

Agente de bureau
Marie-Ève Létourneau-Leblond

DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS

Conservateur de l'art ancien (avant 1900) et responsable de la collection d'art inuit
Daniel Drouin

Conservatrice de l'art moderne (1900 à 1949)
Anne-Marie Bouchard

Conservatrice de l'art contemporain (1950 à 2000)
Eve-Lyne Beaudry*

Conservateur de l'art actuel (2000 à ce jour)
Bernard Lamarche

Conservateur aux arts décoratifs et aux expositions
Jean-Pierre Labiau

Responsable de la collection Prêt d'œuvres d'art (CPOA)
Maude Lévesque

GESTION DES COLLECTIONS

CONSERVATION ET REGISTRARIAT

Restauratrice
Laetitia Jugnet

Techniciennes en muséologie
Julie Bélanger
Linda Boucher

* Employés occasionnels

Registraire des collections

Catherine Perron

Documentaliste aux collections

Thérèse Labbé

Technicienne à la gestion informatisée

Marie-France Laflamme

ARCHIVES, DOCUMENTATION ET PHOTOGRAPHIE

Responsable de la gestion documentaire et des archives

Nathalie Thibault

Technicienne en documentation au centre de documentation

Nicole Gastonguay

Photographe en chef

Idra Labrie

Technicienne aux documents photographiques et droits d'auteur

Lina Doyon

Direction des expositions et de la médiation

Directrice

Anne Eschapasse

Agente de bureau

Marie-Claude Boily

EXPOSITIONS

Conservateur aux expositions

Denis Castonguay

Conservateur aux arts décoratifs et aux expositions

Jean-Pierre Labiau

DESIGN

Designers

Marie-France Grondin

Jean Hazel

PUBLICATIONS

Éditeur délégué

André Gilbert

MÉDIATION

Coordonnatrice à la médiation

Marie-Hélène Audet

Responsable des guides-animateurs et des programmes scolaires pour le primaire

Louise Turmel

Agente de bureau

Hélène Godbout

Préposé aux ateliers

Richard Durand

Responsable des guides-animateurs et des programmes scolaires pour le postprimaire et le grand public

Anne-Josée Lacombe*

Guides-animateurs

Valérie Allard*

Marie Archambault*

Lou-Anne Bourdeau*

Éva Chatigny*

Thérèse Cossette*

Roxane Delisle*

Susie Dufour*

Boris Dumesnil-Poulin*

Andréanne Gagnon*

Virginie Gilbert*

Andréanne Lesage*

Sophie Lessard-Latendresse*

Hélène Simard*

Julien St-Georges Tremblay*

Suzanne Talbot*

Marie-Claire Tremblay*

PROGRAMMATION CULTURELLE

Responsables de l'action culturelle

Dominique Potvin

Catherine-Eve Gadoury*

COORDINATION DES OPÉRATIONS

Chef de service

André Sylvain

Techniciens en muséologie

Michel Bélanger

Denis Legendre

Coordonnatrice au transport des œuvres

Anne Gagnon

Menuisier-ébéniste

Hugo-Pier Fleury

Menuisiers d'atelier

Lili Bergeron*

Mathieu Morissette*

Préposés au transport des œuvres

Bruno Brouillard

Charles Dolbec

Manutentionnaires

Lili Bergeron*

Marc-Étienne Boivin*

Pierre-Luc Brouillette*

Péio Éliceiry*

Gautier Leclerc*

Louis-David Létourneau-Gagnon*

Réal Longpré*

Mathieu Morissette*

Patrice Paquin Coutu*

Louis Rémillard*

Direction du développement et de la commercialisation

Directrice

Annie Talbot**

Responsable du marketing et de la commercialisation

Catherine Paradis

Coordonnatrice des services aux membres et du bénévolat

Chantal Germain

Déléguée aux clientèles commerciales et touristiques

Lucette Lambert-Turgeon

Coordonnatrice aux événements commerciaux et internes

Phyllis Smith

Direction de l'administration et des communications

Directeur

Jean-François Fusey

AFFAIRES JURIDIQUES

Conseillère juridique

Michèle Bernier

BOUTIQUE

Responsable

Claire Champagne*

Préposées

Claudine Boucher*

Anne-Marie Burrowes*

Joanie Desgagné*

Anne-Marie Rébillard*

Anne Setlakwe*

SÉCURITÉ ET SERVICE AUX VISITEURS

Chef de service

Daniel Morin

SÉCURITÉ

Coordonnateur

Martin Cantin

Superviseurs

Nadia Chamberland

Guy Hovington

Chantal Trudeau

* Employés occasionnels

** Services prêtés par la Fondation
du Musée national des beaux-arts
du Québec

Le personnel

(SUITE)

Surveillants

Yann Bourdages
Julie Gagné
Pierre-Antoine Gagnon
Nicolas Hutchings
Christine Neault
Réal Robert
Philippe Bernard Thomassin*
Francis Gauthier*
Patrick Harvey Maltais*
Alexandre Pry*

SERVICE AUX VISITEURS

Chefs d'équipe

Danielle Lalonde
Réjean Marquis

Préposées

Nadia Morin
Stéphanie Auger*
Valérie Boivin*
Claudine Boucher*
Annie Charland Thibodeau*
Véronique Gingras*
Florence Malenfant*

COMMUNICATIONS ET PUBLICITÉ

Agente de bureau
Claire Lehouillier

*Édimestre et gestionnaire
de communauté Web*
Marie-Hélène Raymond

Responsable des relations de presse
Linda Tremblay*

Responsable de la publicité
Stéphanie Drolet

Technicien en graphisme
Jean-François Boisvert

RESSOURCES MATÉRIELLES

Chef de service
Claude Lapouble

Agente de secrétariat
Yolande St-Pierre

APPROVISIONNEMENT

Technicien
François Paquin

Agentes de bureau
Véronique Greaves
Louise Morel

AUDIOVISUEL

Coordonnateur technique
René Vézina

Techniciens
Mario Latulippe
Louis-Robert Bouchard*
Jérôme Lapointe*
Frédéric Marquis*

GESTION DU BÂTIMENT

Responsable des bâtiments
Steeve Lavoie

Mécaniciens de machines fixes
Réjean Lelièvre
Marco Trépanier

INFORMATIQUE

*Responsable des technologies
de l'information*
Jean-Sébastien Picard

Techniciens
Lyne Roy
Richard St-Gelais

SERVICES AUXILIAIRES

Coordonnateur technique
Claude Richard

Manutentionnaires
Claude Méthot
Daniel Picard
Daniel Tardif

RESSOURCES FINANCIÈRES

Chef de service
Julie Bouchard

Agente de gestion financière
Nicole Nadeau

Agentes vérificatrices
Caroline Dutil
Christine Parent
Lina Roussel

Agentes de bureau
Vanessa Tremblay
Édyta Warias

RESSOURCES HUMAINES

Chef de service
Martin Drouin

*Responsable de la dotation et du
développement de la main-d'œuvre*
Marie-Sophie Compagnon

*Responsable de la rémunération
et des avantages sociaux*
Jessie Guevremont

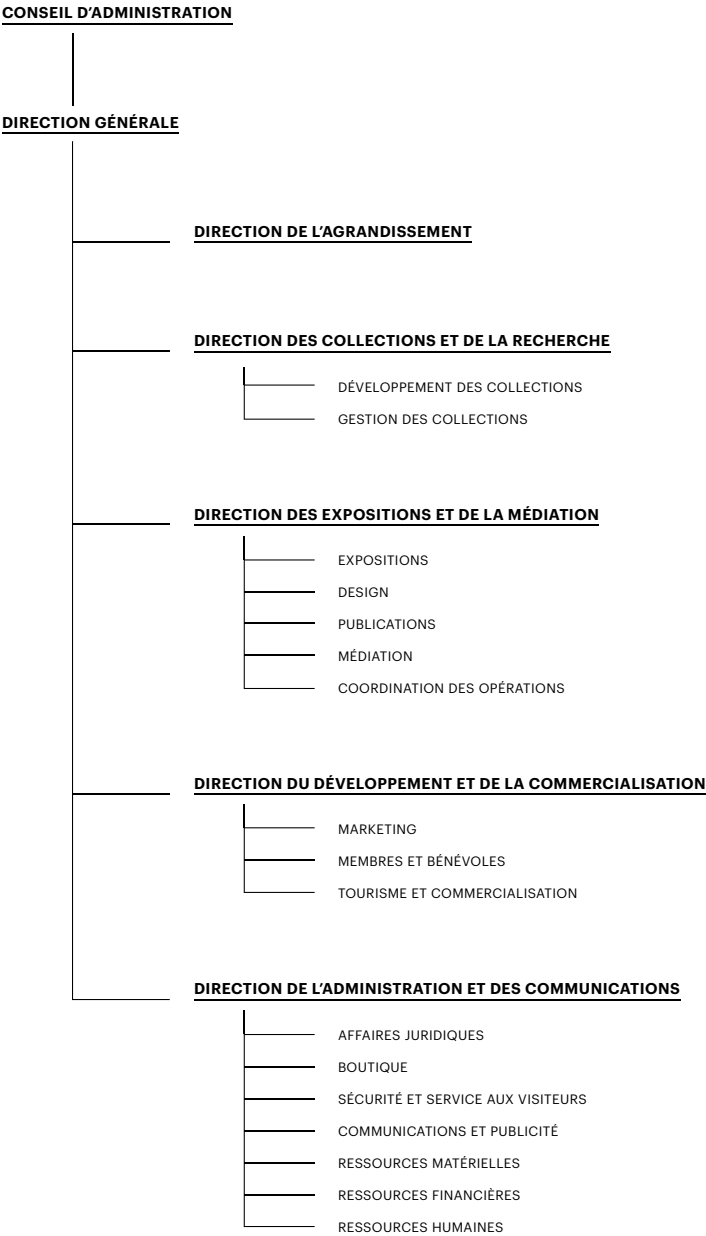
EMPLOYÉS EN PRÊT DE SERVICES

SERVICES PRÊTÉS
AU MINISTÈRE DE LA CULTURE
ET DES COMMUNICATIONS

*Conservateur de l'art contemporain
(1950 à 2000)*
Pierre Landry

* Employés occasionnels

Organigramme



En approuvant, en mars 2014, un budget déficitaire de près de 250 000 \$ pour l'exercice financier 2014-2015, le conseil d'administration était pleinement conscient de l'ampleur de la tâche qui attendait la direction du Musée, d'autant plus que le gouvernement du Québec, dans sa quête de relance de l'économie et de redressement des finances publiques, s'apprêtait à annoncer des compressions additionnelles. Au cours de l'exercice, une réduction de l'aide financière au fonctionnement de 548 800 \$ a en effet été confirmée par le ministère de la Culture et des Communications. Le Musée avait alors déjà mis en œuvre un plan de réorganisation de ses ressources qui aura permis, avec les efforts continus déployés pour contrôler les dépenses, et malgré une baisse des revenus autonomes attribuable en bonne partie à la restriction de l'accès au Musée par suite de travaux majeurs sur la Grande Allée, de clore l'exercice avec un excédent des produits sur les charges. En raison d'une modification de méthodes comptables, il importe toutefois de mettre en contexte l'excédent de plus d'un million de dollars présenté à l'état des résultats.

Depuis 2013, l'article 1.1 de la Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts (RLRQ, chapitre S-37.01) énonce qu'aucune subvention ne peut être comptabilisée si elle n'a pas été dûment autorisée par le Parlement. Le fait, pour le Musée, de se conformer à cet article l'amène à ne pas respecter ses normes comptables. En effet, pour préparer ses états financiers, le Musée utilise les Normes comptables canadiennes pour le secteur public s'appliquant aux organismes sans but lucratif du secteur public. Selon ces normes, le Musée comptabilise les subventions lorsqu'elles sont confirmées et que les dépenses ou les travaux donnant droit à ces subventions sont réalisés. L'application de ces normes a engendré, en 2012-2013 et en 2013-2014, un commentaire de non-conformité à la Loi dans le rapport de l'auditeur indépendant. Pour 2014-2015, le Musée a dû revoir sa position et privilégier le respect de la Loi au détriment du respect de ses normes comptables. Cette décision s'est concrétisée par une modification de méthodes comptables et entraîne une opinion avec réserve dans le rapport de l'auditeur indépendant. Précisons que l'utilisation de l'une ou l'autre méthode n'affecte pas le montant des subventions, mais bien le moment où elles peuvent être comptabilisées. L'impact financier complet de ce changement est présenté à la note 4 des états financiers qui suivent, mais il convient ici de faire état de ce qu'aurait été l'excédent des produits sur les charges, n'eût été cette modification : le surplus de 6 710 \$ dans le fonds des opérations aurait été un déficit de 43 375 \$, le surplus de 798 724 \$ dans le fonds des immobilisations aurait été un déficit de 8 845 \$ et, globalement, l'excédent des produits sur les charges de 1 062 601 \$ aurait été de 204 947 \$. Sachant que certaines dépenses ont dû être reportées, ce dernier résultat démontre que les efforts de rationalisation et d'optimisation pour atteindre l'équilibre budgétaire ont porté fruit.

Nous présentons ci-après les principales variations observées dans les résultats par comparaison avec l'exercice financier 2013-2014.

**FONDS
DES OPÉRATIONS**

**FONDS DES ACTIVITÉS
COMMERCIALES**

**FONDS
DES EXPOSITIONS**

**FONDS
DE DOTATION**

Après le Plan d'action pour la réduction et le contrôle des dépenses 2010-2014, dont la mise en œuvre s'était soldée par une réduction récurrente totale de 385 200 \$ de la subvention de fonctionnement du gouvernement du Québec au terme du dernier exercice financier, le Musée, à l'instar de tout l'appareil gouvernemental, a de nouveau été mis à contribution par une mesure de réduction des dépenses de 548 800 \$, qui explique l'essentiel de la baisse de cette subvention. Parmi les autres explications de la variation observée au titre des « Subventions du gouvernement du Québec », notons l'abolition de la mesure de réduction du prix d'entrée pour les jeunes (- 109 050 \$), l'attribution d'une aide au fonctionnement dans le cadre du Plan culturel numérique du Québec (+ 43 250 \$) et l'impact de la modification de méthodes comptables (+ 50 460 \$).

La valeur des « Dons de pièces de collection » s'élève cette année à 2,8 millions de dollars pour 310 pièces et un fonds d'archives, comparativement à 5,2 millions de dollars pour 638 pièces et un fonds d'archives en 2013-2014. La valeur totale des dons est comptabilisée aux produits et aux charges.

Le total des autres produits est sensiblement le même qu'en 2013-2014 si l'on considère que la baisse de la fréquentation générale, et conséquemment des produits qui y sont associés, est compensée par la hausse des produits de location d'expositions associée à la présentation hors les murs de l'exposition *Morrice et Lyman en compagnie de Matisse*.

En excluant la valeur des dons de pièces de collection, le total des charges est en baisse de 1,1 million de dollars, dont près de 500 000 \$ dans les « Traitements et avantages sociaux ». En dépit, notamment, des indexations salariales et des progressions dans les échelles de traitement, la réorganisation des ressources aura assuré cette diminution. En outre, le remplacement récent des refroidisseurs et d'appareils d'éclairage a eu un effet bénéfique sur la consommation d'énergie, contribuant à une économie combinée (électricité et gaz naturel) de près de 90 000 \$. On observe également une baisse dans les achats d'œuvres d'art, puisqu'en 2013-2014 le Musée avait entre autres eu recours, à hauteur de près de 170 000 \$, aux revenus de placements reportés du fonds de dotation pour bonifier le développement de ses collections. Compte tenu du redéploiement, en février 2014, de quatre salles des collections dans le pavillon Charles-Baillairgé, redéploiement qui s'ajoutait en 2013-2014 à la programmation d'expositions temporaires, on note finalement une réduction de près de 300 000 \$ dans les coûts associés aux expositions. Parmi ces coûts, une somme de 165 130 \$ a été imputée à même le fonds des expositions, ce qui porte le solde disponible pour financer la réalisation d'éventuelles expositions internationales majeures à un peu plus de 500 000 \$ au 31 mars 2015.

**FONDS
DES IMMOBILISATIONS**

Avant la modification de méthodes comptables, les produits du fonds des immobilisations permettaient, dans un exercice donné, de financer le service de la dette sur les emprunts autorisés et l'amortissement des immobilisations – ou encore les charges lorsque les critères de capitalisation n'étaient pas satisfaits. Avec la modification, les subventions du gouvernement du Québec peuvent, en définitive, être comptabilisées aux produits – ou aux apports reportés si les dépenses afférentes ne sont

pas engagées – lorsqu’elles sont reçues, de sorte qu’elles ne sont généralement plus appariées aux charges. L’application rétroactive de cette modification a eu pour effet de réduire l’actif net au début de l’exercice clos le 31 mars 2015 de plus de 6,2 millions de dollars, somme représentant les subventions comptabilisées trop rapidement (selon les paramètres énoncés dans la Loi) lors des exercices antérieurs. Dans les résultats de 2014-2015, la nouvelle méthode a eu pour effet d’augmenter les subventions du gouvernement du Québec de 807 569 \$.

Au cours du dernier exercice, le Musée a poursuivi la mise en œuvre des projets planifiés dans le cadre du Programme de maintien des actifs et de résorption du déficit d’entretien des organismes et des sociétés d’État, engageant des dépenses de près de 2,3 millions de dollars. Parmi les projets réalisés, soulignons les travaux touchant les systèmes de ventilation, le réseau de vapeur et l’escalier extérieur du pavillon Gérard-Morisset, ainsi que l’achat de murs modulaires pour l’aménagement des expositions temporaires. Des travaux majeurs de réfection de deux ascenseurs ont également été entrepris.

Quant au futur pavillon Pierre Lassonde, les sommes investies dans le projet depuis les autorisations initiales totalisaient 67 millions de dollars au 31 mars 2015. De ce montant, 60,1 millions ont été portés au compte des « Constructions en cours », 5,4 millions ont été portés au compte des « Terrains » et 1,5 million ont été portés en charges, dont 32 728 \$ en 2014-2015.

Musée national des beaux-arts du Québec

États financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2015

92 RAPPORT DE LA DIRECTION

93 RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

ÉTATS FINANCIERS

96 État des résultats

97 État de l'évolution de l'actif net

97 État des gains et pertes de réévaluation

98 État de la situation financière

100 État des flux de trésorerie

102 Notes complémentaires

Rapport de la direction

*États financiers
pour l'exercice clos le 31 mars 2015*

Les états financiers du Musée national des beaux-arts du Québec (Musée) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées, qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables. La direction procède à des vérifications périodiques, afin de s'assurer du caractère adéquat et soutenu des contrôles internes appliqués de façon uniforme par le Musée.

Le Musée reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité d'audit, dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers du Musée, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

La directrice
et conservatrice en chef,



Line Ouellet

Le directeur de l'administration
et des communications,



Jean-François Fusey, CPA, CA

Québec, le 18 juin 2015



Rapport de l'auditeur indépendant

À l'Assemblée nationale

RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Musée national des beaux-arts du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015, l'état des résultats, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RÉSERVE

Le Musée national des beaux-arts du Québec n'a pas comptabilisé aux 31 mars 2015 et 2014, à l'état de la situation financière, des subventions à recevoir du gouvernement du Québec concernant des immobilisations et d'autres charges financées ou devant être financées par emprunts pour lesquelles des travaux ont été réalisés. Cette situation constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public s'appliquant aux organismes sans but lucratif du secteur public, qui prévoient la comptabilisation des subventions à recevoir lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée. Par ailleurs, l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01) énonce que la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice du Musée national des beaux-arts du Québec et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Étant donné la non-inscription de ces subventions à recevoir du gouvernement du Québec, comme le prescrit la loi, les ajustements suivants sont nécessaires afin que les états financiers du Musée national des beaux-arts du Québec respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

AUGMENTATION (DIMINUTION) EN DOLLARS

	2015			2014		
	Fonds des opérations	Fonds des immobilisations	Total	Fonds des opérations	Fonds des immobilisations	Total
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE						
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (court terme)	69 871	4 815 032	4 884 903	20 000	3 451 075	3 471 075
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (long terme)	151 056	39 114 987	39 266 043	250 000	28 471 414	28 721 414
Apports reportés	1 012	38 747 658	38 748 670	–	25 932 559	25 932 559
ACTIF NET	219 915	5 182 361	5 402 276	270 000	5 989 930	6 259 930

ÉTAT DES RÉSULTATS

Subventions du gouvernement du Québec	(50 085)	(807 569)	(857 654)	266 500	(553 410)	(286 910)
EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(50 085)	(807 569)	(857 654)	266 500	(553 410)	(286 910)

OPINION AVEC RÉSERVE

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Musée national des beaux-arts du Québec au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Musée national des beaux-arts du Québec au 31 mars 2015 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution financière pour l'exercice clos à cette date selon les conventions comptables qui sont énoncées dans la note 3 des états financiers et complétées, notamment, par l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01).

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, à l'exception du changement apporté à la méthode comptable relative à la constatation des subventions du gouvernement du Québec et expliqué à la note 4, ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La vérificatrice générale du Québec,



Guylaine Leclerc, FCPA auditrice, FCA

Québec, le 18 juin 2015

État des résultats

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

	2015					2014
	Fonds des opérations	Fonds des activités commerciales	Fonds des expositions	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total Retraité (NOTE 4)
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS						
Subventions du gouvernement du Québec (NOTE 5)	10 504 900	-	-	3 681 738	-	14 186 638
Subventions du gouvernement du Canada	270 000	-	-	-	-	270 000
Billetterie et abonnements	805 669	-	-	-	-	805 669
Stationnement	-	354 477	-	-	-	354 477
Boutique et publications	-	325 766	-	-	-	325 766
Redevances – services alimentaires	-	118 910	-	-	-	118 910
Location d'espaces et services connexes	-	188 804	-	-	-	188 804
Location et diffusion d'œuvres d'art et d'expositions	422 546	-	-	-	-	422 546
Activités éducatives et culturelles	222 278	-	-	-	-	222 278
Commandites	269 828	-	-	-	-	269 828
Contributions de la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec (NOTE 7)	89 672	-	-	32 728	-	122 400
Dons de pièces de collection (NOTE 8)	2 791 448	-	-	-	-	2 791 448
Autres contributions	143 248	-	-	1 947	-	145 195
Revenus de placements	298 887	6 621	7 628	-	-	313 136
Autres	40 813	-	-	-	-	40 813
	15 859 289	994 578	7 628	3 716 413	-	20 577 908
CHARGES						
Traitements et avantages sociaux	7 356 749	303 697	-	-	-	7 660 446
Énergie, taxes et assurances	1 906 978	-	-	-	-	1 906 978
Services professionnels, administratifs et autres	1 117 366	98 589	-	118 771	-	1 334 726
Entretien, réparations et aménagement	825 517	1 853	-	324 943	-	1 152 313
Transport et communications	1 077 964	12 844	-	-	-	1 090 808
Fournitures et approvisionnements	288 102	155 696	-	802	-	444 600
Location de locaux	250 746	-	-	-	-	250 746
Acquisition de pièces de collection (NOTE 8)	2 980 948	-	-	-	-	2 980 948
Location d'expositions	46 729	-	165 130	-	-	211 859
Intérêts sur la dette à long terme	376	-	-	602 574	-	602 950
Autres intérêts et frais financiers	1 104	7 230	-	44 034	-	52 368
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	-	1 826 565	-	1 826 565
	15 852 579	579 909	165 130	2 917 689	-	19 515 307
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES						
	6 710	414 669	(157 502)	798 724	-	1 062 601

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de l'évolution de l'actif net

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

	2015						2014
	Fonds des opérations	Fonds des activités commerciales	Fonds des expositions	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total	Total Retraité (NOTE 4)
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLI	60 006	400 000	684 693	6 768 273	1 043 716	8 956 688	8 947 738
Modification de méthodes comptables (NOTE 4)	(270 000)	-	-	(5 989 930)	-	(6 259 930)	(6 546 840)
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE RETRAITÉ	(209 994)	400 000	684 693	778 343	1 043 716	2 696 758	2 400 898
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	6 710	414 669	(157 502)	798 724	-	1 062 601	295 860
Virements interfonds (NOTE 9)	414 669	(414 669)	-	-	-	-	-
ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE	211 385	400 000	527 191	1 577 067	1 043 716	3 759 359	2 696 758

État des gains et pertes de réévaluation

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

	2015						2014
	Fonds des opérations	Fonds des activités commerciales	Fonds des expositions	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION AU DÉBUT DE L'EXERCICE	268 258	-	-	-	127 637	395 895	288 024
Variation des gains non réalisés sur les placements de portefeuille	204 663	-	-	-	93 113	297 776	230 683
Gains réalisés sur la cession de placements de portefeuille, reclassés dans les résultats ou les revenus de placements reportés	(83 923)	-	-	-	(50 467)	(134 390)	(122 812)
GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION À LA FIN DE L'EXERCICE (NOTE 11)	388 998	-	-	-	170 283	559 281	395 895

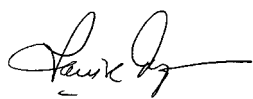
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de la situation financière

AU 31 MARS 2015

	2015					2014	
	Fonds des opérations	Fonds des activités commerciales	Fonds des expositions	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total	Total Retraité (NOTE 4)
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF							
ACTIF À COURT TERME							
Trésorerie, 0,95 % (1,1 % en 2014)	-	413 617	518 725	14 848	-	947 190	1 327 300
Créances et intérêts courus (NOTE 10)	899 460	7 785	558	-	-	907 803	1 137 056
Contributions et créances à recevoir de la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec, sans intérêt	240 398	-	-	999 186	-	1 239 584	1 167 255
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités d'encaissement	6 563 207	-	7 908	-	-	-	-
Subventions à recevoir							
Gouvernement du Québec	-	-	-	22 629	-	22 629	11 867
Gouvernement du Canada	-	-	-	10 197 050	-	10 197 050	6 416 346
Stocks	-	256 799	-	-	-	256 799	271 890
Charges payées d'avance	730 023	-	-	-	-	730 023	536 533
	8 433 088	678 201	527 191	11 233 713	-	14 301 078	10 868 247
PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE (NOTE 11)							
	3 770 847	-	-	-	1 647 548	5 418 395	5 008 361
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (NOTE 12)							
	-	-	-	89 219 372	-	89 219 372	57 398 104
	12 203 935	678 201	527 191	100 453 085	1 647 548	108 938 845	73 274 712

Pour le conseil d'administration


Louise Turgeon


Claude Côté

	2015						2014
	Fonds des opérations	Fonds des activités commerciales	Fonds des expositions	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total	Total Retraité (NOTE 4)
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
PASSIF							
PASSIF À COURT TERME							
Découvert bancaire	471 950	-	-	-	-	471 950	931 617
Emprunts bancaires (NOTE 13)	-	-	-	18 957 605	-	18 957 605	17 898 585
Charges à payer et frais courus (NOTE 14)	7 923 202	6 529	-	155 628	-	8 085 359	5 041 127
Provision pour vacances (NOTE 20)	653 230	-	-	-	-	653 230	700 967
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités de remboursement	-	271 672	-	5 865 894	433 549	-	-
Intérêts courus	63	-	-	193 686	-	193 749	242 578
Dépôts de clients et produits reportés	379 253	-	-	-	-	379 253	362 897
Apports reportés (NOTE 15)	683 522	-	-	-	-	683 522	451 950
Portion de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (NOTE 17)	49 808	-	-	4 623 932	-	4 673 740	3 199 809
	10 161 028	278 201	-	29 796 745	433 549	34 098 408	28 829 530
PROVISION POUR CONGÉS DE MALADIE (NOTE 20)	746 365	-	-	-	-	746 365	883 405
REVENUS DE PLACEMENTS REPORTÉS (NOTE 16)	546 115	-	-	-	-	546 115	417 793
APPORTS REPORTÉS (NOTE 15)	-	-	-	43 800 447	-	43 800 447	24 686 815
DETTE À LONG TERME (NOTE 17)	150 044	-	-	25 278 826	-	25 428 870	15 364 516
	11 603 552	278 201	-	98 876 018	433 549	104 620 205	70 182 059
ACTIF NET							
Investi en immobilisations	-	-	-	1 577 067	-	1 577 067	778 343
Affectations d'origine interne	-	400 000	527 191	-	1 043 716	1 970 907	2 128 409
Non grevé d'affectations	211 385	-	-	-	-	211 385	(209 994)
	211 385	400 000	527 191	1 577 067	1 043 716	3 759 359	2 696 758
Gains et pertes de réévaluation cumulés	388 998	-	-	-	170 283	559 281	395 895
	600 383	400 000	527 191	1 577 067	1 213 999	4 318 640	3 092 653
	12 203 935	678 201	527 191	100 453 085	1 647 548	108 938 845	73 274 712

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (NOTE 22)

ÉVENTUALITÉS (NOTE 23)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

	2015					2014
	Fonds des opérations	Fonds des activités commerciales	Fonds des expositions	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	Total Retraité (NOTE 4)
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT						
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	6 710	414 669	(157 502)	798 724	-	1 062 601
Éléments sans incidence sur la trésorerie						295 860
Virement des apports reportés relatifs aux immobilisations corporelles	-	-	-	(951 771)	-	(951 771)
Gains réalisés sur la cession de placements	(83 923)	-	-	-	(50 467)	(134 390)
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	-	1 826 565	-	1 826 565
Ajustement de la dette à long terme au taux effectif	68	-	-	14 374	-	14 442
	(77 145)	414 669	(157 502)	1 687 892	(50 467)	1 817 447
						890 853
Variation des actifs et des passifs liés aux activités de fonctionnement						
Créances et intérêts courus	230 999	(2 026)	280	-	-	229 253
Contributions et créances à recevoir de la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec	(41 942)	-	-	(32 728)	-	(74 670)
Subventions à recevoir	30 000	-	-	(10 762)	-	19 238
Stocks	-	15 091	-	-	-	15 091
Charges payées d'avance	(193 490)	-	-	-	-	(193 490)
Charges à payer et frais courus	(321 526)	(3 781)	-	-	-	(325 307)
Provision pour vacances	(47 737)	-	-	-	-	(47 737)
Intérêts courus	(379)	-	-	(48 450)	-	(48 829)
Dépôts de clients et produits reportés	16 356	-	-	-	-	16 356
Apports reportés	231 572	-	-	-	-	231 572
Provision pour congés de maladie	(137 040)	-	-	-	-	(137 040)
Revenus de placements reportés	128 322	-	-	-	-	128 322
	(104 865)	9 284	280	(91 940)	-	(187 241)
						(523 008)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement						
	(182 010)	423 953	(157 222)	1 595 952	(50 467)	1 630 206
						367 845

	2015					2014	
	Fonds des opérations	Fonds des activités commerciales	Fonds des expositions	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total	Total Retraité (NOTE 4)
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS							
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	-	-	-	(30 278 294)	-	(30 278 294)	(16 382 600)
ACTIVITÉS DE PLACEMENT							
Acquisition de placements	(814 141)	-	-	-	(344 221)	(1 158 362)	(1 265 414)
Produit de cession de placements	618 923	-	-	-	427 181	1 046 104	1 107 812
Flux de trésorerie liés aux activités de placement	(195 218)	-	-	-	82 960	(112 258)	(157 602)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT							
Augmentation des emprunts bancaires	-	-	-	17 213 490	-	17 213 490	8 269 505
Remboursement d'emprunts bancaires	-	-	-	(16 154 470)	-	(16 154 470)	(4 544 920)
Contributions reçues de la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec	-	-	-	2 811 097	-	2 811 097	1 494 499
Subventions reçues du gouvernement du Québec pour les exercices subséquents	-	-	-	2 909 843	-	2 909 843	1 382 342
Autres subventions ou contributions reçues	-	-	-	10 536 100	-	10 536 100	7 308 747
Nouvelle dette à long terme	250 000	-	-	16 154 470	-	16 404 470	4 544 920
Remboursement de la dette à long terme	(50 216)	-	-	(4 830 411)	-	(4 880 627)	(3 092 245)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	199 784	-	-	28 640 119	-	28 839 903	15 362 848
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	(177 444)	423 953	(157 222)	(42 223)	32 493	79 557	(809 509)
TRÉSORERIE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(931 617)	427 502	897 609	2 189	-	395 683	1 205 192
Contributions interfonds	637 111	(437 838)	(221 662)	54 882	(32 493)	-	-
TRÉSORERIE, À LA FIN DE L'EXERCICE (NOTE 18)	(471 950)	413 617	518 725	14 848	-	475 240	395 683

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires

AU 31 MARS 2015

1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

Le Musée national des beaux-arts du Québec (Musée), personne morale au sens du Code civil instituée en vertu de la Loi sur les musées nationaux (RLRQ, chapitre M-44), a pour fonctions de faire connaître, de promouvoir et de conserver l'art québécois de toutes les périodes, de l'art ancien à l'art actuel, et d'assurer une présence de l'art international par des acquisitions, des expositions et d'autres activités d'animation.

Le Musée national des beaux-arts du Québec a été reconnu comme un organisme de bienfaisance au sens de la Loi sur les impôts du Québec et de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada. Il est par conséquent admissible à l'exemption d'impôt prévue pour ces organismes.

2. VOCATION DES FONDS

Le fonds des opérations présente les opérations courantes du Musée.

Le fonds des activités commerciales présente les activités commerciales du Musée, telles que l'exploitation de la boutique, la vente de publications, l'exploitation du restaurant, du café et du stationnement et la location de salles. En vertu d'un règlement approuvé par le gouvernement, le solde de ce fonds, qui doit être utilisé pour financer la réalisation des activités commerciales du Musée, ne peut excéder 400 000 \$. Tout excédent doit servir au remboursement des emprunts ou au financement des activités du Musée.

Le fonds des expositions a été créé afin de financer la réalisation d'expositions internationales majeures dont les coûts, notamment ceux de location et de transport, dépassent les limites de la subvention de fonctionnement du Musée, ou, exceptionnellement, pour financer des activités connexes à ces expositions. En vertu d'un règlement approuvé par le conseil d'administration, le solde de ce fonds ne peut excéder 2 000 000 \$.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles. La partie du solde du fonds non investie en immobilisations est réservée à l'acquisition d'immobilisations corporelles pour le Musée et au paiement des frais afférents. De plus, le Musée ne peut, sans obtenir l'autorisation préalable du gouvernement, acquérir, aliéner, hypothéquer ou louer un immeuble.

Le fonds de dotation présente les ressources apportées à titre de dotations. En vertu d'un règlement approuvé par le gouvernement, seuls les revenus de placements tirés des ressources de ce fonds peuvent être utilisés à des fins d'immobilisations corporelles et d'acquisition d'œuvres d'art pour les collections du Musée.

**BASE DE
PRÉSENTATION**

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Musée utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, incluant les recommandations des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public énoncées dans le chapitre SP 4200 et suivants.

**ESTIMATIONS
COMPTABLES**

La préparation des états financiers du Musée par la direction exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence sur la comptabilisation des actifs et des passifs, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la provision pour congés de maladie et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

**INSTRUMENTS
FINANCIERS**

Les instruments financiers sont constatés au coût à la date de transaction.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

Les placements, composés d'instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce qu'elles soient décomptabilisées.

La trésorerie et équivalents de trésorerie, les créances et intérêts courus (excluant les taxes à recevoir) et les contributions et subventions à recevoir (excluant les subventions qui ne font pas l'objet d'un accord contractuel) sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts bancaires, les charges à payer et frais courus (excluant les avantages sociaux à payer), les intérêts courus, la provision pour vacances et la dette à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Juste valeur

La juste valeur est le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

La juste valeur des titres détenus dans les fonds communs correspond à leur valeur boursière, établie selon le cours vendeur. Lorsque survient une variation de la valeur des actifs sous-jacents détenus dans les fonds communs, la valeur des parts varie également.

Hiérarchie de la juste valeur

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon les niveaux suivants de la hiérarchie :

Niveau 1 : Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 : Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminés à partir de prix).

Niveau 3 : Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

CONSTATATION DES PRODUITS

Apports

Les apports présentés dans le fonds des opérations comprennent les subventions ainsi que les commandites et autres contributions obtenues principalement pour la réalisation d'expositions et l'achat d'œuvres d'art. Les apports présentés dans le fonds des immobilisations comprennent les subventions ou contributions relatives aux immobilisations corporelles et à leur maintien.

Les subventions ou contributions à recevoir sont comptabilisées lorsqu'elles peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée, notamment lorsqu'il existe un accord contractuel.

Les subventions du gouvernement du Québec sont comptabilisées dans l'exercice où elles sont autorisées.

Le Musée applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées, à l'exception des apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles non amortissables, qui sont constatés en augmentation de l'actif net. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir.

Produits

Les produits de billetterie et d'abonnements, de stationnement, de redevances des services alimentaires, de location d'espaces et de services connexes, de location et de diffusion d'œuvres d'art et d'expositions ainsi que d'activités éducatives et culturelles sont constatés lorsque le service est rendu au client.

Les produits de boutique et de publications sont constatés lorsque le bien est remis au client.

Dotations

Les dotations sont comptabilisées comme augmentation de l'actif net du fonds de dotation, alors que les revenus de placements de ce fonds sont constatés comme revenus de placements reportés dans le fonds des opérations et constatés comme produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Apports reçus sous forme de services

Le ministère de la Culture et des Communications fournit gratuitement au Musée des services de restauration d'œuvres d'art. Ces apports ne sont pas constatés aux états financiers.

En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des services fournis gratuitement par les bénévoles, ceux-ci ne sont pas constatés dans les produits et les charges du Musée.

COLLECTIONS

Le coût des pièces de collection acquises contre paiement est imputé aux charges du fonds des opérations.

Les pièces de collection acquises par donation sont comptabilisées aux produits et aux charges du fonds des opérations lorsque toutes les conditions s'y rattachant sont remplies. La valeur des pièces de collection acquises par donation est déterminée par expertise et est généralement sanctionnée par la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels. Advenant que le donateur n'accepte pas la décision de la Commission, il peut, dans les 12 mois suivant le jour de la communication de la première détermination de la Commission, lui demander de fixer à nouveau la juste valeur de l'œuvre. Si tel est le cas, l'ajustement de valeur est comptabilisé dans l'exercice où la nouvelle détermination est communiquée. Lorsque la Commission fait connaître sa décision après la date de production des états financiers et que la juste valeur qu'elle détermine diffère de la valeur déterminée par expertise utilisée pour comptabiliser l'acquisition, l'ajustement de valeur est comptabilisé dans l'exercice suivant la comptabilisation initiale.

**REVENUS
DE PLACEMENTS**

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice. Les gains ou les pertes sur la cession de placements sont établis selon la méthode du coût moyen. Les redistributions de capital sont constatées au moment où elles sont encaissées.

STOCKS	Les stocks de la boutique sont évalués selon la méthode de la moindre valeur (coût ou valeur de réalisation nette). Le coût est calculé selon la méthode de l'épuisement successif.														
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût ou, si elles sont reçues à titre gratuit, à la juste valeur marchande en date d'acquisition, et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, soit : <table><tr><td>Bâtiments</td><td>40 ans</td></tr><tr><td>Aménagements des bâtiments</td><td>10 ans</td></tr><tr><td>Aménagements extérieurs</td><td>10 ans</td></tr><tr><td>Matériel roulant</td><td>15 ans</td></tr><tr><td>Équipement spécialisé</td><td>10 ans</td></tr><tr><td>Mobilier et équipement de bureau</td><td>5 ans</td></tr><tr><td>Équipement informatique et bureautique</td><td>3 ans</td></tr></table>	Bâtiments	40 ans	Aménagements des bâtiments	10 ans	Aménagements extérieurs	10 ans	Matériel roulant	15 ans	Équipement spécialisé	10 ans	Mobilier et équipement de bureau	5 ans	Équipement informatique et bureautique	3 ans
Bâtiments	40 ans														
Aménagements des bâtiments	10 ans														
Aménagements extérieurs	10 ans														
Matériel roulant	15 ans														
Équipement spécialisé	10 ans														
Mobilier et équipement de bureau	5 ans														
Équipement informatique et bureautique	3 ans														
DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Musée de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattache à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.														
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	La trésorerie et équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse ou d'un découvert bancaire dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible.														
RÉGIMES DE RETRAITE	La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux, compte tenu que le Musée ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.														
PROVISION POUR CONGÉS DE MALADIE	Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par le Musée. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.														

Au cours de l'exercice, le Musée a modifié la méthode de constatation des apports à l'égard des subventions du gouvernement du Québec concernant des immobilisations corporelles et d'autres charges financées ou devant être financées par emprunts pour lesquels des travaux ont été réalisés. Ces subventions sont maintenant constatées, en appliquant la méthode du report, dans l'exercice où elles sont exigibles et autorisées. Antérieurement, ces subventions étaient constatées, en appliquant la méthode du report, dans l'exercice au cours duquel le Musée avait obtenu l'assurance raisonnable de les recevoir et avait réalisé les travaux donnant droit à ces subventions. Cette modification comptable a été adoptée de manière rétroactive et a entraîné les incidences suivantes aux états financiers du Musée au 31 mars 2014 :

	AUGMENTATION (DIMINUTION)		
	2014		
	Fonds des opérations	Fonds des immobilisations	Total
	\$	\$	\$
ÉTAT DES RÉSULTATS			
Subventions du gouvernement du Québec	(266 500)	553 410	286 910
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(266 500)	553 410	286 910
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET			
Actif net au début de l'exercice	(3 500)	(6 543 340)	(6 546 840)
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(266 500)	553 410	286 910
Actif net à la fin de l'exercice	(270 000)	(5 989 930)	(6 259 930)
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE			
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec – court terme	(20 000)	(3 451 075)	(3 471 075)
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec – long terme	(250 000)	(28 471 414)	(28 721 414)
Apports reportés	–	(25 932 559)	(25 932 559)
Actif net	(270 000)	(5 989 930)	(6 259 930)

5. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2015		2014
	Fonds des opérations	Fonds des immobilisations	Total
	\$	\$	\$
Frais de fonctionnement	10 310 190	–	10 310 190
Projets spécifiques*	194 710	–	194 710
Subventions concernant le financement d'immobilisations corporelles et d'autres charges	–	1 967 556	1 967 556
Remboursement des intérêts et des frais financiers relatifs au financement d'immobilisations corporelles et d'autres charges	–	764 358	764 358
Virement des apports reportés relatifs aux immobilisations corporelles	–	949 824	949 824
	10 504 900	3 681 738	14 186 638
			14 503 114

* Ces subventions sont obtenues principalement pour la réalisation d'expositions.

6. FONDS DES OPÉRATIONS – OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

Le Musée loue, en vertu d'une entente, une partie d'un de ses bâtiments pour une somme annuelle de 1 \$. En contrepartie, le locataire accorde au Musée des droits de passage relatifs à des installations lui appartenant. Étant donné que la juste valeur des services échangés dans le cadre de cette entente ne peut faire l'objet d'une évaluation fiable, cette transaction a été comptabilisée au montant de 1 \$.

Le Musée effectue par ailleurs avec certains fournisseurs des échanges de biens et de services. Ces opérations non monétaires sont inscrites à la juste valeur, lorsque cette dernière peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, et sont incluses aux postes suivants de l'état des résultats :

	2015	2014
	\$	\$
PRODUITS		
Billetterie et abonnements	8 453	7 889
Location d'espaces et services connexes	–	970
Commandites	71 133	83 339
	79 586	92 198
CHARGES		
Services professionnels, administratifs et autres	4 827	6 908
Transport et communications	74 759	85 290
	79 586	92 198

La Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec (Fondation), dans laquelle le Musée a un intérêt économique, est constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Elle a pour principal objet de promouvoir et de soutenir l'œuvre du Musée national des beaux-arts du Québec, notamment en favorisant le développement des collections, le financement des expositions et l'accessibilité aux programmes éducatifs et en appuyant tout projet visant la croissance du Musée. En cas de dissolution ou de liquidation de la Fondation, tout reliquat de ses biens, une fois ses dettes acquittées, sera transféré au Musée. Les soldes de fonds de la Fondation totalisaient 5 925 831 \$ au 31 mars 2015 (2 953 741 \$ en 2014).

**COLLECTION PERMANENTE,
COLLECTION D'ÉTUDE ET
COLLECTION PRÊT D'ŒUVRES D'ART**

La collection permanente est constituée de l'ensemble des œuvres d'art acquises en vue de leur conservation et de leur mise en valeur en conformité avec le mandat du Musée. Cette collection porte principalement sur l'art québécois de toutes les périodes, de l'art ancien à l'art actuel, et compte 34 987 œuvres d'art réparties selon les catégories suivantes : architecture, arts décoratifs et design, arts graphiques, ethnologie, installation, peinture, performance, photographie, sculpture, techniques mixtes, vidéo/film.

La collection d'étude est constituée d'un ensemble d'œuvres d'art et d'objets rattachés à la carrière d'un artiste qui peuvent servir à des fins d'interprétation, d'éducation et d'animation, ou qui documentent le processus de création des œuvres d'art de la collection permanente ou d'artistes qui y sont représentés. Cette collection compte 1 790 œuvres d'art et objets répartis selon les mêmes catégories que celles de la collection permanente.

La collection Prêt d'œuvres d'art, mise sur pied afin de soutenir et de diffuser l'art contemporain du Québec, est constituée de l'ensemble des œuvres d'art acquises à cette fin et mise en circulation grâce à son programme de location destiné particulièrement aux ministères et organismes du gouvernement du Québec. Cette collection compte 1 857 œuvres d'art réparties selon les mêmes catégories que celles de la collection permanente.

Au cours de l'exercice, le Musée a finalisé la ventilation par collection et par catégorie des 1 630 pièces de collection reçues par legs en 2012. Parmi ces pièces, 628 épreuves d'estampes déjà contenues dans la collection permanente et représentant une valeur de 1 023 100 \$ ont été cédées, par don, à la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec dans un but de soutenir financièrement le Musée.

Au cours de l'exercice, le Musée a acquis 348 œuvres et objets (686 en 2014) pour un montant total, incluant les ajustements de valeurs le cas échéant, de 2 979 623 \$ (5 568 602 \$ en 2014), soit 189 500 \$ par achat (427 097 \$ en 2014) et 2 790 123 \$ par don (5 141 505 \$ en 2014).

COLLECTIONS ET FONDS
D'ARCHIVES PRIVÉES

Les collections et fonds d'archives privées sont constitués de documents qui ont été soit rassemblés en fonction d'une caractéristique commune (collections), soit utilisés par une personne physique ou morale dans l'exercice de ses activités ou de ses fonctions (fonds) et qui sont des sources documentaires importantes pour la connaissance de l'art québécois.

Les documents se répartissent selon les catégories suivantes : livres, journaux, revues, enregistrements sonores, documents cinématographiques et télévisuels, affiches, correspondance, archives iconographiques et documentaires (diapositives, négatifs et photographies), reproductions d'œuvres d'art, documents architecturaux et cartes postales.

Au cours de l'exercice, le Musée a acquis par don un fonds d'archives privées pour un montant total de 1 325 \$ (82 195 \$ en 2014).

VIREMENTS INTERFONDS

Un montant de 414 669 \$ (450 334 \$ en 2014), représentant la partie de l'actif net du fonds des activités commerciales qui excède 400 000 \$, a été transféré au fonds des opérations afin de rembourser des emprunts ou de financer des activités du Musée (NOTE 2).

Aux 31 mars 2015 et 2014, aucun montant n'a été transféré du fonds des opérations au fonds des expositions.

CRÉANCES ET INTÉRÊTS COURUS

	2015	2014
	\$	\$
Intérêts courus	1 384	1 684
Taxes à recevoir	586 755	762 210
Autres créances	319 664	373 162
	907 803	1 137 056

Les placements de portefeuille sont composés uniquement d'unités de fonds communs de placement. Les placements dans les fonds communs ne sont assortis d'aucune date d'échéance contractuelle.

	2015		2014	
FONDS DES OPÉRATIONS	Valeur comptable (juste valeur)	Coût	Valeur comptable (juste valeur)	Coût
	\$	\$	\$	\$
Fonds de marché monétaire	374 313	375 450	171 451	171 990
Fonds d'obligations	2 074 818	1 945 573	1 898 361	1 879 651
Fonds d'actions	1 321 716	1 060 826	1 301 154	1 051 067
	3 770 847	3 381 849	3 370 966	3 102 708
	2015		2014	
FONDS DE DOTATION	Valeur comptable (juste valeur)	Coût	Valeur comptable (juste valeur)	Coût
	\$	\$	\$	\$
Fonds de marché monétaire	160 914	161 398	80 390	80 641
Fonds d'obligations	909 300	851 994	935 469	925 983
Fonds d'actions	577 334	463 873	621 536	503 134
	1 647 548	1 477 265	1 637 395	1 509 758

Les placements sont classés selon le niveau 1 de la hiérarchie.

	2015		2014	
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
	\$	\$	\$	\$
Terrains* **	6 633 377	–	6 633 377	6 633 377
Bâtiments*	46 778 713	30 445 089	16 333 624	17 365 745
Aménagements des bâtiments	7 994 587	3 974 881	4 019 706	2 094 097
Aménagements extérieurs	681 482	405 723	275 759	198 856
Matériel roulant	155 389	79 941	75 448	85 807
Équipement spécialisé	2 496 316	1 802 073	694 243	579 652
Mobilier et équipement de bureau	266 794	257 603	9 191	15 046
Équipement informatique et bureautique	1 772 168	1 295 140	477 028	482 651
Constructions en cours**	60 700 996	–	60 700 996	29 942 873
	127 479 822	38 260 450	89 219 372	57 398 104

* Le Musée a acquis certains de ces biens immeubles du gouvernement du Québec pour le prix de 1 \$ chacun en 1985 et 1988. Ceux-ci ont été comptabilisés selon l'évaluation municipale à ces dates, soit 1 210 250 \$ pour les terrains et 6 358 900 \$ pour les bâtiments. Le gouvernement a, par la suite, autorisé différents projets d'agrandissement et de réparations majeures des bâtiments.

** Le Musée a un projet d'agrandissement dont le financement est assuré par les gouvernements du Canada et du Québec ainsi que par la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec. Depuis les autorisations initiales, 5 423 127 \$ ont été constatés à titre de terrains et 60 111 441 \$ à titre de constructions en cours. Lorsque le projet, qui s'échelonne de 2007 à 2016, sera complété, le solde constaté à titre de constructions en cours pourra être reclassé dans les bâtiments ou autres classes d'immobilisations corporelles applicables et amorti selon les durées de vie utile estimatives.

Le gouvernement du Québec a autorisé, par le décret 1043-2014, le Musée à instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 octobre 2015, lui permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, ou à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, et ce, pour un montant n'excédant pas 68 437 556 \$ (60 216 683 \$ en 2014).

FONDS DES IMMOBILISATIONS

Le Musée a contracté les emprunts bancaires suivants relatifs aux immobilisations corporelles et à leur maintien :

	2015	2014
	\$	\$
Marges de crédit, taux des acceptations bancaires, soit 1,30 % au 31 mars 2015 (1,52 % au 31 mars 2014), échéant le 29 avril 2015	17 341 000	13 938 000
Billets du Fonds de financement du gouvernement du Québec, 1,03 % (1,43 % en 2014), échéant le 1 ^{er} mai 2015	1 616 605	3 960 585
	18 957 605	17 898 585

La portion à long terme des emprunts est présentée à la note 17.

	2015	2014
	\$	\$
Traitements à payer	518 428	786 365
Avantages sociaux à payer	302 827	395 390
Autres charges à payer et frais courus	7 264 104	3 859 372
	8 085 359	5 041 127

FONDS DES OPÉRATIONS

	2015	2014
	\$	\$
Solde au début	451 950	354 092
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(12 065)	(16 200)
Montant reçu pour les exercices subséquents	243 637	114 058
Solde à la fin	683 522	451 950

FONDS DES IMMOBILISATIONS

	2015	2014 Retraité
	\$	\$
Solde au début	24 686 815	15 907 178
Subventions ou contributions relatives aux immobilisations corporelles	17 155 560	8 350 489
Montant reçu du gouvernement du Québec pour les exercices subséquents	2 909 843	1 382 342
Virement des apports reportés relatifs aux immobilisations corporelles	(951 771)	(953 194)
Solde à la fin	43 800 447	24 686 815

Se détaillant comme suit :

Gouvernement du Québec	10 536 260	8 576 242
Entités sous contrôle commun du Gouvernement du Québec	75 731	-
Gouvernement du Canada	26 641 656	12 372 529
Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec	6 546 800	3 738 044
	43 800 447	24 686 815

	2015	2014
	\$	\$
Solde au début	417 793	494 679
Montants reportés affectés à des fins d'immobilisations corporelles et d'acquisition d'œuvres d'art pour les collections du Musée	128 322	91 828
Virement des revenus de placements reportés	-	(168 714)
Solde à la fin	546 115	417 793

**FONDS
DES OPÉRATIONS**

Emprunts sur billet du Fonds de financement du gouvernement
du Québec, garantis par le gouvernement du Québec :

	2015		2014
	Taux effectif	\$	\$
0,96 %, remboursable par versements annuels en capital de 50 216 \$, échéant en mars 2019	1,166 %	199 852	-
		199 852	-
Portion de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice		(49 808)	-
		150 044	-

Les versements en capital sur ces emprunts sont acquittés annuellement et les intérêts semestriellement, à même la subvention du gouvernement du Québec prévue à cette fin.

Les montants prévus des versements en capital à effectuer sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

2016	50 216 \$
2017	50 216 \$
2018	50 216 \$
2019	50 216 \$

**FONDS DES
IMMOBILISATIONS**

Emprunts sur billet du Fonds de financement du gouvernement
du Québec, garantis par le gouvernement du Québec :

	2015		2014
	Taux effectif	\$	\$
6,26 %, remboursable par versements annuels en capital de 1 430 584 \$, échéant en avril 2017	6,40 %	4 291 754	5 722 339
4,65 %, remboursable par versements annuels en capital de 176 913 \$, échu en octobre 2014	4,81 %	-	176 913
4,91 %, remboursable par versements annuels en capital de 245 329 \$, échéant en juillet 2020	5,23 %	1 471 976	1 717 305
4,69 %, remboursable par versements annuels en capital de 81 511 \$, échéant en mars 2016	4,84 %	81 510	163 021
4,09 %, remboursable par versements annuels en capital de 83 525 \$, échéant en décembre 2018	4,26 %	334 099	417 623
2,99 %, remboursable par versements annuels en capital de 83 293 \$, échéant en janvier 2022	3,14 %	583 051	666 344
2,96 %, remboursable par versements annuels en capital de 485 563 \$, échéant en septembre 2023	3,06 %	4 351 682	4 833 152
2,34 %, remboursable par versements annuels en capital de 166 242 \$, échéant en octobre 2017	2,52 %	496 998	662 672
2,93 %, remboursable par versements annuels en capital de 117 021 \$, échéant en septembre 2023	3,07 %	1 047 341	1 162 600
3,11 %, remboursable par versements annuels en capital de 340 000 \$, échéant en septembre 2022	3,25 %	2 705 679	3 042 356
3,27 %, remboursable par versements annuels en capital de 55 863 \$, échéant en septembre 2024	3,41 %	555 205	-
1,90 %, remboursable par versements annuels en capital de 264 227 \$, échéant en mars 2024	2,04 %	2 361 558	-
1,90 %, remboursable par versements annuels en capital de 1 300 339 \$, échéant en mars 2024	2,04 %	11 621 905	-
		29 902 758	18 564 325
Portion de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice		(4 623 932)	(3 199 809)
		25 278 826	15 364 516

Les versements en capital sur ces emprunts sont acquittés annuellement et les intérêts semestriellement, à même la subvention du gouvernement du Québec prévue à cette fin.

Les montants prévus des versements en capital à effectuer sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

2016	4 653 498 \$
2017	4 571 987 \$
2018	4 571 987 \$
2019	2 975 160 \$
2020	2 891 635 \$
2021 et suivantes	10 379 831 \$

La trésorerie se détaille comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Encaisse	947 190	1 327 300
Découvert bancaire	(471 950)	(931 617)
	475 240	395 683

Les opérations non monétaires des activités de fonctionnement, d'investissement en immobilisations, de placement et de financement se détaillent comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Acquisition d'immobilisations corporelles en contrepartie de créances interfonds ou de charges à payer et frais courus	6 578 665	3 209 126

Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 412 985 \$ (313 255 \$ en 2014).

Les intérêts versés au cours de l'exercice s'élèvent à 1 109 123 \$ (981 461 \$ en 2014).

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et qui sont mesurées à la valeur d'échange, le Musée est apparenté à tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'à tous les organismes et entreprises publiques contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis soit à un contrôle commun, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Musée n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles.

Les principales opérations effectuées avec des apparentés se détaillent comme suit, à l'exception de celles présentées distinctement dans les états financiers :

	2015		2014	
	Gouvernement du Québec	Entités sous contrôle commun	Gouvernement du Québec	Entités sous contrôle commun
	\$	\$	\$	\$
PRODUITS				
Location d'espaces et services connexes	17 221	13 366	18 187	38 082
Location et diffusion d'œuvres d'art et d'expositions	104 065	57 802	115 154	73 274
Commandites	–	148 695	–	58 972
Autres produits	300	11 392	3 934	19 618
CHARGES				
Traitements et avantages sociaux	302 097	–	310 520	–
Énergie, taxes et assurances	–	449 924	–	503 233
Services professionnels, administratifs et autres	7 200	10 575	14 404	11 174
Transport et communications	–	58 681	250	58 677
Location de locaux	–	52 202	–	52 202
Intérêts sur la dette à long terme	–	602 950	–	722 723

Les principaux soldes résultant des opérations effectuées avec des apparentés se détaillent comme suit, à l'exception de ceux présentés distinctement dans les états financiers :

	2015		2014	
	Gouvernement du Québec	Entités sous contrôle commun	Gouvernement du Québec	Entités sous contrôle commun
	\$	\$	\$	\$
ACTIF				
Créances et intérêts courus	138 690	10 927	141 158	32 826
Charges payées d'avance	–	20 721	250	21 339
PASSIF				
Charges à payer et frais courus	12 220	59 733	9 106	63 704
Intérêts courus	–	192 663	–	241 554
Dépôts de clients et produits reportés	60 224	39 009	84 247	51 013
Apports reportés – court terme	534 110	–	334 950	–

RÉGIMES
DE RETRAITE

Les membres du personnel du Musée participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2015, les taux de cotisation de certains régimes ont été modifiés. Ainsi, le taux pour le RREGOP est passé de 9,84 % à 10,50 % de la masse salariale cotisable, alors que celui du RRPE est demeuré à 14,38 %.

Les cotisations de l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE de 5,73 % au 1^{er} janvier 2015 (5,73 % au 1^{er} janvier 2014) de la masse salariale cotisable qui doit être versé dans la caisse des participants au RRPE et un montant équivalent dans la caisse des employeurs. Ainsi, le Musée doit verser un montant supplémentaire pour l'année civile 2015 correspondant à 11,46 % de la masse salariale cotisable (11,46 % de la masse salariale cotisable pour l'année civile 2014).

Les cotisations du Musée, incluant le montant de compensation à verser au RRPE, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 628 781 \$ (525 328 \$ en 2014). Les obligations du Musée à l'égard de ces régimes gouvernementaux se limitent à ses obligations à titre d'employeur.

PROVISIONS POUR VACANCES
ET CONGÉS DE MALADIE

	2015		2014	
	Vacances	Congés de maladie	Vacances	Congés de maladie
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	700 967	883 405	698 889	916 821
Charge de l'exercice	625 239	157 630	661 032	173 018
Prestations versées au cours de l'exercice	(672 976)	(294 670)	(658 954)	(206 434)
Solde à la fin	653 230	746 365	700 967	883 405

Évaluations et estimations subséquentes

Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation sur la base, notamment, des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes :

	2015	2014
Taux d'indexation	2,5 % à 3,5 %	2 % à 3,5 %
Taux d'actualisation	1,06 % à 3,06 %	1,4 % à 4,34 %
Durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs	3 à 23 ans	2 à 23 ans

La provision pour vacances n'a fait l'objet d'aucune actualisation, compte tenu que le Musée estime que les vacances accumulées seront prises au cours du prochain exercice.

**GESTION DES RISQUES
LIÉS AUX INSTRUMENTS
FINANCIERS**

La direction a mis en place des politiques et des procédures en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

**RISQUE
DE CRÉDIT**

Le Musée est exposé à un risque de crédit sur la plupart de ses actifs financiers. Le risque de crédit est le risque que l'autre partie à l'actif financier manque à ses obligations et que cette situation entraîne une perte financière pour le Musée. Ce risque provient surtout des contreparties aux créances et des placements. L'exposition maximale du Musée correspond à la valeur comptable de ces actifs financiers.

Le risque de crédit relatif à la trésorerie est considéré comme négligeable puisqu'elle est détenue dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité.

Le Musée considère que son risque associé aux créances est réduit puisque de nombreux clients sont des organismes du secteur public. Au 31 mars 2015, le Musée a comptabilisé une provision pour créances douteuses au montant de 7 230 \$ (aucun montant en 2014).

Le tableau suivant présente la balance chronologique des créances :

	2015	2014
	\$	\$
Créances de 30 jours et moins suivant la date de facturation	236 568	214 139
Créances de 31 à 60 jours suivant la date de facturation	400	33 695
Créances de 61 à 90 jours suivant la date de facturation	15	12 756
Créances de plus de 90 jours suivant la date de facturation	82 681	112 572
	319 664	373 162

Les placements sont gérés par un gestionnaire externe de fonds de placement en vertu d'une convention de gestion et d'une politique de placement qui prévoit notamment les actifs permis ainsi que la répartition par classes d'actifs à respecter. Le Musée estime qu'en s'assurant que ces contraintes et limites sont bien suivies, le risque de crédit est réduit.

**RISQUE
DE LIQUIDITÉ**

Le Musée est exposé à un risque de liquidité sur la plupart de ses passifs financiers. Le risque de liquidité est le risque que le Musée ne soit pas en mesure de satisfaire ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. L'exposition du Musée correspond à la valeur comptable des passifs financiers. Le risque associé à la dette à long terme est minime, compte tenu que les remboursements sont assumés par le gouvernement du Québec.

Le Musée respecte ses exigences en matière de liquidité en établissant des prévisions budgétaires et de trésorerie.

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des autres passifs financiers :

	2015			
	Moins de 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$
Emprunts bancaires	18 957 605	-	-	18 957 605
Charges à payer et frais courus (excluant les avantages sociaux à payer)	7 782 532	-	-	7 782 532
Provision pour vacances	653 230	-	-	653 230
Intérêts courus	193 749	-	-	193 749
Dette à long terme	4 703 714	15 161 417	10 379 831	30 244 962
	32 290 830	15 161 417	10 379 831	57 832 078

	2014			
	Moins de 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$
Emprunts bancaires	17 898 585	-	-	17 898 585
Charges à payer et frais courus (excluant les avantages sociaux à payer)	4 645 737	-	-	4 645 737
Provision pour vacances	700 967	-	-	700 967
Intérêts courus	242 578	-	-	242 578
Dette à long terme	3 209 981	10 290 912	5 113 455	18 614 348
	26 697 848	10 290 912	5 113 455	42 102 215

RISQUE
DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Le Musée est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Le Musée gère son portefeuille de placements en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à optimiser ses revenus de placements.

Les emprunts bancaires portent intérêt à taux variable. Le Musée est ainsi exposé à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

La dette à long terme porte intérêt à taux fixes. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt relativement aux flux de trésorerie auxquels est exposé le Musée est minime et le risque de marché lié aux taux d'intérêt l'est également, étant donné que le Musée prévoit les remboursements selon l'échéancier établi.

Risque de change

Le Musée réalise la majorité de ses transactions en dollars canadiens. Par conséquent, l'exposition au risque de change est très limitée.

Autre risque de prix

Le Musée est exposé à l'autre risque de prix relativement aux placements de portefeuille à cause du risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs de ces actifs financiers fluctuent en raison des variations du prix du marché.

Le Musée n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition à l'autre risque de prix.

Le Musée est engagé, avec le Musée de la civilisation, entité soumise à un contrôle commun de la part du gouvernement du Québec, par une entente d'occupation à long terme échéant le 27 juin 2023 pour la location d'espaces du Centre national de conservation et d'études des collections.

La charge de loyer, ajustée selon les frais d'exploitation réels, imputée aux résultats de l'exercice s'élève à 196 542 \$ (193 621 \$ en 2014). Les paiements minimaux futurs s'établissent comme suit :

2016	180 904 \$
2017	180 904 \$
2018	180 904 \$
2019	180 904 \$
2020	180 904 \$
2021 et suivantes	587 938 \$

Le Musée est également engagé envers des entités non apparentées, par divers contrats échéant jusqu'en 2020, à verser une somme de 26 670 009 \$ (54 712 905 \$ en 2014) qui se répartit principalement entre des services professionnels et de construction liés à un projet d'agrandissement pour 23 784 322 \$ (51 328 132 \$ en 2014), des travaux de maintien des actifs pour 276 286 \$ (714 862 \$ en 2014), des services de sécurité et d'entretien des bâtiments et des équipements pour 1 744 196 \$ (1 869 310 \$ en 2014), des œuvres, expositions et activités en préparation pour 730 111 \$ (680 334 \$ en 2014) et divers services administratifs pour 135 094 \$ (120 267 \$ en 2014).

Les paiements exigibles au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2016	25 304 414 \$
2017	443 942 \$
2018	364 404 \$
2019	357 361 \$
2020	199 888 \$

Pour donner suite à ses obligations légales en matière de maintien de l'équité salariale, le Musée doit effectuer des évaluations des catégories d'emplois. À la date de préparation des états financiers, le Musée n'était pas en mesure d'évaluer le montant qu'il pourrait devoir déboursier, le cas échéant, pour les employés non syndiqués, étant donné que les travaux relatifs à cette démarche n'étaient pas encore complétés. En conséquence, aucun montant n'a été constaté aux états financiers pour les employés non syndiqués.

Certains chiffres de 2014 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2015.

Suivi des politiques gouvernementales

L'EMPLOI ET LA QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

Conformément à l'article 5 de la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration, le Musée national des beaux-arts du Québec s'est doté en 1997 d'une politique linguistique. Cette politique a été actualisée au mois de novembre 2001.

Les éléments actualisés sont les suivants :

- réglementation concernant l'utilisation du français dans les boîtes vocales;
- réglementation concernant l'affichage public et les communications verbales;
- ajout du site Web du Musée et intégration de la Politique d'utilisation du français dans les technologies de l'information et des communications adoptée par le gouvernement à notre politique.

La politique linguistique du Musée est accessible sur l'intranet de l'institution et les employés sont sensibilisés aux normes applicables relativement à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration, notamment par la diffusion de notes internes sur l'application de ces normes.

La politique linguistique du Musée est actuellement en révision pour être adaptée à la nouvelle Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration adoptée en mars 2011.

LA DIVERSITÉ : UNE VALEUR AJOUTÉE

Le Musée national des beaux-arts du Québec est soucieux d'assurer une meilleure représentation de la diversité culturelle et pose des gestes concrets en ce sens. Ainsi, le Musée se montre très sensible à la reconnaissance des communautés culturelles dans la programmation de ses expositions et dans ses acquisitions.

ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Après avoir procédé à la mise en ligne des documents administratifs accessibles sur le site Web du Musée, le Comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels en a effectué la mise à jour au fur et à mesure que des ajouts ou des modifications s'imposaient, conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels. Du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015, la section du site Web du Musée consacrée à l'accès à l'information a fait l'objet de plus de 1 000 consultations.

Le Musée a traité 9 demandes d'accès à l'information, dont 7 ont été acceptées en totalité et 2 ont été acceptées partiellement.

ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE

Aucun manquement au Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics n'a été constaté au cours de la dernière année. Le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics du Musée national des beaux-arts du Québec est reproduit à la fin du présent rapport annuel. On peut aussi le retrouver sur le site Web du Musée à la section « Accès à l'information ».

BONIS AU RENDEMENT

Aucun boni n'a été versé aux membres de la direction au cours de l'exercice 2014-2015 pour la période d'évaluation du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014.

MESURES DE RÉDUCTION DE DÉPENSES

Ces mesures n'ont pas été appliquées au Musée national des beaux-arts du Québec pour l'exercice financier 2014-2015. En effet, exceptionnellement, le ministère de la Culture et des Communications a identifié des mesures différentes, mais équivalentes, de contrôle des dépenses. L'impact budgétaire a été absorbé à même le portefeuille ministériel.

GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS ET RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS DE SERVICES

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (LQ 2014, chapitre 17) a été adoptée et sanctionnée le 5 décembre 2014. Elle est entrée en vigueur le même jour.

Nous présentons ci-dessous l'état de l'application des dispositions prévues à cette loi pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2015.

GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS

Répartition de l'effectif pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2015 :

Catégorie	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total des heures rémunérées	Nombre d'employés au 31 mars 2015
1. Personnel d'encadrement	5 056	–	5 056	11
2. Personnel professionnel	14 454	257	14 711	30
3. Personnel infirmier	–	–	–	–
4. Personnel enseignant	–	–	–	–
5. Personnel de bureau, techniciens et assimilés	26 853	461	27 314	82
6. Agents de la paix	–	–	–	–
7. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	5 924	114	6 038	19
8. Étudiants et stagiaires	–	–	–	–
TOTAL	52 287	832	53 119	142
ÉQUIVALENTS TEMPS COMPLET (ETC) POUR 2014-2015				114

La cible maximale de 54 400 heures rémunérées pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2015, annoncée par le ministère de la Culture et des Communications, a été respectée par le Musée.

CONTRATS DE SERVICES

Contrats de services comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2015 :

	Nombre	Valeur
		\$
Contrats de services avec une personne physique*	–	–
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique**	4	225 510
TOTAL	4	225 510

* Une personne physique, qu'elle soit dans les affaires ou non.

** Inclut les personnes morales de droit privé et les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

La Politique de financement des services publics, rendue publique par le gouvernement du Québec en 2009, vise, par de meilleures pratiques tarifaires, à améliorer le financement des services pour en maintenir la qualité et à s’assurer de la transparence et de la reddition de comptes du processus tarifaire.

Durant le dernier exercice financier, le Musée a procédé à la mise à jour des travaux réalisés depuis l’entrée en vigueur de la Politique :

- registre de ses tarifs;
- évaluation des coûts totaux des produits et services tarifés;
- détermination du niveau de financement des produits et services tarifés.

Les résultats sont présentés dans le tableau qui suit :

PRODUITS PROVENANT
DE LA TARIFICATION

	Méthode de fixation du tarif	Date de la dernière révision tarifaire (entrée en vigueur)	Mode d’indexation du tarif	Revenus de tarification perçus	Coûts des biens et services	Niveau de financement atteint	Niveau de financement visé	Écart entre le niveau atteint et le niveau visé*
				\$	\$			
Visites d’expositions	Par comparaison	2014-09-08	Refixation annuelle	824 647	8 816 578	9 %	10 %	- 1 %
Location et diffusion d’œuvres d’art et d’expositions	Coût	2014-12-11	Refixation annuelle	422 546	1 406 128	30 %	20 %	10 %
Activités éducatives et culturelles	Coût	2014-12-11	Refixation annuelle	194 847	1 435 282	14 %	10 %	4 %
Stationnement	Par comparaison	2014-12-01	Refixation annuelle	354 477	101 602	349 %	358 %	- 9 %
Boutique	Coût	2014-12-11	Refixation annuelle	325 766	1 156 752	28 %	30 %	- 2 %
Location d’espaces et services connexes	Coût	2014-12-11	Refixation annuelle	188 804	835 227	23 %	29 %	- 6 %
Services alimentaires	Coût	Contractuelle	Refixation annuelle	118 910	295 629	40 %	41 %	- 1 %
				2 429 997	14 047 198			

Méthode de fixation du tarif	Date de la dernière révision tarifaire (entrée en vigueur)	Mode d'indexation du tarif	Revenus de tarification perçus	Coûts des biens et services	Niveau de financement atteint	Niveau de financement visé	Écart entre le niveau atteint et le niveau visé*
			\$	\$			
PRODUITS PROVENANT D'UNE AUTRE SOURCE QUE LA TARIFICATION							
Subventions			14 456 638				
Commandites			198 695				
Dons, contributions et partenariats			3 059 043				
Revenus de placements			313 136				
Autres revenus			40 813				
Opérations non monétaires			79 586				
SOUS-TOTAL			18 147 911	-			
CHARGES NON LIÉES À LA PRESTATION DE PRODUITS OU DE SERVICES							
Acquisition et conservation d'œuvres ou de documents non utilisés dans la prestation de biens ou de services au cours de l'exercice				5 388 523			
Opérations non monétaires				79 586			
SOUS-TOTAL			-	5 468 109			
TOTAL			20 577 908	19 515 307			

PRODUITS ET SERVICES QUI AURAIENT PU FAIRE L'OBJET D'UNE TARIFICATION, MAIS QUE LE MUSÉE NE TARIFE PAS

Prêt d'œuvres d'art

Prêt de documents (bibliothèque)

* Justification de l'écart entre le niveau de financement atteint et le niveau visé

Le niveau de financement visé pour 2014-2015 a été fixé au niveau atteint en 2013-2014. Le coût des biens et services qui sert au calcul du niveau de financement atteint est le résultat d'une allocation des coûts totaux, directs et indirects, aux différents produits provenant de la tarification. L'allocation des coûts indirects, qui représentent la plus large part des coûts totaux et qui comprennent notamment tous les coûts liés à la gestion des ressources, dont les bâtiments et les équipements, nécessite la formulation de nombreuses hypothèses. Le modèle et les outils évolutifs mis en place permettent au Musée d'ajuster et de raffiner au besoin certaines allocations.

Rappelons que les cibles et les résultats doivent être interprétés à la lumière du niveau de financement global provenant du gouvernement du Québec (incluant les subventions pour les projets spécifiques), qui, entre 2013-2014 et 2014-2015, est passé de 81 % à 84 % du total des charges, excluant les dons de pièces de collection. Les subventions provinciales permettent au Musée de faire connaître, de promouvoir et de conserver l'art québécois par des acquisitions, des expositions et d'autres activités d'animation. Lors de la fixation ou de la refixation des tarifs, le Musée doit s'assurer de la pérennité de ces activités ainsi que de leur accessibilité.

Malgré le fait que les niveaux de financement de certains produits soient en deçà de leur cible, le niveau de financement global est passé de 16,6 % à 17,3 %. En effet, comparativement à 2013-2014, la légère baisse des revenus perçus de 18 996 \$ a été largement compensée par une réduction des charges liées à la prestation de produits et de services de 733 325 \$.

Indépendamment des objectifs visés par la Politique de financement des services publics, le Musée s'assure qu'il exécute de manière efficace et efficiente les fonctions spécifiées dans sa loi constitutive et qu'il effectue une saine gestion de ses ressources de manière à atteindre l'équilibre budgétaire.

Développement durable

Avant même que le concept de « développement durable » ne fasse son apparition au centre des réflexions sociétales et gouvernementales, les musées œuvraient déjà dans cet esprit puisque leur mission est au cœur même de l’objectif majeur de tout développement durable : sauvegarder et partager le patrimoine collectif dont ils ont la responsabilité. C’est au profit des générations futures, mais aussi pour enrichir la conscience qu’ont les générations présentes de leur histoire collective, de sa richesse et de sa diversité, que se déploient toutes les activités du Musée.

Sous cette rubrique, le Musée fait état des objectifs particuliers qu’il s’est fixés, en conformité avec ceux de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2015, pour contribuer à la mise en œuvre progressive de cette stratégie.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1 <i>Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l’assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.</i>	OBJECTIF ORGANISATIONNEL 1 <i>Faire la promotion du développement durable auprès du personnel du Musée.</i>
ACTION 1 METTRE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS CONTRIBUANT À LA RÉALISATION DU PLAN GOUVERNEMENTAL DE SENSIBILISATION ET DE FORMATION DES PERSONNELS DE L’ADMINISTRATION PUBLIQUE.	
CIBLES	INDICATEURS
100 % du personnel joint	Taux du personnel joint par les activités de sensibilisation
25 % qui mettent en pratique les notions	Taux du personnel pouvant confirmer mettre en pratique dans son travail les notions intégrées

Résultats de l’année Transmission à tous les employés de capsules de gestion des matières résiduelles. Sensibilisation de l’ensemble du personnel à la récupération du matériel issu des technologies de l’information et des communications au moyen du jeu-questionnaire *Spécial TIC* du programme Visez juste! de Recyc-Québec. Rappel annuel à tous du Jour de la Terre.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 2

Favoriser et promouvoir les pratiques de consommation responsable au Musée.

ACTION 2 METTRE EN ŒUVRE DES PRATIQUES ET DES ACTIVITÉS CONTRIBUANT AUX DISPOSITIONS DE LA POLITIQUE POUR UN GOUVERNEMENT ÉCORESPONSABLE.

CIBLES

Intégration de l'écoresponsabilité à la politique d'achats

Cadre de gestion environnementale mis en œuvre d'ici 2011

INDICATEURS

Pratiques de gestion environnementale

Cadre de gestion environnementale

Pratiques d'achats écoresponsables

Résultats de l'année Première phase d'acquisition de cimaises modulaires réutilisables pour les salles d'exposition, ce qui permettra de réduire les rebuts de bois et de gypse de manière importante.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 2

Favoriser et promouvoir les pratiques de consommation responsable au Musée.

ACTION 3 OBTENIR LA CERTIFICATION LEED POUR L'AGRANDISSEMENT PROJETÉ DU MUSÉE.

CIBLE

Certification de base

INDICATEUR

Progression du dossier pour l'obtention de la certification d'ici 2011

Résultats de l'année Construction du nouveau pavillon en cours et obtention de la certification LEED prévue en 2016-2017.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 20

Assurer l'accès aux services de base en fonction des réalités régionales et locales, dans un souci d'équité et d'efficience.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 3

Maintenir l'accès aux collections et aux activités du Musée sur l'ensemble du territoire québécois.

ACTION 4 MAINTENIR ET AUGMENTER LA PRÉSENCE DU MUSÉE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DU QUÉBEC AU MOYEN D'EXPOSITIONS ITINÉRANTES ET D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES OU CULTURELLES HORS MUSÉE.

CIBLES

Maintien ou augmentation du nombre de lieux où sont présentées des expositions itinérantes dans l'année par rapport à 2008

Maintien ou augmentation du nombre d'activités éducatives et culturelles hors musée par rapport à 2008

INDICATEURS

Nombre de lieux où sont présentées des expositions itinérantes dans l'année

Nombre d'activités éducatives et culturelles hors musée

Résultats de l'année Maintien de l'offre culturelle hors musée. Collaboration particulière du Musée à un projet d'illumination dans la ville, *Lumière sur l'art*, qui présente sur 34 luminaires géants des œuvres de deux artistes en vedette dans les salles de l'institution, Fernand Leduc et Alfred Pellán.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 21

Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 4

Maintenir l'accès aux activités soutenant la mission du Musée à l'égard de la mise en valeur du patrimoine culturel.

ACTION 5 MAINTENIR ET BONIFIER SI POSSIBLE LES ACTIVITÉS SOUTENANT LA MISSION MÊME DU MUSÉE.

CIBLES

Renouvellement d'au moins une salle permanente d'ici 2011

Autant ou plus de visites scolaires par année que la moyenne annuelle de 2005 à 2008

Autant ou plus d'activités éducatives et culturelles par année que la moyenne annuelle de 2005 à 2008

Autant ou plus de publications par le Musée ou avec la collaboration du Musée par année que la moyenne annuelle de 2004 à 2007

Augmentation de l'accessibilité aux collections au moyen des technologies numériques

INDICATEURS

Renouvellement de salles permanentes

Nombre de visites scolaires

Nombre d'activités éducatives et culturelles

Nombre de publications par le Musée ou avec la collaboration du Musée

État de la situation à l'égard de l'utilisation des technologies numériques pour la diffusion des collections

Résultats de l'année Hausse de la participation aux activités culturelles estivales. Ratios comparables quant aux autres cibles à atteindre. Dans le cadre du Plan culturel numérique du Québec, le Musée a mis sur pied des initiatives structurantes visant la diffusion de ses collections au moyen des technologies numériques.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 21

Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 4

Maintenir l'accès aux activités soutenant la mission du Musée à l'égard de la mise en valeur du patrimoine culturel.

ACTION 6 AUGMENTER ET DIVERSIFIER LA CLIENTÈLE.

CIBLES

Autant ou plus de visiteurs que la moyenne annuelle de 2005 à 2008

Maintien et augmentation si possible du nombre de membres par rapport à 2008

Favoriser l'accès du Musée à des publics nouveaux ou peu représentés

INDICATEURS

Fréquentation

Nombre de membres

Nombre de gestes posés pour tenter de diversifier la clientèle

Résultats de l'année Légère diminution de la fréquentation consécutive à des travaux majeurs sur les axes routiers donnant accès au Musée. Augmentation du nombre de membres grâce à une approche marketing centrée sur la clientèle.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 24

Accroître l'implication des citoyens dans leur communauté.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 5

Favoriser l'implication de bénévoles au Musée.

ACTION 7 MAINTENIR ET AUGMENTER SI POSSIBLE L'IMPLICATION DE BÉNÉVOLES DANS DIFFÉRENTES ACTIVITÉS DU MUSÉE.

CIBLES

Autant ou plus d'activités confiées à des bénévoles que la moyenne annuelle de 2005 à 2008

Autant ou plus d'heures de bénévolat que la moyenne annuelle de 2005 à 2008

Autant ou plus de bénévoles impliqués que la moyenne annuelle de 2005 à 2008

INDICATEURS

Nombre d'activités confiées à des bénévoles

Nombre d'heures de bénévolat

Nombre de bénévoles impliqués

Résultats de l'année Maintien du nombre de bénévoles, mais accroissement marqué du nombre d'heures de bénévolat par rapport à 2013-2014. Augmentation du nombre de lieux dans le Musée où des bénévoles sont mis à contribution.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 26

Prévenir et lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 6

Maintenir l'accès au Musée à un coût abordable.

ACTION 8 MAINTENIR L'ACCÈS ABORDABLE AUX EXPOSITIONS ET AUX ACTIVITÉS DU MUSÉE.

CIBLES

Maintien du prix moyen d'accès au Musée

Maintien du prix moyen des activités éducatives et culturelles

Maintien de la gratuité pour les personnes de milieu défavorisé

INDICATEURS

Prix moyen d'accès au Musée sur une base annuelle

Prix moyen de participation aux activités éducatives et culturelles

Résultats de l'année Maintien de l'accès du public aux expositions et aux activités du Musée à un prix abordable. Ajout à la grille tarifaire d'un forfait famille avantageux. Maintien des programmes de gratuité générale pour les groupes admissibles.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 26

Prévenir et lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 7

Respecter les droits et les besoins des artistes.

ACTION 9 CONTINUER À VERSER AUX ARTISTES DES CACHETS ADÉQUATS ET À RESPECTER LES DROITS D'AUTEUR ET LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE.

CIBLES

Cachets et droits d'auteur conformes au barème des tarifs minimaux du CARFAC (Front des artistes canadiens)

INDICATEURS

Cachets et droits d'auteur versés aux artistes

Résultats de l'année Respect de la pratique courante. Réflexion en cours sur le sujet et collecte d'informations et de données comparables.

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics du Musée national des beaux-arts du Québec

ATTENDU QUE les membres du conseil d'administration souhaitent se doter de règles de conduite pour promouvoir, dans l'exercice de leurs fonctions, l'intégrité, l'impartialité et la transparence de même que pour préserver leur capacité d'agir au mieux des intérêts et de la mission du Musée national des beaux-arts du Québec;

À CES FINS, le conseil d'administration adopte les règles qui suivent :

I. CHAMP D'APPLICATION DU PRÉSENT CODE

1. Le présent code s'applique aux administrateurs publics nommés en vertu des articles 7 et 15 de la Loi sur les musées nationaux.

II. DEVOIRS GÉNÉRAUX

2. Toute personne visée par le présent code est tenue de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévus par la loi, par le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics adopté en vertu de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et par le présent code. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.
3. Toute personne visée par le présent code doit, dans l'exercice de ses fonctions, agir avec honnêteté, indépendance, loyauté et bonne foi.

III. OBLIGATIONS PARTICULIÈRES

4. Toute personne visée par le présent code doit gérer ses affaires de façon à toujours distinguer et à ne jamais confondre les biens ou les fonds du Musée avec les siens.
5. Toute personne visée par le présent code ne peut utiliser indûment ou sans autorisation préalable les biens ou les ressources matérielles, physiques ou humaines du Musée à son profit ou au profit de tiers, ou en permettre l'usage à des fins autres que celles approuvées par le Musée.
6. Toute personne visée par le présent code doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et ses devoirs d'administrateur.

7. Toute personne visée par le présent code qui a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise, un organisme ou un contrat mettant en conflit son intérêt personnel et celui du Musée, doit dénoncer son intérêt par écrit au conseil. Il est fait mention de sa divulgation au procès-verbal de la réunion où le sujet est à l'ordre du jour.
8. Un membre du conseil d'administration ne peut prendre part aux délibérations ni voter sur une question dans laquelle il a un intérêt personnel ; il doit se retirer de la séance. Le conseil peut, avant son retrait, lui poser toute question jugée nécessaire ou utile.
9. Toute personne visée par le présent code doit, en toutes circonstances, préserver la confidentialité des délibérations du conseil d'administration ou de ses comités et des renseignements obtenus dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et qui ne sont pas destinés à être communiqués au public. Elle ne peut utiliser, à son profit ou au profit de tiers, l'information ainsi obtenue.
10. Toute personne visée par le présent code ne peut accepter, à l'occasion ou en considération de sa charge, aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste.
11. Toute personne visée par le présent code ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour elle-même ou pour un tiers.
12. Toute personne visée par le présent code ne doit pas outrepasser ses fonctions pour venir en aide à des personnes physiques ou morales, dans leurs rapports avec le Musée, lorsque cela peut donner lieu à un traitement de faveur.
13. Toute personne visée par le présent code qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer un avantage indu de celles-ci, que ce soit en utilisant l'information confidentielle ou l'influence acquises à l'occasion de l'exercice de ces fonctions.
14. Toute personne visée par le présent code qui détient de l'information non disponible au public concernant une procédure, une négociation ou une autre opération impliquant le Musée ne peut, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à ces questions, ni en traiter avec les personnes qui y sont impliquées sans y être autorisée par le Musée.
15. Au moment de son entrée en fonction, toute personne visée par le présent code prend connaissance du présent code et se déclare liée par ses dispositions.

IV. PROCESSUS DISCIPLINAIRE

16. Aux fins du présent code, l'autorité compétente pour agir est le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif lorsque c'est le président du conseil d'administration ou un administrateur public nommé ou désigné par le gouvernement qui est en cause, notamment les membres du conseil d'administration.

Le président du conseil d'administration est l'autorité compétente pour agir à l'égard de toute autre personne assujettie au présent code.

17. L'administrateur public à qui l'on reproche des manquements à l'éthique ou à la déontologie peut être relevé provisoirement de ses fonctions, avec rémunération, par l'autorité compétente, afin de permettre la prise d'une décision appropriée dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave.
18. L'autorité compétente fait part à l'administrateur public des manquements reprochés ainsi que de la sanction qui peut lui être imposée et l'informe qu'il peut, dans les sept (7) jours, lui fournir ses observations et, s'il le demande, être entendu à ce sujet.
19. Sur conclusion que l'administrateur public a contrevenu au présent code d'éthique et de déontologie, l'autorité compétente lui impose une sanction.

Toutefois, lorsque l'autorité compétente est le secrétaire général associé visé à l'article 16, la sanction est imposée par le secrétaire général du Conseil exécutif. En outre, si la sanction proposée consiste en la révocation d'un administrateur public nommé ou désigné par le gouvernement, celle-ci ne peut être imposée que par ce dernier; dans ce cas, le secrétaire général du Conseil exécutif peut immédiatement suspendre sans rémunération l'administrateur public pour une période d'au plus trente (30) jours.
20. La sanction qui peut être imposée à l'administrateur public est la réprimande, la suspension sans rémunération d'une durée maximale de trois (3) mois ou la révocation.
21. Toute sanction imposée à un administrateur public, de même que la décision de le relever provisoirement de ses fonctions, doit être écrite et motivée.

V. DISPOSITIONS DIVERSES

22. Le président du conseil d'administration doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie adoptés en vertu du présent code.
23. Le présent code fait l'objet d'un réexamen par les membres du conseil d'administration à tous les cinq (5) ans.
24. Le présent code est entré en vigueur à la date de son adoption par les membres du conseil d'administration le 17 juin 1999 (résolution n° 99-505).
25. Conformément à l'article 23 du présent code, le conseil d'administration a procédé au réexamen et à l'approbation du code aux dates suivantes :

21 juin 2004 (résolution n° 04-674, modification de la désignation du Musée conformément à la modification apportée à la Loi sur les musées nationaux);

27 mars 2009 (résolution n° 09-810, sans modification);

27 mars 2014 (résolution n° 14-969, reformulation de l'article 25).

MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC

Parc des Champs-de-Bataille
Québec (Québec) G1R 5H3
www.mnbaq.org

Direction du projet
Jean-François Fusey

Édition
André Gilbert

Rédaction
Line Ouellet, Anne Eschapasse, Jean-François Fusey

Notices d'œuvres
Eve-Lyne Beaudry (p. 31, 32), Anne-Marie Bouchard (p. 28, 29),
Daniel Drouin (p. 24, 25, 27, 30), Jean-Pierre Labiau (p. 26, 35),
Bernard Lamarche (p. 33, 36), Maude Lévesque (p. 34, 38)

Révision linguistique
Marie Parent

Correction d'épreuves
Marie Parent et Julie Bouchard

Droits d'auteur
Lina Doyon

Photographies
MNBAQ/Idra Labrie, à l'exception de :
MNBAQ/Patrick Altman (p. 19), MNBAQ/Brenda Suarez-Lopez (p. 54-55),
Maxime Boisvert (p. 20-21), Stéphane Bourgeois (p. 63b), Guy Couture,
Centre de conservation du Québec 2015 (p. 30), Maxime Dufour (p. 32),
François Robitaille (p. 63c), Copyright OMA (p. 7-8)

Conception graphique
Feed

Impression
Deschamps Impression

EN COUVERTURE

Dan Brault, *Portal* (détail), 2014, acrylique sur toile, 138 × 122 cm. Achat pour la collection Prêt d'œuvres d'art (CP.2014.187)

© Musée national des beaux-arts du Québec, 2015

Le Musée national des beaux-arts du Québec est une société d'État subventionnée par le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Tous droits réservés. Toute reproduction, même partielle, est interdite sans une autorisation écrite de l'éditeur.

Pour les œuvres :
© Nadia Myre / CARFAC
© Fondation Marc-Aurèle Fortin / SODRAC
© Succession Jacques Hurtubise / SODRAC
© Succession Jean Paul Riopelle / SODRAC
© Succession Fernand Leduc / SODRAC

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISSN 1708-6094 (imprimé)
ISSN 1708-6108 (en ligne)
ISBN 978-2-550-73539-7 (imprimé)
ISBN 978-2-550-73540-3 (en ligne)

Ce livre est imprimé sur du papier composé de fibres recyclées postconsommation et de fibres vierges issues d'une bonne gestion forestière et de sources contrôlées.

Musée national
des beaux-arts
du Québec

Québec 

